



**HAL**  
open science

# Les paysans béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale (1940-1944)

Chloé Dabadie

► **To cite this version:**

Chloé Dabadie. Les paysans béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale (1940-1944). Histoire. 2015. dumas-01284919

**HAL Id: dumas-01284919**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01284919v1>**

Submitted on 8 Mar 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Pau et des Pays de l'Adour  
UFR des Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sports.

## **Les paysans béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale (1940-1944)**



**Chloé DABADIE**

Mémoire de Master 1 Recherche, « Cultures Arts et Sociétés » en Histoire Contemporaine  
Sous la direction de M. Laurent JALABERT, Professeur d'Histoire Contemporaine

**Année 2014-2015**

**Les paysans béarnais**  
**pendant la Seconde Guerre mondiale (1940-1944)**

Travail d'Étude et de Recherche  
en Histoire Contemporaine

Présenté par Chloé Dabadie  
Sous la direction de M.Laurent Jalabert  
Professeur d'Histoire Contemporaine

Provenance de l'illustration de la couverture :  
LECAT (Jean-Michel), *Paysans de France : un siècle d'Histoire Rurale 1850-1950*, Paris, Éditions de LODY, 2005.

# Remerciements

Je tiens, dans un premier temps, à remercier toutes les personnes qui m'ont apporté une aide précieuse dans la réalisation de ce mémoire.

Tout d'abord je remercie mon directeur de recherche, Monsieur Laurent JALABERT, pour l'encadrement dont j'ai pu bénéficier, pour sa disponibilité et les nombreux conseils qui m'ont accompagné tout au long de mon travail d'étude.

Je voudrais également remercier Monsieur Stéphane LE BRAS pour ses nombreux conseils bibliographiques, pour m'avoir permis d'accéder à certains travaux, et pour le prêt d'un annuaire de l'époque dont l'étude a beaucoup apporté à ma réflexion.

De même, je remercie Monsieur Claude CHADELLE pour m'avoir aidée dans ma quête de témoignages.

Je tiens en particulier à exprimer toute ma reconnaissance à toutes les personnes ayant eu la gentillesse de bien vouloir apporter leur témoignage et pour l'accueil qui m'a été fait.

Je remercie également mes proches et mon entourage pour le soutien qu'ils m'ont apporté.

Enfin et surtout je tiens à remercier ma grand-mère, mon premier témoin, pour le temps qu'elle m'a consacré, la bienveillance avec laquelle elle a répondu à toutes mes questions et les récits riches d'anecdotes de l'époque, fruits d'une mémoire d'exception.

# Sommaire

PAGE DE TITRE .....	2
REMERCIEMENTS.....	3
SOMMAIRE.....	4
INTRODUCTION.....	6
PARTIE 1/L'ES PAYSANS BEARNAIS PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE, CADRE GENERAL.....	15
Chapitre 1 : Portrait général et sociologique de la paysannerie béarnaise des années 1940 .....	15
Chapitre 2 : Cadre structurel et administratif.....	23
Chapitre 3 : Entre réformes et réalité, un décalage.....	37
PARTIE 2/L'ES ASPECTS ECONOMIQUES : LES DIFFICULTES MATERIELLES DE LA PAYSANNERIE BEARNAISE SOUS L'OCCUPATION.....	46
Chapitre 1 : Portrait de l'agriculture des années 1940 en Béarn.....	46
Chapitre 2 : Entre impositions, réquisitions et pillages : la réorganisation de la vie et de la consommation paysanne.....	57
Chapitre 3 : La marché noir en milieu rural béarnais.....	67
PARTIE 3/L'ES MUTATIONS DE NATURE SOCIALE DE LA PAYSANNERIE BEARNAISE ENTRE 1940 ET 1944.....	75
Chapitre 1 : le départ des paysans, le manque de main d'œuvre.....	76
Chapitre 2 : Le rôle des femmes et des jeunes paysans.....	84
Chapitre 3 : L'intégration des étrangers à l'économie agricole.....	91
Chapitre 4 : Bilan de la caractérisation des paysans et enjeux à souligner.....	100
CONCLUSION.....	105

BIBLIOGRAPHIE.....	110
SOURCES.....	115
ANNEXES.....	117
TABLE DES ANNEXES.....	132
TABLE DES MATIERES.....	134

## Introduction

« Les paysans avaient appris de la terre la sagesse lente et calme, la volonté tenace de parvenir, la patience des lentes germinations, la joie des explosions généreuses de vie [ . . . ] Les coureurs des bois, eux, avaient conquis sur la forêt elle-même leur hardiesse au milieu des périls, leur endurance à la misère, leur ingéniosité dans tous les besoins. Ils s'étaient fait une âme semblable à l'âme des bois, farouche, jalouse, éprise de liberté ; ils s'étaient taillé un amour à la mesure des grands espaces. Ils avaient tous, depuis les lointaines et prodigieuses randonnées des leurs, dans le passé, un orgueil de caste et comme un droit d'aïnesse sur le sédentaire des champs. »

Cette citation de Félix-Antoine Savard amorce notre projet d'étude de caractérisation de la paysannerie béarnaise.<sup>1</sup> Le monde rural et paysan constitue un marqueur important et spécifique du territoire béarnais et de son histoire dans la mesure où l'un se construit en rapport à l'autre. De ce fait, notre travail de recherche se focalise sur cette spécificité du monde paysan béarnais, de ses logiques et mécanismes, pendant la Seconde Guerre mondiale.

La paysannerie constitue un terme désignant littéralement « l'ensemble des paysans », acteurs de la réflexion effectuée. Étymologiquement, le « *païsant* » du latin « *pagensis* » est celui qui habite la campagne et cultive la terre. Il s'agit d'une notion désignant une communauté intimement connectée à sa classe sociale qui construit son essence en lien avec plusieurs aspects : le milieu dans lequel le paysan évolue, la ferme, interaction concrète entre le cadre familial et l'exploitation ; son activité professionnelle, l'agriculture, et les multiples formes qu'elle implique et qui s'articule comme la manifestation d'ordre économique du monde paysan ; l'attachement de type foncier à la terre qui implique une nature laborieuse ; des traditions et des déterminismes spécifiques induisant une multiplicité d'enjeux et de facteurs qui conditionnent de manière historique,

---

1

Félix-Antoine Savard, écrivain québécois du XX<sup>ème</sup> siècle, citation extraite de l'œuvre : *Menaud, maître-draveur*, 1937.

institutionnelle, politique, économique et sociologique sa mentalité et son évolution. Les mécanismes étudiés dans ce travail de recherche ont pour finalité de développer les paysans comme une entité humaine, une communauté s'apparentant à une forme de microcosme pourvu de ses propres canons qui contribue à le définir, et de ne pas se cantonner à un point de vue uniquement agraire. De même, l'intérêt d'un tel sujet est de comprendre les réactions de cette communauté au vu de son milieu et de l'époque dans laquelle elle évolue qui vient souligner ses traits de caractères.

L'espace étudié, le Béarn, constitue un territoire occupant l'Est du département des Pyrénées-Atlantiques, anciennement nommé « Basses-Pyrénées ». Il se situe au pied de la chaîne des Pyrénées, traversé par les gaves de Pau et d'Oloron et ayant pour capitale la ville de Pau. Longtemps État souverain, puis province indépendante, le Béarn garde dans son essence un fort sentiment identitaire et régionaliste, d'indépendance culturelle, d'appartenance à une communauté singulière ayant ses propres mœurs, sa propre histoire, sa propre existence, des traits de caractères notamment soulignés par le géographe Serge Lerat<sup>2</sup>, auteur d'une thèse de géographie sur les campagnes béarnaises dans les années 1960. De tradition rurale, le Béarn, avant le processus de modernisation des années 1950, a longtemps affirmé et valorisé sa communauté paysanne dont il était, en majeure partie, constitué. De ce fait, les paysans béarnais constituent très tardivement, jusqu'aux années 1960, une communauté unique, une forme de microcosme pourvu de ses propres caractéristiques et évoluant dans un milieu qui lui est propre.

L'époque étudiée dans ce travail de recherche, entre 1940 et 1944, se situe au cœur de la Seconde Guerre mondiale, période qui constitue une réelle rupture temporelle. Le choix de fragmentation temporelle du sujet s'est effectué dans une logique d'étude s'inscrivant dans la continuité de stabilisation et d'homogénéisation du conflit. L'intérêt manifesté pour cette période s'explique par la volonté de souligner les enjeux, de nature plurielle, auxquels sont confrontés les paysans béarnais et leurs réactions dans un contexte politique singulier. La Seconde Guerre mondiale constitue une Guerre dite « totale » par sa dimension mondiale, son inscription dans la durée mais surtout parce qu'elle impacte directement sur les civils, aspect que met en avant Georges Mosse, à l'initiative du concept

---

2 LERAT Serge, *Les Pays de l'Adour, structures agraires et économie agricole*, Bordeaux, Éditions Unions Française d'Impression, 1963.



de « brutalisation des sociétés »<sup>3</sup>. En effet, le conflit concerne les civils tout autant que les hommes mobilisés pour le conflit militaire. De ce fait, le monde paysan béarnais est concerné par les conséquences de cette guerre qui, dès la mobilisation de 1939, puis tout au long des étapes qui jalonnent cette période et qui concernent le territoire : signature de l'armistice de juin 1940 et installation du régime de Vichy ; occupation allemande à partir du 11 novembre 1942, libération de l'été 1944. L'objectif de notre recherche découle d'une volonté de faire ressortir les marqueurs de caractérisation de la paysannerie béarnaise à travers leurs réactions et leurs gestions des problématiques engendrées par la guerre.

Les enjeux de la réflexion menée dans ce mémoire, consistent à s'interroger sur l'existence d'une communauté, d'un microcosme singulier propre aux paysans béarnais que pourrait révéler le cadre chronologique spécifique que constitue la Seconde Guerre mondiale. Cette spécificité pourrait trouver son origine dans l'espace même dans lequel évoluent les paysans, dans une logique d'adéquation avec leur environnement pourvu de singularités (caractère multi-culturel du département entre culture basque et béarnaise, proximité avec la frontière espagnole, présence de la ligne de démarcation qui le segmente), qui contribuerait à les définir sociologiquement. La ligne de réflexion que nous menons ici a pour but de souligner le fait que les temps de crises, comme la Seconde Guerre mondiale font ressortir les marqueurs d'une communauté au travers de ses réactions. En effet, la paysannerie béarnaise est alors confrontée à des enjeux nouveaux, de diverses natures, où des problèmes inattendus se posent : des mutations d'essence institutionnelle, formelle, politique, économique et matérielle, de même que des bouleversements sociaux surviennent. L'intérêt est d'étudier au travers de ces divers enjeux, quelles sont les réactions des paysans du Béarn par rapport à la gestion de ces problèmes et les réponses apportées. Existe-t-il des spécificités propres au territoire ? Observe-t-on des cadres particuliers liés aux cultures traditionnelles ? Des particularismes identitaires émergent-ils ? Il s'agira ici de se positionner au travers des réactions propres à un monde rural très localisé dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale, qui ne se dédouanera pas de réactions plus globales propres au monde rural en général et relatifs à celui de l'ensemble de la société française, comme souligné dans les travaux de Pierre Laborie sur l'opinion publique française sous Vichy.<sup>4</sup>

---

3 MOSSE Georges, *De la grande Guerre au totalitarisme : la brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Éditions Hachettes, 1999.

4 LABORIE, Pierre, *L'opinion française sous Vichy*, Paris, Éditions du Seuil, 2001.

Le sujet sur lequel notre attention s'est focalisée dans le présent mémoire se situe au croisement de plusieurs centres d'intérêt que voici :

. Un intérêt de nature historique pour la Seconde Guerre mondiale qui constitue une période complexe qui impacte directement sur les sociétés.

.Un intérêt de nature régionale porté au Béarn, et de manière plus générale aux Pyrénées-Atlantiques.

.Un intérêt de nature identitaire du fait de la connexion avec le monde paysan béarnais.<sup>5</sup>

Comme l'indique la bibliographie annexée au présent mémoire, dans un premier temps, notre étude se positionne dans le contexte des recherches menées autour de la Seconde Guerre mondiale, tant à l'échelle nationale, que locale<sup>6</sup>.

Dans ce contexte, nous avons privilégié les travaux s'intéressant aux paysans pendant la Seconde Guerre mondiale, traités principalement sous l'angle de vue générale ou du point de vue corporatiste comme les différents travaux d'Isabelle Boussard<sup>7</sup>.

Le cas de régions périphériques rurales et relativement enclavées a été abordé au travers de monographies locales, que l'on retrouve notamment en Bretagne, région à forte tonalité rurale et identitaire. Dans le Sud-Ouest, peu d'études portent spécifiquement sur le monde paysan pendant la guerre, même si l'on trouve quelques éléments dans certains mémoires universitaires dont ceux de :

---

5 Toutefois, en tant qu'étudiante en Histoire, il est à considérer cet élément comme fondateur de notre réflexion mais aussi comme facteur qui vient directement impacter sur notre objectivité car il peut présenter, néanmoins certaines difficultés dont celle du conditionnement préalable de notre pensée.

6 AZEMA (Jean-Pierre) et WIEVIORKA (Olivier), *Vichy 190-1944*, Paris, Éditions Perrin, 2004., JALABERT (Laurent), *Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale*, Pau, Éditions Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour ( PUPPA), 2013.

PAXTON (Robert), *La France de Vichy 1940-1944*, Paris, Éditions du Seuil, 1997.

7 BOUSARD (Isabelle), *Les agriculteurs et la République*, Paris, Éditions Économica, 1990.

-LARRIBAU (Denis), *Le Béarn face à la Seconde Guerre Mondiale*, Bordeaux, Éditions Université de Bordeaux, 2002.<sup>8</sup>

-THEAU (Francis), *Le Béarn et le Maïs*, Pau, Mémoire de Master Recherche, 2014.<sup>9</sup>

On trouve aussi quelques éléments complémentaires dans les travaux menés par Paul Cabanne<sup>10</sup> autour de l'opinion, même si les sources qu'il utilise, très générales (rapports de préfets) ne s'interrogent que rarement sur les cadres spécifiquement ruraux. Dans le même sens, dans ses recherches sur le STO, M. Alain Dubois<sup>11</sup> met en valeur par allusions les réactions spécifiques au monde rural face à la mobilisation obligatoire du travail en 1943.

A l'échelle du territoire étudié, notre réflexion s'appuie donc sur un champ d'étude quasiment vierge.

Afin de défricher le sujet choisi et d'éclairer notre réflexion, une pluralité de sources ont été étudiées et exploitées et sont à la disposition des chercheurs dont nous faisons état dans la présente typologie :

-Les sources écrites :

.Les fonds publics : les sources qui constituent les supports d'étude les plus importants en matière quantitative sont les sources provenant des archives départementales de Pau. Il a été question d'étudier une pluralité de fonds tous relatifs à la série W qui concerne les archives de la période d'après 1940. Elle s'est révélée d'une utilité essentielle quant aux renseignements sur l'existence et le rôle des organismes liés à la paysannerie béarnaise et a constitué une base à titre indicatif quant aux difficultés d'ordre matériel et à la manière dont les paysans assuraient la pérennité de l'activité agricole en période de guerre. Il est à

---

8 Il s'agit d'un mémoire qui traite, de manière générale, l'Histoire du Béarn pendant la Seconde Guerre mondiale, sous de nombreux aspects.

9 Il s'agit d'un mémoire traitant de l'Histoire du maïs en Béarn durant la première partie du XX<sup>ème</sup> siècle mais abordant la Seconde Guerre mondiale. C'est un thème annexe au notre qui se rapproche des aspects agraires et matériels que nous souhaitons traiter.

10 CABANNE (Paul), *L'opinion publique sous Vichy dans les Basses-Pyrénées*, Pau, Mémoire de Master Recherche, 2011.

11 DUBOIS (Alain), *Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale, le Service du Travail Obligatoire*, Pau, Mémoire de Master Recherche, 2013.

noter que ces archives sont constituées de documents préfectoraux et de sources statistiques. Par ailleurs, et en accord avec notre directeur de recherche, ont été privilégiées certaines sources du fait de leur large quantité et de leur diversité. La partie des archives, ayant été privilégiée pour cette étude, est constituée par les archives préfectorales en lien avec les différents organismes agricoles dans la série 1031 W 138 et 127/128 mais aussi par les Archives de la DDA (Direction Départementale de l'Agriculture) qui concernent les statistiques agricoles dans la série 14 W 1,2 et 3.

.Les fonds privés: grâce aux archives départementales et à la mise à notre disposition de documents par des témoins et particuliers, nous avons également opéré une étude attentive des fonds d'origine privée (il existe une multiplicité des types de ce genre de documents : relations épistolaires, cahiers de comptes, de rares photographies etc...) qui nous ont permis une meilleure approche des mentalités et de l'état d'esprit des paysans de cette époque.

-Les sources orales :

Les sources orales ont constitué une base de réflexion solide et essentielle. En effet, le témoignage d'une dizaine d'anciens agriculteurs (et agricultrices particulièrement) retraités ou de personnes ayant eu un lien avec l'agriculture a permis d'apporter à notre étude un apport matériel solide. Le recueil de ces témoignages a réellement permis d'effectuer un phénomène d'interaction et de confrontation entre la réalité des faits ainsi qu'avec les acteurs des témoignages et l'étude historique qui s'est révélée être un enrichissement considérable pour notre travail de recherche.

Ainsi, la notion de témoin occupe une place prépondérante et est très présente dans le cadre de notre recherche. Elle intervient de façon affirmée et répétée dans l'épanouissement de notre réflexion. Elle s'est avérée être une source substantielle très importante. Nous avons choisi d'accorder une place plus importante aux témoignages oraux et de les développer de façon plus conséquente dans le cadre de cette réflexion car nous y avons consacré plus de temps, et car ils ont permis une interaction directe et enrichissante avec le sujet.

De manière générale, nous avons pu établir un contact avec la majorité de nos témoins grâce à un réseau de connaissances du fait d'un lien identitaire avec le milieu agricole

béarnais. Il est important de souligner que malgré le fait que la plupart des témoins appartient à un groupe homogène qui présente le même type de réactions, de nombreux facteurs viennent impacter sur les témoignages et apportent une grande diversité dans l'ensemble des témoignages enregistrés parmi lesquels : les liens de parenté avec les témoins, le genre, le fait d'enregistrer individuellement ou en groupe, l'habitude ou non de ces personnes à témoigner, l'âge des témoins au moment des faits narrés qu'il faut aborder comme un « filtre » etc... En outre, ces divers facteurs viennent modeler la forme et le fond du témoignage dans tous les cas : si les réactions sont souvent les mêmes, le contenu ne l'est pas toujours, et si les réactions divergent le contenu également mais pas forcément. L'intérêt est de comprendre que chaque cas est différent et unique et qu'il est donc important de recueillir le maximum de témoignages et d'éléments possibles.

A l'issue du travail autour des sources, et des réflexions qui se sont articulées progressivement, trois questionnements ont animé cette recherche.

-La principale ligne de réflexion est constituée par une volonté d'amorcer notre étude de cette première année de master par la définition générale de la paysannerie béarnaise des années 1940, et de montrer que dans l'espace spécifique du Béarn marqué par une identité forte, dans la temporalité particulière qu'est la Seconde Guerre mondiale, les paysans sont confrontés à une multitude d'enjeux et de traiter ceux-ci sous forme de thématiques sans exclure les évolutions chronologiques.

-De même, il a été question de souligner le fait que la Seconde Guerre mondiale, temps de crises s'inscrivant dans la durée qui désarticule les usages des sociétés, fait ressortir et cristallise les marqueurs de caractérisation de la paysannerie béarnaise, par l'intermédiaire des réactions manifestées face à la gestion des crises selon des angles de vue collectifs ou individuels. Nous avons porté notre interrogation sur l'influence et l'impact des mesures des autorités du gouvernement de Vichy et de l'occupant allemand sur les populations paysannes béarnaises dans les Basses-Pyrénées et avons voulu comprendre de quelle manière l'adéquation entre les paysans et leur environnement marqué par des mœurs et des traditions spécifiques pouvait constituer un facteur explicatif. Ceci, dans le but d'amorcer une réflexion qui sera développée dans le futur sur la spécificité historique et sociologique de la paysannerie béarnaise, analyse menée à partir de sources préfectorales mais surtout orales, par l'intermédiaire de la notion « d'anecdotes » transposée en recherche

universitaire.

-Enfin, en parallèle, se sont présentés des points à traiter, de nature plus concrète et d'aspects plus formels. De ce fait, chaque fraction de notre réflexion est reliée à une problématique et à une ligne d'étude qui sont constituées, en l'occurrence, par l'existence et le rôle de la multiplicité des organes et institutions de gestion relatifs au monde agricole, du point de vue politique, économique et social dans le Béarn comme extension du pouvoir en place. De même, il a été question d'articuler une étude sur la volonté de mise en valeur théorique et du phénomène de valorisation du monde agricole par le gouvernement de collaboration en place ainsi qu'une interrogation sur le décalage avec la réalité des faits. De manière logique, la question des difficultés matérielles s'est posée. De ce fait, nous avons posé l'interrogation sur la manière dont le monde paysan béarnais assure la pérennité de l'exploitation et de l'activité agricole en cette période de guerre et comment évolue l'agriculture béarnaise de cette époque face aux enjeux institutionnels.

L'intérêt de cette réflexion était donc de prendre en compte l'abondance des thématiques liées à l'étude de notre sujet, et de suivre une ligne de réflexion cohérente se construisant logiquement et par phénomène d'analogie aux questionnements énoncés précédemment. De ce fait, notre choix s'est porté sur un traitement général des aspects et des dimensions de notre sujet afin de privilégier l'implication du plus grand nombre de données explicatives possibles. En outre, il a été question, en accord avec notre directeur de recherche, de privilégier une approche thématique plutôt que chronologique malgré la constatation d'évolutions dont il sera fait mention dans le corps du mémoire.

-Notre volonté de mener une étude sur les traits généraux de la paysannerie béarnaise nous a conduit à aborder le cadre général du monde agricole. L'intérêt pour le traitement de la paysannerie béarnaise par l'État, lien direct avec la période du sujet, a amené la première partie de notre recherche vers l'étude du rôle des organismes en lien avec l'agriculture et le monde paysan béarnais comme expression de la volonté d'affirmation et de valorisation de la paysannerie par Pétain. Pour cela, il a été nécessaire de broser un portrait de la communauté paysanne béarnaise et de leurs mœurs, d'effectuer une étude du phénomène de fragmentation et de hiérarchisation de l'agriculture répondant à des normes formelles, à des déterminismes géographiques et à des facteurs sociaux. Il a été intéressant de confronter cette vision théorique avec la réalité des faits vécus par les agriculteurs.

-Il s'est avéré logique, par la suite, d'étudier le monde paysan par le biais de l'agriculture, manifestation économique de la paysannerie, et d'analyser les difficultés d'ordre matériel amenées par la guerre, et par quels moyens les paysans s'assuraient de la pérennité de l'exploitation et de l'activité agricole. De ce fait, un état des lieux de l'agriculture béarnaise des années 1940 s'est révélé nécessaire de même qu'une approche au sujet des impositions, réquisitions, et pillages : triade qui pousse le monde agricole vers une réorganisation de la consommation paysanne. Les activités de réponse à ces difficultés matérielles ont également constitué un sujet d'étude crucial pour répondre aux interrogations posées comme le système du marché noir.

-La volonté de traiter les paysans comme ensemble humain a permis d'établir une réflexion sur les mutations de type social que la guerre a impactées. Le fait que le monde paysan soit ponctionné en main d'œuvre a constitué un sujet de premier choix dans le cadre de cette approche. Les sujets suivants se construisent comme réponses et alternatives logiques à cette carence en agriculteurs : le rôle des femmes agricultrices et l'apport de main d'œuvre étrangère au monde paysan en sont la manifestation. Enfin, il nous a paru essentiel de construire une étude de nature sociologique et comportementale relative aux paysans. Celle-ci, nous a permis de cerner la diversité des déterminismes et des facteurs de choix en lien avec cette époque de guerre. Cette étude est envisagée comme les prémices d'une réflexion à venir, sur la spécificité et les enjeux de caractérisation de la paysannerie béarnaise visibles en temps de guerre. De même, un rapport avec le phénomène de Résistance, active et dite « civile » a été envisagé pour ce thème.

## PREMIERE PARTIE : LES PAYSANS BEARNAIS PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE, CADRE GENERAL.

Cette première partie est destinée à établir un état des lieux de la paysannerie béarnaise des années 1940, ce qui s'inscrit dans notre volonté de caractériser cette communauté et de démontrer sa singularité. Dans notre logique de définition et notre objectif de mieux comprendre les structures initiales qui fondent l'essence de la paysannerie béarnaise, est apparue la nécessité de développer certains axes. L'idée principale est d'aborder l'aspect formel du sujet et donc de développer le cadre institutionnel de la communauté étudiée à l'échelle du département des Basses-Pyrénées. De cette manière, s'est opérée une étude de la diversité des organismes liés au monde paysan béarnais, du point de vue politique et économique et une analyse de leurs rôles théoriques respectifs ainsi qu'une confrontation avec la réalité des faits. Toutefois, il nous a semblé nécessaire d'effectuer, au préalable, un portrait de cette même paysannerie sous un angle sociologique, par le biais d'une présentation générale. Ainsi, des éléments caractéristiques généraux de la communauté paysanne béarnaise viennent apporter une base à notre réflexion.

### Chapitre 1 : Portrait général et sociologique de la paysannerie béarnaise des années 1940.

Afin de brosser un portrait le plus représentatif possible de la communauté paysanne béarnaise, nous allons développer dans ce fragment de notre réflexion, plusieurs points ayant pour finalité de caractériser le monde paysan dans le Béarn des années 1940. Pour cela, nos propos s'inspirent des méthodes de la Socio-Histoire<sup>12</sup>, discipline annexe et complémentaire à la Recherche Historique. A titre d'exemple, il nous est paru important de construire nos réflexions en nous appuyant sur des recherches telles que la thèse de Serge Lerat, « *Les pays de l'Adour, , structures agraires et économie agricole* ».

---

<sup>12</sup> Socio-Histoire : concept disciplinaire développé dans l'Historiographie du XX<sup>ème</sup> qui vient apporter une dimension sociologique à la réflexion Historique. A titre indicatif, les travaux de M. Guibert et M. Jumel constituent une première approche de cette discipline.



## A) Le Béarn et l'agriculture.

De ce fait, il est important de nous replacer dans le contexte du sujet que nous étudions. La société béarnaise a connu une rupture économique dans les années 1950 par un phénomène de modernisation qui s'est opéré dans tous les secteurs agricoles. Avant cette rupture, et depuis plusieurs siècles, le Béarn comprenait une société majoritairement rurale dont les idéaux, les mœurs, et les traditions se sont diffusés et ont pérennisé jusqu'alors et ont formé son identité. Ainsi, la société béarnaise se définit principalement par sa tradition rurale : la paysannerie occupe une place de premier plan dans l'espace béarnais. Nous sommes ici confrontés à un ensemble humain, à une classe sociale qui construit son espace et interagit de manière directe avec lui. De ce fait, en 1940 les agriculteurs représentent pas moins de 80 % de la population active : la plupart sont des petits propriétaires (90%), tandis qu'une minorité se compose d'ouvriers agricoles (5% de métayers et 5% de fermiers)<sup>13</sup> pour cette période. Les Basses-Pyrénées comptent, en 1940, environ 59 000 exploitants agricoles ( soit 51 267 hommes, 7133 femmes et 213 étrangers)<sup>14</sup>.

La paysannerie se définit avant tout par son activité, l'agriculture, qui constitue l'expression économique du monde paysan<sup>15</sup>. Cet aspect est fondamental pour caractériser la société rurale de l'époque. Il existe plusieurs formes d'agricultures pratiquées et qui constituent la majeure partie des activités exercées dans les plaines et vallées parmi lesquelles, la culture céréalière (le maïs et le blé en majorité) et la culture viticole tiennent une place fondamentale dans l'économie agricole. De même, l'élevage occupe une place déterminante de l'économie agricole, particulièrement pour les parties montagneuses du Béarn où la notion de Pastoralisme<sup>16</sup> joue un rôle très important et identitaire. Le commerce est extrêmement lié et est dépendant de l'agriculture dans la mesure où la vente des matières premières constitue une source de revenus importante pour les agriculteurs notamment par le biais des marchés.

---

13 Cf :LARRIBEAU (Denis), *Le Béarn face à la guerre*, Bordeaux, Éditions Universitaires de Bordeaux, 2002.

14 Cf : DUBOIS (Alain), *Le STO dans les Basses-Pyrénées*, Pau, Mémoire de Master Recherche, 2013.

15 Une étude sur l'agriculture béarnaise des années 1940 ( ici abordée de manière générale) sera établie dans la suite de notre réflexion.

16 Le Pastoralisme est une notion définissant l'activité pastorale, à savoir le système d'élevage de troupeaux ruminants en milieu montagnard ainsi que la relation entretenue entre le berger, son troupeau, et les milieux dans lesquels ils évoluent.

## B) L'expression collective de la paysannerie en Béarn.

Cependant, la paysannerie béarnaise ne se définit pas uniquement à travers sa classe sociale en connexion avec son activité professionnelle mais aussi par l'organisation de cette dernière qui vient directement impacter sur son mode de vie et sur ses mœurs. De cette manière, le monde agricole s'articule en suivant une même logique, et s'organise par différents types de profils et d'exploitations. En Béarn, les zones rurales sont beaucoup plus représentées que les zones urbaines dans les années 1940. Ainsi, même si des villes (Pau, capitale du Béarn, puis les villes d'Oloron, d'Orthez et de Salies) concentrent de nombreuses activités tertiaires et industrielles, l'infrastructure communale est caractéristique du Béarn. La concentration de la population dans des localités, dans des villages de petite taille de moins de 500 habitants y est encore très majoritaire (82,43 % soit 333 communes)<sup>17</sup>.

Ces petites localités constituent le cadre idéal et fondateur de la paysannerie. On note, de ce fait, que l'agriculture et par extension le monde paysan se manifestent par le biais d'exploitations agricoles, qui quadrillent l'espace béarnais par l'intermédiaire de l'infrastructure communale, et qui se définissent de la même manière et ont généralement le même profil, même s'il existe plusieurs échelons sociaux. Cependant, il est nécessaire de souligner le phénomène de catégorisation, de fragmentation dont fait l'objet l'agriculture béarnaise. En outre, s'il existe plusieurs formes d'agricultures (cultures céréalières, l'élevage, cultures viticoles, maraîchères), l'importance de la notion de polyculture<sup>18</sup>, (dont nous établirons une analyse plus substantielle dans notre deuxième axe) est à mettre en évidence. En outre, des types d'agricultures sont très marqués par rapport à l'espace béarnais auquel elles se rattachent, parmi lesquels les plaines qui privilégient les cultures et l'élevage et les zones montagneuses qui se rapportent plus à la notion de Pastoralisme. A l'intérieur de chacun de ces espaces, les paysanneries n'ont pas le même lien avec la terre. A titre indicatif, la pratique de l'agriculture est différente sur les coteaux.

De même, il nous semble important de souligner un caractère de différenciation sociale de l'agriculture locale. De ce fait, un processus de modernisation et de politisation des cultures céréalières est en marche depuis les années 1930 (c'est particulièrement le cas

---

<sup>17</sup> LARRIBEAU (Denis), *Le Béarn face à la guerre*, 2002, Éditions Universitaires de Bordeaux.

<sup>18</sup> Polyculture : notion se rapportant à la pratique d'une pluralité d'Agriculture diversifiée, pouvant être à dominante d'élevage ou à dominante de culture.

pour le maïs)<sup>19</sup> qui tendent vers l'essor de l'industrie de l'agro-alimentaire dont les tenants ont, de manière générale, un lien avec des organismes agricoles ou syndicaux. Par opposition à ce pan de la société agricole composé d'exploitations conséquentes, en constante évolution, on trouve un fragment plus représentatif de l'agriculture béarnaise, plus modeste qui s'exerce à travers le cadre d'exploitations dont la taille peut varier de 5 à 20 hectares qualifiées de « petites » à « moyennes ». Celles-ci pratiquent le plus souvent la polyculture. De manière générale, au sein de l'infrastructure communale, ces différents types d'exploitations sont représentés. Dans le cadre d'un même village, et de façon crescendo, on trouve souvent une à deux exploitations considérées comme importantes, une dizaine comme moyennes et une vingtaine plus petites.

Ainsi, malgré le fait que le Béarn soit plus représenté par des exploitations petites à moyennes, il est important de souligner le phénomène de catégorisation économique et sociale qui s'opère sur l'agriculture béarnaise. Elle obéit à une pluralité de facteurs dont la forme de l'agriculture, l'espace dans lequel elle évolue, et les évolutions et modernisations dont elle fait l'objet ou non. Ces aspects viennent directement impacter sur le type de l'exploitation et sur son lien avec le secteur industriel.

### C) La paysannerie à l'échelle individuelle, à l'échelle de l'exploitation.

Ainsi, l'agriculture s'effectue dans le cadre de la ferme, le « larré », exploitation familiale qui constitue une connexion directe entre le noyau privé et le milieu professionnel et l'unité de base des structures agricoles. Il s'agit d'une propriété entourée de champs destinée à la culture ou à l'élevage qui s'étend généralement de 10 à 20 hectares (32% des exploitations de l'époque) mais qui peut varier de 4 à 30 hectares. Le cadre de cette agriculture, la ferme, constitue un espace d'interaction entre le milieu familial et l'exploitation agricole puisque ce sont, en majorité, exclusivement les membres de la famille qui exercent l'activité et qui articulent donc leurs modes de vie en fonction de leur activité professionnelle. Dans les années 1940, il s'agit d'une agriculture en grande majorité vivrière : la consommation est la première finalité de l'exploitation. Cependant, la commercialisation des produits constitue un intérêt économique et une source de revenu importants pour les agriculteurs. Dans le cadre de ces petites localités, on constate une communauté homogène, du fait des liens entre les agriculteurs (la connaissance d'autrui et

---

<sup>19</sup> THEAU (Francis), *Le Béarn et le maïs*, Pau, Mémoire de Master Recherche, 2013.

la solidarité sont des notions essentielles dans la communauté paysanne).

Dans le cadre même de la ferme, chaque personnalité, chaque membre de la famille tient un rôle à sa mesure dans le cercle familial tout comme dans l'activité agricole. Ainsi, est noté un phénomène de répartition des rôles effectuée de manière spontanée<sup>20</sup> qui s'inscrit dans une tradition ancienne de l'agriculture, de ses modes, ses codes et ses pratiques de fonctionnement spécifiques, diffusés et perpétués dans le cadre familial et des cercles de connaissances plus larges à l'échelle de la commune. De ce fait, L'homme de la maison, et son (ou ses) fils occupent une place prépondérante dans l'entretien de l'exploitation et l'activité agricole en elle-même. Leurs journées sont orientées et articulées autour de la culture des champs et de l'élevage auxquels ils accordent une place cruciale, tant dans sa dimension économique, que dans l'affect porté aux cultures et surtout aux bêtes. Les femmes, de toutes générations (car à l'époque le foyer abrite plusieurs générations, car lorsque l'on se marie, nous avons constaté un processus d'inclusion de la famille, et nous notons, de ce fait, un phénomène de cohabitation des différentes générations) s'occupent de la maison en elle-même, et bien souvent de la basse-cour (qui existe dans la majorité des fermes béarnaises). Leur rôle comprend l'éducation des enfants, mais elles ont également une fonction de soutien dans l'activité professionnelle. Il existe trois espaces marqués par leurs influences sur lesquels elles opèrent une autorité, une gestion et dont elles ont la responsabilité : le foyer, le jardin dont elles sont chargées dans une optique de consommation familiale et la basse-cour. Ces trois espaces constituent leurs terrains de circulation et d'opération et ont un lien, une transition entre le foyer et les cultures dans cette même logique de consommation dont elles sont responsables. Pendant la Guerre, puis à partir de 1940, est constaté un phénomène d'élargissement de ces espaces et d'émancipation par rapport à la fixation des ces responsabilités<sup>21</sup>. De même, si l'homme s'occupe de manière générale de l'aspect économique de la ferme, les femmes ont un rôle de gestion financière et de communication dans la vie de tous les jours ou dans une logique de commercialisation<sup>22</sup>. Dans le cadre des foyers, il est possible de constater l'intégration d'une hiérarchie relationnelle obéissant à une logique d'autorité. Ainsi, les anciens ont un pouvoir important de décision, en particulier sur les plus jeunes générations de l'exploitation et les nouveaux venus. Bien souvent, il s'agit de la nouvelle épouse qui vient

---

20 Cf. ici, l'importance notable de l'apport des sources orales quant à l'identification du phénomène. De même, il intéressant de souligner celui des travaux de Serge Lerat .

21 La question de l'émancipation de la femme paysanne sera abordée plus en profondeur par la suite.

22 Ces aspects ont été largement soulignés lors des entretiens avec nos témoins oraux.

intégrer le foyer. Une diversité de facteurs vient directement impacter sur la dimension relationnelle du foyer. La plupart du temps, le statut de la nouvelle venue se détermine en fonction de l'apport foncier qui la caractérise. Il est important, dans la société béarnaise de se marier et d'avoir des enfants pour assurer la transmission des valeurs morales de la ferme et de manière concrète, la ferme en elle-même. Pour cet élément, est avancée l'hypothèse selon laquelle, cette logique tient de la morale chrétienne très présente dans les milieux ruraux de cette époque et particulièrement en Béarn, dans laquelle le mariage a pour finalité immédiate la procréation et la pérennité du nom et par extension de l'exploitation. Par ailleurs, dans la communauté paysanne, il est de rigueur de respecter certains critères : on ne peut se marier avec n'importe qui, le mieux étant de se marier avec une personne appartenant à la communauté et la société de l'époque induisant une réduction de l'espace de rencontre. De manière générale, les mariages sont convenus et arrangés entre familles pour assurer un gain ou une préservation des terres, où chacun trouve son intérêt. Les enfants, quant à eux, sont élevés dans l'idéal chrétien et surtout dans la transmission de l'affect et de l'attachement très profond à sa ferme, à son environnement, à sa terre. Ils apprennent très tôt à s'occuper d'une exploitation, et même s'il existe un ensemble de formations encadrées pour apprendre les techniques du métier d'agriculteur et qui sont, de manière spécifique, développées à cette époque dans une logique de réformation et d'épanouissement du secteur agricole<sup>23</sup> le savoir-faire est, quant à lui, transmis dans le noyau familial en même temps que l'exploitation en elle-même.

#### La transmission patrimoniale et des mentalités, l'attachement à sa terre.

Parmi les caractéristiques sociales de ce monde paysan, est noté le rôle prépondérant de l'héritier mâle. En effet, la ferme et l'agriculture ne sont pas seulement une question de travail, d'emploi, mais de valeurs fondatrices de la communauté et à échelle moindre de la famille. L'honneur d'exercer une profession liée à la terre se transmet de génération en génération pour assurer la pérennité de la ferme et une certaine continuité familiale, puisque l'un est intimement lié à l'autre. En effet, la notoriété d'une famille à l'époque est souvent rattachée au nom de la ferme en elle-même, chaque terre ayant sa propre appellation, ce qui démontre l'aspect affectif et quasi-personnifié de la terre. Dans la majorité des cas, les fermes sont des héritages familiaux de nature économique en premier lieu mais qui sont considérés par les membres de la famille comme une légation avant tout

---

<sup>23</sup> Aspect de notre étude que nous étudierons plus largement dans la suite de notre réflexion.

symbolique et sentimentale comme la manifestation matérielle de la valeur de la famille, qui même si la pudeur naturelle du paysan béarnais implique de ne pas manifester ses sentiments, apportent fierté et attaches. Le premier héritier homme devient le successeur légitime de la ferme. Il s'agit généralement du premier né. De ce fait, est supposé que les cadets des fermes béarnaises sont à l'origine de l'exode rural de ces années-là<sup>24</sup>.

Outre l'importance de la transmission, le paysan béarnais se définit par un attachement de nature foncière à sa ferme et à son environnement. Il est exclu toute profession ou toute activité qui n'aurait pas de lien direct avec la terre et surtout avec sa terre. Cet attachement à sa parcelle, à la ferme personnifiée comme une seconde patrie, une seconde famille dans l'inconscient béarnais, implique une nature laborieuse dans une logique de pérennité de l'exploitation. Par ailleurs, les paysans béarnais éprouvent un sentiment de fierté et considèrent leur classe sociale comme fondatrice de la patrie française pour laquelle ils se sont sacrifiés tout au long de leur Histoire<sup>25</sup>. De la même manière, il est de rigueur, dans le cadre d'une famille béarnaise de manifester un comportement laborieux et de mettre son énergie au service de la ferme. Dire d'un paysan qu'il est « vaillant » peut être considéré chez les paysans béarnais de cette époque comme le compliment le plus fondateur mais aussi comme une caractéristique régionale et élémentaire<sup>26</sup>. Le paysan béarnais est jugé ( dans le cadre de la famille et à l'intérieur de la communauté, le paysan béarnais n'accorde que très peu d'importance à un jugement externe à la communauté paysanne) en fonction de cette capacité à fournir un travail : ce n'est pas ce qu'il gagne qui va être évalué mais plutôt la difficulté du travail et le temps fourni pour cela. De même, cet aspect-là implique une certaine pudeur, et dans les sentiments envers sa propre famille et par rapport à son activité. Ainsi, la plainte, les revendications malgré les charges considérables de travail qu'induit l'activité agricole sous toutes ses formes, ne sont pas considérées comme une donnée acceptable dans le cadre de la famille. Nous sommes ici face à des comportements et des mœurs spécifiques au monde paysan béarnais qui constituent des facteurs de déterminismes qui viennent directement impacter sur leurs caractéristiques anthropologiques en complémentarité de leurs réalités de classes sociales.

---

24 Exode rural notamment évoqué dans le mémoire de Denis Larribeau ainsi que dans les travaux de Serge Lerat.

25 La société française, ayant été longuement représentée par le monde rural et composée en grande majorité de paysans, particulièrement en Béarn. On peut penser notamment ici à la Grande Guerre.

26 Cet aspect a d'ailleurs été mis en avant lors des entretiens avec nos sources orales.

Il est également important de souligner pour conclure cette présentation générale la modération politique des paysans béarnais. Le Béarn s'inscrit dans une forte tradition démocratique que la paysannerie respecte. Cette modération politique peut s'expliquer par un phénomène de désintérêt d'une grande partie des paysans n'appartenant à aucun organisme agricole ni aucun syndicat et qui portent pourtant leur intérêt sur la place économique. Toutefois, il est exclu de parler d'un processus de dépolitisation car la politique constitue, néanmoins, un fort centre d'intérêt chez les agriculteurs, particulièrement la politique régionale ou du moins locale. L'intérêt politique concerne une certaine catégorie d'agriculteurs, particulièrement, comme évoqué précédemment, les propriétaires exploitants qui tendent naturellement vers le secteur de l'agro-alimentaire, et qui pour la majorité ont un lien avec des organismes de corporations ou des syndicats<sup>27</sup>.

Cet ensemble de caractéristiques amènent à l'établissement d'une sociologie du Béarn rural, et donc par extension de la paysannerie béarnaise, qui se construit par la connexion et l'interaction avec son milieu et sa classe sociale ainsi que l'agriculture qui les définit en grande partie, mais également grâce à l'organisation sociale de cette dernière qui vient compléter la caractérisation d'un monde complexe ayant ses propres mœurs et son propre système de fonctionnement. Il s'agit d'un monde spécifique qui se définit en interaction avec le milieu et l'espace dans lequel il évolue. De même, il est à noter la particularité des structures, des mécanismes et des idéologies qui viennent définir sociologiquement la communauté paysanne. Néanmoins, il convient d'effectuer une approche formelle et d'aborder les aspects institutionnels qui viennent apporter un cadre et une dimension politiques forts à la paysannerie béarnaise en rapport avec la temporalité à laquelle elle est liée.

Dans une volonté de continuité du processus de caractérisation de la communauté paysanne béarnaise dans les années 1940, il nous est apparu nécessaire d'établir une réflexion relative au cadre structurel du monde paysan. Ainsi, les institutions et organismes liés à cette communauté par la gestion des aspects agricoles viennent apporter un cadre à l'activité agricole. La problématisation du rôle de ces organismes et organisations syndicales, qui viennent apporter une dimension administrative, politique et sociale à la paysannerie, s'est effectuée par la mise en perspective entre le programme du

---

<sup>27</sup> La corporation paysanne et les syndicats paysans feront également l'objet d'une étude dans notre réflexion.

gouvernement de collaboration et l'énumération des corps exécutifs en place à l'échelle du département, par un phénomène de délégation du pouvoir, qui permet une application optimale de certaines réformes qui touchent le monde agricole béarnais. De même, dans la pratique de ces mêmes organismes, s'est effectué un processus de hiérarchisation qui nous a permis de mettre en évidence leurs rôles et fonctions respectives. En outre, l'encadrement de l'agriculture béarnaise tient également à la place et au rôle que tiennent certaines personnalités locales qui procurent un statut plus affirmé au secteur agricole et optimisent l'évolution, et la modernisation de ce dernier.

Ainsi, dans cette réflexion relative au cadre politique et administratif de la paysannerie béarnaise pendant la Seconde Guerre mondiale, trois idées principales seront développées : la mise en exergue théorique du monde paysan par le régime de Vichy ; son application concrète à travers ces corps administratifs qui se manifestent par phénomène de délégation du pouvoir à l'échelle départementale, dont nous effectuerons une hiérarchisation, et qui exprime le programme gouvernemental par le biais de réformes agraires ; et enfin la place des personnalités et élites politiques locales dans l'évolution du monde paysan.

## Chapitre 2 : Cadre structurel et administratif.

Afin de souligner les traits de réflexion souhaités, il nous a semblé plus pertinent de développer notre étude par l'approche de différents points, pour arriver de manière progressive à tirer et à identifier les idées mises en exergue.

### A) Pétain et l'agriculture

L'armistice de 1940 amorce un nouveau gouvernement de collaboration avec l'occupant allemand. Il s'agit du régime de Vichy sous la direction du maréchal Philippe Pétain<sup>28</sup> secondé par son premier ministre Pierre Laval<sup>29</sup>. L'armistice prévoit également le découpage de la France en deux parties géographiquement inégales<sup>30</sup>. La partie Sud-Est de

---

28 Homme politique de la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, acteur héroïsé de la Première Guerre mondiale (1914-1918), acteur de la bataille de Verdun en 1916.

29 Homme politique du XX<sup>ème</sup> siècle, connu pour avoir été premier ministre du régime de Vichy entre 1940 et 1944.

30 Découpage de la France en deux parties en 1940 : la partie Nord-Est et le littoral Ouest étant occupés et la partie Sud-Est étant considérée comme « libre » et placée sous la direction du régime de Vichy.



la France est placée sous la direction du régime de Vichy et du maréchal Pétain, nouvelle figure incarnant une nouvelle idéologie française, et la partie occupée. Les Basses-Pyrénées sont coupées en deux, le Béarn est en grande partie en zone dite libre jusqu'en novembre 1942. Ainsi, à l'initiative du nouveau gouvernement, s'est établie une série de réformes et de mutations répondant à de nouveaux impératifs de guerre et à une nouvelle idéologie de collaboration. Parmi cette série de réformes, le gouvernement de Pétain prévoit un phénomène d'affirmation et un processus de valorisation du milieu agricole. « Travail, Famille, Patrie » devient la nouvelle devise française et le monde paysan est destiné à incarner le nouveau visage de la France de Vichy. De cette manière, Pétain présente la paysannerie française comme l'avenir économique mais surtout symbolique du pays qui doit se souder autour de cette communauté. De ce fait, il préconise un retour aux valeurs du monde rural et à la notion de la terre. « La terre ne ment pas » reste une citation marquante du maréchal en ces temps de guerre et à sa volonté théorique de mettre en valeur la communauté paysanne, notamment lors de son discours à Tulle en avril 1941<sup>31</sup>. La figure du maréchal associe le monde agricole aux valeurs morales nécessaires comme base d'un gouvernement : le caractère laborieux, l'honnêteté, la modestie. Il présente la paysannerie comme fondatrice de la nation française, qui a sacrifié les siens pendant la Première Guerre mondiale, et touche le point de traumatisme des Français. Ainsi, il justifie son comportement de collaboration avec l'État allemand par cette volonté d'éviter la guerre par tous les moyens, de rester dans une dynamique pacifique, de préserver les Français et se présenter comme une forme de second père pour la patrie française, bienveillant et salvateur<sup>32</sup>. Il expose l'agriculture comme l'avenir du pays, et exprime, dans ses intentions, sa volonté d'entreprendre un processus de valorisation de cette dernière par un phénomène de modernisation. Le monde agricole constitue alors le secteur qui sert d'appui à la nouvelle idéologie de Vichy, la Révolution Nationale, qui s'inscrit dans une logique de rupture et dans un processus de réformation législative ainsi que de la société par rapport aux régimes passés. Le maréchal Pétain, et le premier ministre de l'agriculture de l'époque, Pierre Caziot ont pour volonté de faire de l'agriculture la base de l'économie française, et de lui assurer sa primauté au sein de la société. Ainsi, au delà de l'idéologie, ce discours appelle clairement à une orientation politique et économique nationale mais aussi internationale dans la mesure où le gouvernement de Pétain entend intégrer la France dans

---

31 Où il prononça également « La France redeviendra ce qu'elle n'aurait jamais dû cesser d'être : une nation essentiellement agricole. Elle restaurera les antiques traditions artisanales. » Denis Larribeau, « *Le Béarn face à la Seconde Guerre Mondiale* », Bordeaux, 2002. Voir en annexe le discours de Pétain aux paysans.

32 Pétain étant également surnommé « Le maréchal Paysan ».

le système des échanges européens grâce à la place de puissance agricole qu'il compte lui octroyer en lien avec l'industrie, par le biais de la collaboration avec l'Allemagne. Toutefois, il n'est jamais stipulé dans ses discours, dans une logique stratégique de propagande, que cette mise en valeur de l'agriculture par le gouvernement est directement imposée par l'Allemagne nazie qui compte faire de la France son fournisseur privilégié en matières premières agricoles. De ce fait, la réformation du monde agricole, déguisée en nouveau socle de la société française, n'est en réalité effectuée que dans l'urgence et la nécessité d'approvisionner l'Allemagne dans un premier temps, mais aussi la France, qui du fait de ces ponctions va entrer dans une crise qui touchera directement les agriculteurs mais aussi, de manière générale, l'ensemble du pays. L'application de manière concrète et pratique de la nouvelle idéologie mise en exergue par le gouvernement de Vichy et la propagande qui en découle, s'exercent par l'intermédiaire d'une série d'organismes institutionnels, de corps exécutifs, de syndicats et de corporations<sup>33</sup>. Dans la constitution de cette réflexion les travaux de Jean-Pierre Azema et de François Bedarida<sup>34</sup> au sujet de la France sous Vichy ont constitué un apport fondamental.

#### B) Le cadre structurel de l'agriculture à l'échelle nationale et régionale

Cet ensemble d'organismes<sup>35</sup> se forme comme la délégation concrète de l'application des valeurs théoriques du nouveau gouvernement et se constitue en une hiérarchie pyramidale qui vient apporter un cadre au monde agricole français qui se renforce sous l'Occupation. Dans une logique de cohérence de notre approche formelle, il est apparu d'une importance considérable d'effectuer une étude de cette hiérarchie, afin de pouvoir énumérer l'ensemble des institutions dont il est question, et d'aboutir à une analyse de leurs rôles respectifs. En effet, le nouveau gouvernement de la France dite « libre » (la ligne de démarcation étant matérialisée, à l'échelle des Basses-Pyrénées dans la ville d'Orthez, notamment), est constitué d'un pouvoir central symbolisé par la figure du maréchal Pétain et par son Premier ministre Laval. Ce gouvernement s'exprime, à l'échelle nationale par un ensemble de ministères dont le ministère de l'agriculture. A l'échelle des

---

33 La notion de corporation, comme les organismes dont il est ici question, en accord avec la direction du présent mémoire, fait l'objet dans notre étude, d'une réflexion d'ordre général afin de pouvoir traiter l'ensemble des données.

34 AZEMA (Jean-Pierre), BEDARIDA (François), *La France des années noires*, Paris, Éditions du Seuil, 1993.

35 Nous aborderons dans ce mémoire, uniquement les organismes dont il a été question dans les sources utilisées, à savoir les archives préfectorales 1031 W 138.

Basses-Pyrénées, et par effet de miroir, de symétrie, le préfet<sup>36</sup>, et donc la préfecture, représente le pouvoir central et la *Direction des Services Agricoles* représente, quant à elle, le ministère de l'Agriculture dans le cadre du département et sont tous deux une extension du pouvoir national. Pendant la Seconde Guerre mondiale, son rôle s'est intensifié et un document préfectoral nous a permis l'établissement d'une liste des fonctions ajoutées pendant cette période, dont voici quelques exemples notables : contrôle des répartitions de l'imposition en maïs, blé, orge, pomme de terre, haricots et fèves dans les communes ; imposition en paille et foin, examen des réclamations collectives, mise à jour des fichiers des agriculteurs prisonniers, enquêtes fruitières, contrôle sanitaire des végétaux, établissement de bilan pour les viandes, répartition des machines agricoles indispensables, examen des demandes de restauration pour l'habitat rural, visite et contrôle des champs de maïs, répartition des fumiers entre les maraîchers, encadrement des enseignements agricoles, contrôle des groupements interprofessionnels, etc... Il s'agit donc d'un organisme auquel sont rattachés de multiples fonctions et qui comportent des prérogatives de nature diverse. *La Direction des Services Agricoles*, par mécanisme pyramidal, se découpe en plusieurs corps exécutifs, plusieurs dénominations.

- Le Génie Rural se forme comme une de ces dénominations, et constitue un organisme de gestion et d'entretien des infrastructures qui s'inscrit dans une dynamique d'améliorations agricoles. Pendant la Seconde Guerre mondiale, c'est principalement cette structure à travers laquelle s'exerce la modernisation du monde agricole en milieu rural. Son rôle tient à l'organisation, à l'aménagement des campagnes sur la voie publique (travaux sur les routes pour faciliter la circulation des engins agricoles sur les axes de transport), ainsi qu'à la gestion de l'équipement technique des agriculteurs chez les particuliers. Pendant la période de 1940 à 1944, sa place est prépondérante, d'une part du fait des difficultés amenées par la Guerre, d'une autre par l'amélioration des conditions de travail des agriculteurs<sup>37</sup> béarnais. En effet, notre étude nous a amené à étudier certaines archives, dont des lettres officielles entre le préfet et le directeur du service du Génie Rural qui révèlent la prévision et l'organisation de nombreux travaux. Parmi eux, nous avons constaté un programme d'électrification de certaines communes à dominante rurale et agricole comme Idron<sup>38</sup> par exemple. Il est également question d'aménagement des routes et voies de transport. De même, le Génie Rural, en accord avec des subventions provenant du

---

36 Respectivement Emile Ducommun en 1940 et Paul Grimaud en 1942.

37 Il est à préciser que le terme « agriculteur » n'était pas employé à l'époque des faits, mais « cultivateur ».

38 Commune se situant à l'est de la capitale paloise.

ministère de l'Agriculture, se charge de travaux de reconstruction ou d'amélioration des bâtiments servant à l'activité agricole chez les particuliers (comme les étables pour les éleveurs, par exemple) lorsque les conditions l'exigent ou lorsque les travaux de modernisation sont demandés par les agriculteurs eux-mêmes, se trouvant dans l'incapacité financière de l'effectuer eux-mêmes du fait de la situation de crise due aux temps de guerre.

- L'ONIC (Office National Interprofessionnel des Céréales) constitue de la même manière un découpage administratif des Services Agricoles (car placé sous l'autorité du ministère de l'Agriculture<sup>39</sup> et du ministère des Finances). Il s'agit d'une création du Front Populaire datant de 1936<sup>40</sup> dans une optique de stabilisation du marché des céréales garantissant des revenus aux agriculteurs par l'intermédiaire d'une politique du prix dirigiste et par le monopole des importations et exportations afin de pallier le mécontentement des agriculteurs qui représentaient alors une grande partie de la société française. Il fonctionne par un conseil composé des divers acteurs de l'activité agricole (producteurs, coopératives, minotiers, intermédiaires, consommateurs). Cet organisme évolue en 1940 dans la mesure où il ne se cantonne plus uniquement à la culture du blé comme le prévoyait la création initiale de 1936 mais à tous les types de céréales. Il est pourvu de trois buts principaux : l'étude et la prospective sur les marchés, la stabilisation des prix et l'intervention auprès des professionnels dans la garantie du prix. Dans les Basses-Pyrénées, cette structure se localise dans la ville de Lescar<sup>41</sup> et a pour objectif la gestion du marché des cultures à l'échelle du département.

- Parmi ces découpages administratifs, on trouve également certains organismes spécifiques à un secteur de l'agriculture en particulier comme la GIRPIA (Groupement Interprofessionnel de Répartition des Produits Indispensables à l'Agriculture) organisme ayant pour finalité la gestion et la distribution de matières premières nécessaires à l'activité agricole aux agriculteurs et la répartition des divers matériaux. Il s'agit d'une création issue de la loi du 19 novembre 1943 qui devient la SAMPA (Services d'Approvisionnement en Moyen Agricole), puis successivement l'OAD (Office Agricole Départemental) en 1945. Son action se cantonne à la distribution des produits agricoles alors qu'initialement il s'agit d'un organisme créé dans un but de développement de l'agriculture. Son rôle trouve une

---

39 Sous l'autorité de Pierre Caziot.

40 En 1936, l'organisme se nommait « Office National Interprofessionnel du blé » et devient « Office Interprofessionnel des Céréales » en 1940.

41 Ville se situant à l'ouest de Pau.

utilité dans la période de la guerre, mais en 1949, il est dissous.

De même, on trouve des organismes spécifiquement créés pour le temps de conflit qui constitue le cadre temporel de notre étude. Il s'agit principalement du Service des Ravitaillements créé dans la nécessité en 1940. De la même manière que pour les autres organismes, des directions régionales et départementales sont instituées et les préfets se voient attribuer un rôle en matière de fixation des prix et au sujet du marché noir. C'est une institution qui touche particulièrement le monde agricole puisque l'appellation même du ministère de l'Agriculture est « ministère de l'Agriculture et du Ravitaillement » l'un étant directement lié à l'autre, car l'Agriculture est nécessaire au Ravitaillement et du fait du besoin de ravitaillement ainsi que de l'implication de la paysannerie dans le marché noir<sup>42</sup>. Il est également impératif dans le cadre de notre réflexion d'aborder le Service Civique Rural. Il s'agit d'une structure créée en mars 1941, dans l'optique de faire participer la jeunesse aux grands travaux agricoles et pallier, ainsi, le manque de main-d'œuvre masculine dus aux départs de 1939, 1941 et 1943<sup>43</sup>. Cette implication de la jeunesse dans l'évolution de l'agriculture béarnaise constitue une création qui se forme par effet de miroir au STO à venir (Service du Travail Obligatoire) de 1943 qui envoie la jeunesse en Allemagne pour travailler et compenser le manque de main d'œuvre allemande. Il s'agit d'un organisme spécifique au temps de guerre. En outre, il existe également un Secrétariat de Propagande et de Défense Agricole qui s'inscrit directement dans la volonté de Pétain de placer le monde agricole au centre des intérêts du gouvernement.

Cet ensemble hiérarchisé de structures constitue donc le cadre administratif du monde paysan et apporte un cadre juridique à l'agriculture française, et ici plus spécifiquement béarnaise. Elles s'articulent comme l'extension du pouvoir et des nouvelles directives du gouvernement en place. En outre, ces organismes ont pour fonction principale de valoriser le monde paysan mais ont pour rôle primordial d'assurer la gestion, et la continuité du fonctionnement de l'activité agricole en temps de guerre. Il s'agit d'un élément essentiel dans la mesure où le secteur agricole tient une place importante dans le maintien de la société par le fait qu'il participe de manière très large aux réapprovisionnements, l'État ponctionnant une majeure partie des produits des récoltes et réquisitionnant du matériel et même des bêtes. Il est important de mettre en avant les

---

42 Pratique que nous étudierons plus spécifiquement dans la suite de notre réflexion.

43 Aspect de notre réflexion qui fera également l'objet d'une partie plus importante dans la suite de notre réflexion.

travaux de Paul Houe au sujet du développement rural dans le cadre de cette réflexion. Cependant, pendant la période de 1940 à 1944, des groupements formés et dirigés par les agriculteurs eux-mêmes, sont mis en place ou maintenus et assure la défense de leurs droits et l'amélioration des conditions de vie et de travail.

### La Corporation Paysanne.

Parmi ces groupements de paysans, il est nécessaire d'aborder la question sous un angle corporatiste. En effet, la Corporation Paysanne constitue un cadre de nature juridique également très important, en particulier en temps de guerre. L'organisation corporatiste paysanne a été créée en décembre 1940<sup>44</sup>, sur une initiative du maréchal Pétain s'inscrivant dans sa volonté de valoriser le monde paysan et de le présenter comme le nouveau socle de l'idéologie de Vichy. Les travaux d'Isabelle Boussard nous ont assuré une meilleure compréhension du sujet et ont contribué à notre réflexion sur le fonctionnement de la Corporation Paysanne<sup>45</sup>.

Sa création trouve ses origines également dans la notion d'*Agrarisme*<sup>46</sup> née à la fin du XIXème siècle et qui se poursuit au XXème siècle. De même, au début du XXème siècle, certains organismes assez similaires dans leurs formes constituent une forme de prémices à cette structure. Cependant, la Corporation Paysanne est née de manière concrète pendant la Seconde Guerre mondiale, sous le gouvernement de Vichy. Sa finalité est le regroupement en un unique organisme de l'ensemble des professions et par extension des professionnels agricoles ou touchant au monde agricole. Elle réunit sous un même corps toutes les catégories sociales (les propriétaires comme les ouvriers). De même, elle rassemble en son sein la plupart des structures agricoles d'avant-guerre dont les syndicats.

La gestion de cette corporation est laissée aux agriculteurs, organisée en une hiérarchie particulière mais elle est, toutefois, placée sous l'autorité de l'État et par extension sous l'autorité du ministère de l'Agriculture qui vient lui apporter un cadre officiel. Par ailleurs, les lois et réformes effectuées dans le domaine agricole s'élaborent par le biais de la corporation paysanne qui permet la constitution d'un cadre législatif important. En outre, la corporation évolue pendant la Guerre comme une organisation s'articulant comme une forme de syndicat unique, composé principalement des élites du

---

44 Le 2 décembre 1940.

45 BOUSSARD (Isabelle), *Vichy et la corporation paysanne*, Paris, Éditions Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1980.

46 *Agrarisme* désigne un concept, une idéologie et un mouvement social rural ayant pour finalité la défense du monde agricole, des droits et des intérêts agraires, et principalement des agriculteurs.

monde agricole<sup>47</sup> et les personnalités ou notables locaux qui présentent des liens avec le monde agricole, puisque à l'image du gouvernement, la Corporation Paysanne se divise en sections régionales. Par ailleurs, la Corporation Paysanne évolue dans son cadre administratif dans la mesure où la loi de décembre 1942<sup>48</sup> vient compléter celle de sa création de 1940 et organise l'aspect formel de la Corporation : la hiérarchie, direction<sup>49</sup> réglementation etc... La loi de 1942 entame un processus d'étatisation de la Corporation Agricole, renforçant la centralisation du pouvoir en réduisant son autonomie. Le but premier de la Corporation est d'apporter une expression à l'idéologie du retour à la terre que met en exergue le maréchal Pétain. La Corporation Paysanne s'illustre alors pendant la Seconde Guerre mondiale, temps de crises à toutes les échelles, comme la concrétisation de l'unité paysanne, unité qui pour le gouvernement, doit redonner à la paysannerie sa première place dans la nation. Il faut envisager deux finalités fondamentales de l'ordre corporatiste : une organisation professionnelle paysanne autonome et un aspect politique d'instauration d'un régime corporatiste innovant. La Corporation Paysanne permet de pallier le désordre socio-économique du secteur primaire en dotant les professions agricoles d'un pouvoir de réglementation officiel reconnu par l'État. A l'échelle nationale, on note l'existence d'un Conseil National Corporatiste, créé en 1942 et à l'échelle régionale, il existe un Conseil Régional Corporatiste où sont élus les dirigeants de la Corporation qui mènent directement l'action Corporatiste. La Corporation paysanne s'articule comme un véritable ministère dans la mesure où elle se divise en plusieurs sections géographiques, qu'elle est pourvue d'un système de directions, et qu'elle se divise en plusieurs *services*.

La Corporation paysanne comprend l'ensemble des structures et des familles touchant à l'Agriculture, se fractionnant en deux catégories distinctes : les membres individuels (à savoir les chefs d'exploitation, les propriétaires, les artisans ruraux, les employés des organisations professionnelles) et les membres collectifs (à savoir les mutualités agricoles, les coopératives et le crédit agricole mutuel). En outre, elle est extrêmement liée aux syndicats, qui constituent, quant à eux, des structures juridiques indépendantes et plurielles en Béarn, qui ont pour fonction la défense des droits des agriculteurs et la possibilité d'expression par le regroupement des revendications agraires. Il existe trois échelons de fragmentation géographique des syndicats. Il faut envisager dans un premier temps l'échelon de base, le syndicat corporatiste local, généralement mixte, c'est-à-dire dirigé par un agriculteur exploitant qui est nommé syndic, assisté par une

---

47 Parmi lesquels majoritairement, se trouvent les grands propriétaires.

48 La loi du 16 décembre 1942.

49 Direction de la Corporation Paysanne qui se fait par le biais d'élus, comme un organisme syndicale.

Chambre syndicale, et ayant autorité sur l'ensemble des services économiques et techniques de l'Agriculture dans le respect de la législation. Dans un deuxième temps, il est nécessaire d'aborder l'échelon régional ou départemental nommé l'Union Régionale Corporative qui regroupe en un seul corps l'ensemble des syndicats et organisations corporatives de la circonscription sous l'autorité d'un délégué régional. Enfin, dans un troisième temps, il faut appréhender l'échelon national, la Commission Nationale d'Organisation Corporative<sup>50</sup> qui est remplacée en 1942, comme nous l'avons spécifié précédemment par le Conseil National Corporatif sous l'autorité du ministre, comprenant les organismes centraux des groupes professionnels et spécialisés (Crédit, Mutualités), la Chambre syndicale, et le Conseil National. Ces structures de groupements qui ont pour finalité la défense des droits des agricultures, se lient, quant à elles avec d'autres organismes, tel que la Maison du Paysan qui est une structure basée sur la commercialisation des produits issus de l'Agriculture<sup>51</sup> ou la Maison de l'Agriculture qui se présente comme un organe de représentation des diverses classes de paysans.

En outre, à l'échelle du Béarn, le Mouvement Paysan, créé par Samuel de Lestapis,<sup>52</sup> tient un rôle de premier plan dans la mesure où il développe la coopération professionnelle et assure l'épanouissement de l'Agriculture locale par la création de la Maison du Paysan (que nous venons d'aborder), d'une Mutualité (assurance matérielle et sociale), de coopératives de stockage, ainsi que de crédits spécifiques que les banques accordent aux paysans<sup>53</sup>. En somme, ces institutions qui s'articulent de manière complexe se construisent dans une logique de développement du monde paysan en analogie et en respect avec l'idéologie du gouvernement de Vichy. Par ailleurs, un rapport fort entre ces organes de défense des droits des acteurs de l'Agriculture et les structures s'intéresse à la jeunesse agricole. En effet, dans notre recherche, nous avons constaté l'existence d'un Orphelinat Agricole à Pau datant de 1870, service social recueillant les orphelins d'origine agricole, et un lien entre cette structure et l'État puisque à l'échelle des Basses-Pyrénées, le préfet entretenait des liens avec les dirigeants de cet orphelinat à qui il apportait des financements et des subventions. De même, se sont développées des institutions de formation agricole techniques pour la jeunesse à plusieurs niveaux. Depuis la fin du XIXème siècle, il existait une pluralité de corps d'enseignement agricole : écoles par

---

50 Il existe également l'UNSA, Union Nationale des Syndicats Agricoles.

51 Structure qui présente un lien fort avec les coopératives agricoles qui sont des organes d'aide à la commercialisation qui permettent un rapport entre les agriculteurs et les entreprises par l'équipement, l'approvisionnement, le stockage et l'aide à la commercialisation.

52 Samuel de Lestapis, que nous évoquerons plus en détail par la suite.

53 Le mémoire de M.Larribeau nous a considérablement apporté au sujet du Mouvement Paysan.



alternance, lycées privés etc... L'État accordait une importance considérable aux enjeux de la formation des acteurs futurs de l'agriculture et de nouvelles mesures pendant la Seconde Guerre mondiale amènent à la multiplication des institutions de formations privées portant sur l'apprentissage agricole. Le but étant de transmettre les connaissances de nature agraire et technique en plus de la formation pratique que la plupart des jeunes reçoivent dans le cadre du foyer<sup>54</sup>. A l'échelle des Basses-Pyrénées, on note l'existence de l'Institut Agricole de Notre-Dame-Des-Champs, à quelques kilomètres de la capitale Paloise, par exemple. De même, l'école Normale<sup>55</sup> de Lescar tient une place prépondérante dans le domaine de l'enseignement agricole puisqu'il comprend une partie d'étude théorique mais aussi pratique. Par ailleurs, dans les études primaires, la connaissance de certaines bases de l'agriculture était nécessaire pour obtenir le certificat d'études. De même, l'importance des professeurs départementaux, chargés de la diffusion de ces connaissances à travers les diverses institutions de formation agricole, tels que M.Breil, basé à Pau ou M.Castex<sup>56</sup> basé à Lembeye<sup>57</sup>. Dans les rapports de préfets, un projet de mise en place d'un institut de formation agricole appelé « centres de pré-apprentissage agricole » à Mourenx<sup>58</sup> et à Barzun<sup>59</sup>, projet qui s'inscrit manifestement dans une volonté de formation agricole en collaboration avec divers organismes d'orientation professionnelles agricoles. Les organes de formation agricole pour la jeunesse ont donc constitué un enjeu important pendant la Seconde Guerre mondiale, obéissant à la logique de valorisation du monde paysan.

Il faut donc comprendre, qu'il existe, à l'échelle nationale et départementale, et donc par extension du Béarn, une pluralité d'organes et de structures qui viennent apporter un cadre administratif renouvelé au monde agricole pendant la Seconde Guerre mondiale. Ils s'articulent en une hiérarchie complexe et comme délégation du pouvoir central qui a pour objectif la valorisation et l'affirmation du monde paysan. La Seconde Guerre mondiale a donc engendré de multiples réformes dans l'agriculture et s'inscrit dans une volonté gouvernementale de rupture. En outre, il est important d'appréhender le rôle des grandes personnalités et des notables locaux dans l'avancée du monde paysan de l'époque car les structures n'existent qu'au travers des hommes qui les dirigent.

---

54 La majorité de ces étudiants étant issue du milieu agricole.

55 École supérieur agricole privée.

56 Il s'agit de personnalités antérieures à notre période de recherche mais dont la notoriété est telle, qu'il nous est apparu nécessaire de les évoquer.

57 Commune très rurale située au Nord du Béarn.

58 Commune à l'Ouest du Béarn.

59 Commune à l'Est du Béarn ( entre Pau et Nay).

### C) Les personnalités locales influentes.

Effectivement, le développement de l'Agriculture et du monde rural par une logique de réformes pendant la Seconde Guerre mondiale, tient à des personnalités politiques ou d'importance locale. A l'échelle nationale, il est à noter l'importance de Pierre Caziot, initialement ingénieur agronome de profession, propriétaire d'une grande exploitation dans le Berry ; il tend vers une carrière politique. Il est ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement jusqu'en décembre 1940, puis devient secrétaire d'État à l'Agriculture pour redevenir ministre de l'Agriculture d'avril à septembre 1942. Il est l'un des inspirateurs et des fondateurs de la Corporation Paysanne. Par ailleurs, Jacques Leroy Ladurie constitue une personnalité politique influente. Membre et militant du syndicat l'Union Nationale des Syndicats Agricoles, et dirigeant de *l'Encyclopédie Paysanne*, il est également ministre de l'Agriculture à partir de décembre 1940, mais de manière progressive, il s'éloigne de Vichy pour se rapprocher de la Résistance en 1943, quand il rejoint l'OCM<sup>60</sup>. Certaines personnalités sont également à noter du fait de leur notoriété et du rôle qu'elles tiennent dans le monde du syndicalisme agricole et du corporatisme, dont M. Salleron et M. Goussault, délégués généraux, M. Guébriant, président de la Commission Nationale ou encore M. Dorgères, délégué général à la propagande. Il s'agit d'hommes politiques et syndicalistes dont le rayonnement s'effectue à l'échelle nationale et qui sont les acteurs principaux du monde syndical, initiateur de la Corporation, et dirigeants politiques agricoles dans le cadre du gouvernement de Vichy.

A l'échelle régionale, outre l'importance du préfet qui représente le pouvoir central dans les Basses-Pyrénées, nous avons constaté l'influence conséquente d'un certain nombre de personnalités. Dans un premier temps, il est à noter l'importance du rôle et des actions menées par Samuel de Lestapis dans le monde rural béarnais. Dans le cadre de cette partie de notre mémoire, il nous a semblé intéressant et important d'évoquer ce personnage politique du début du XX<sup>ème</sup> siècle en Béarn, malgré le fait que certaines de ses actions pour le monde agricole n'entrent pas dans le cadre temporel de notre étude, mais parce que ses initiatives pour les paysans béarnais trouvent une continuité pendant la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit à la fois d'un homme politique, d'un syndicaliste agricole, d'un propriétaire exploitant et d'une personnalité locale, reconnue et appréciée par le monde

---

60 Organisation Civile et Militaire, il s'agit d'une organisation de Résistance.

paysan béarnais pour ses actions menées en faveur de l'épanouissement du monde rural. Il fait partie des quatre députés des Basses-Pyrénées<sup>61</sup>, avec M. Mendiondou, maire d'Oloron classé Gauche Indépendante, M. Lillaz de la Gauche Républicaine (les deux candidats se situant dans la mouvance plutôt radicale), et M. Delomb-Sorbé classé Gauche Indépendante. Samuel de Lestapis tient son siège de l'Action Républicaine de Gauche et des Radicaux Indépendants (ARGRI) à Pau. Comme évoqué précédemment, il est à l'origine de la création du Mouvement Paysan en Béarn, qui constitue un organisme d'aide matériel aux paysans des Basses-Pyrénées, plus qu'idéologique. Il rassemble des structures tels qu'une mutualité agricole, des coopératives de stockage, des crédits particuliers accordés aux paysans par les banques. Par ailleurs, pendant la Seconde Guerre mondiale, la présence d'une série de personnalités influentes siégeant aux divers organismes agricoles dans le Béarn est à noter. C'est notamment le cas de M. Douence, directeur général des Services Agricoles, et de M. Bonnemaïson. Il s'agit d'un personnage important dans le monde rural béarnais. Professeur de techniques agricoles de métier, il s'agit d'un homme engagé dans la cause paysanne. C'est également le cas de M. Bidau et de M. Lacabe, représentant de la Mutualité Agricole, ou de M. Mondinat, représentant du Crédit Agricole. En somme, ces dirigeants et représentants de structures agricoles béarnaises constituent des personnalités politiques et syndicales engagées et reconnues dans les Basses-Pyrénées. Il est à préciser, que de manière générale, les hommes de pouvoir en Béarn sont élus que s'ils sont originaires de la région. Avant et pendant la période étudiée, il est très rare de trouver un homme politique non-Béarnais élu en Béarn. Ainsi que nous l'avons expliqué en introduisant notre sujet, le Béarn est une région au sentiment identitaire fort. De ce fait, les hommes de pouvoir doivent être des notables locaux, préalablement connus de tous parce qu'ils sont originaires de la région.

En conclusion, le cadre structurel de l'agriculture sous Vichy tient à l'application de l'idéologie du gouvernement de Pétain en rapport avec le retour aux valeurs terriennes, par les institutions s'organisant en une hiérarchie complexe et en délégation du pouvoir dans une logique de réforme spécifique à la période de l'Occupation. De même, elle tient à l'importance et l'apport des personnalités politiques du monde agricole de l'époque en termes de développement du monde agricole à tous les niveaux, puisque les structures existent uniquement par la main des hommes qui les dirigent. Il nous est apparu nécessaire

---

61 Dont deux sont de gauche et deux sont du Front Populaire.

de mener une réflexion sur le cadre structurel, politique et administratif de l'agriculture à l'échelle nationale, et à l'échelle du Béarn pendant la Seconde Guerre mondiale dans une optique de meilleure compréhension de notre sujet tout comme le fond ne peut être étudié sans avoir, au préalable, trouvé sa forme. Cependant, à mesure que le fil de notre étude se clarifie sur ce point complexe, nous avons constaté l'importance de souligner un certain décalage entre la volonté de mise en exergue de l'Agriculture par le gouvernement et ses institutions et la réalité des faits c'est-à-dire les difficultés vécues par les agriculteurs eux-mêmes, l'opinion publique à l'échelle du monde paysan, et même une contradiction du gouvernement entre son idéologie et la concrétisation de cette dernière.

Dans la partie de notre étude précédente notre réflexion, nous avons établi un état des lieux du cadre structurel, politique et administratif de l'agriculture nationale et par extension béarnaise des années 1940, ainsi qu'une focalisation sur les acteurs de ce cadre. Nous avons souligné le processus de réformation du monde agricole qui s'opère pendant la Seconde Guerre mondiale dans un idéal de rupture avec le passé et de modernisation afin de réaffirmer la paysannerie et de lui octroyer un rôle de premier plan dans l'avenir du pays. L'intérêt de la réflexion menée dans cette fraction de notre mémoire, est d'étudier le décalage entre la doctrine pétainiste, les projets gouvernementaux, les discours des acteurs politiques de l'agriculture et la réalité des faits, vus et vécus par les protagonistes, à savoir les agriculteurs béarnais. La notion de décalage est importante dans la mesure où il est fondamental de comprendre l'écart qu'il peut exister entre la théorie officielle de Vichy et les pratiques des agriculteurs en accord avec la nouvelle législation, les nouvelles réformes et les nouvelles prérogatives. De même, il est essentiel de comprendre et mener un questionnement sur les facteurs qui viennent conditionner ce décalage. Cet écart peut s'expliquer par une diversité de déterminismes : les temps de crises en lien avec la guerre rendent-ils hermétiques les possibilités de réformer et de développer le monde rural ? La classe paysanne est-elle mise en exergue par le nouveau gouvernement dans une optique d'instrumentalisation ? Résulte-t-il d'un abus de la classe paysanne, responsable de l'approvisionnement alimentaire du pays, nouveau socle de la société qui représente un poids trop lourd à porter ? Les mutations d'ordre agraire attendues par le monde paysan correspondaient-elles aux bouleversements qui se sont opérés ? Les réformes mises en place dans le monde agricole ont-elles été suffisantes ? En somme, le décalage est-il réel et surtout est-il volontaire ou est-il indépendant de la volonté du gouvernement ? Il nous est

apparu intéressant d'établir un lien entre les enjeux gouvernementaux et la pratique dans la réalité des faits, de se questionner sur la nature de ce lien qui pourrait s'avérer être un écart progressif. Pour cela, nous avons procédé à une réflexion à l'échelle du Béarn. En effet, nous avons étudié parallèlement les réformes du monde agraire résultant du nouveau gouvernement et la pratique des faits. Par le terme « pratiques », nous entendons la manière dont les protagonistes de ce mémoire ont vécu les bouleversements de l'agriculture à leurs niveaux, ce qu'ils en ont pensé et de quelles manières cela s'est-il manifesté concrètement<sup>62</sup>. De cette façon, notre réflexion s'articule en trois temps. Il nous a semblé crucial d'établir un compte-rendu des réformes prévues et attendues dans le monde agricole<sup>63</sup> national ainsi que la perception par la population paysanne béarnaise du nouveau régime et du maréchal au début de la Guerre, donc une forme d'étude de l'opinion publique cantonnée à la paysannerie<sup>64</sup>, pour laquelle l'étude de la thèse de Pierre Laborie et le mémoire de Paul Cabanne relatifs aux Basses-Pyrénées ont constitué un apport substantiel; par la suite, il nous a semblé important de souligner la difficulté pour les paysans béarnais d'exercer leurs professions et surtout d'en vivre au vu de la pluralité des ponctions du gouvernement et donc du décalage qu'il existe entre les projets gouvernementaux et la réalité des faits ; enfin, nous avons posé notre interrogation sur les manifestations concrètes des réactions de mécontentement des paysans à l'échelle du Béarn. En outre, il est à noter l'existence d'une réelle évolution dans la perception du gouvernement par les paysans ainsi que du sort qui leur est réservé. Le point essentiel de cette partie de notre réflexion est réellement le concept de décalage entre l'idéologie Pétainiste concernant la paysannerie et la réalité des faits vue<sup>65</sup> par les acteurs de notre mémoire.

---

62 Pour effectuer cette analyse, les témoignages oraux ont constitué une partie considérable de nos sources en complémentarité avec les archives préfectorales.

63 Pour cette partie, la source constituée par un annuaire datant de l'époque (*Guide professionnel de la région de Toulouse partie les professions agricoles*) a représenté un apport considérable.

64 Pour cela, il est d'important d'insister sur la notion de diversité dans le monde paysan.

65 Il est également essentiel de souligner l'aspect subjectif de la perception.

### Chapitre 3 : Entre réformes et réalité, un décalage.

En effet, le monde agricole, dans les années 1940 et plus spécifiquement en période de guerre, fait l'objet de projets de diverses réformes et d'une pluralité de mutations d'ordre agraire comme énoncé précédemment. Cette volonté de réformer le monde agricole s'articule par l'intermédiaire de mesures de plusieurs natures.

#### A) Les réformes économiques et sociales relatives à l'agriculture sous Vichy.

Dans un premier temps, les mesures sociales constituent une partie importante des réformes concernant le monde paysan et il nous est apparu nécessaire d'énumérer certaines de ces diverses mesures. La politique générale du gouvernement est d'effectuer un processus d'extension des droits des travailleurs urbains aux travailleurs ruraux. Ainsi, en septembre 1940, le gouvernement de Vichy accorde des facilités pour le paiement des allocations familiales agricoles<sup>66</sup>. De même, le Code de la famille s'applique aux familles citadines comme aux familles rurales. Par la suite, est mis en place le contrat de *salaires différés*. Il s'agit d'une mesure prise dans l'optique de favoriser les héritiers restés attachés à l'exploitation familiale par rapport à ceux qui s'en sont éloignés pour travailler en dehors par la constitution d'un pécule dont il sera tenu compte dans le partage de la succession, le but étant de valoriser la fidélité à la terre. Ce contrat de juillet 1940 est complété par la loi de mars 1941 qui prévoit le remembrement des terres. Il s'agit d'une loi prévoyant l'interdiction d'achat de parcelles de terres si ces dernières sont situées à plus de 3km du centre de l'exploitation. Dans cette même optique de valoriser l'exploitation en elle-même et d'éviter un phénomène de morcellement du patrimoine familial, le plafond auquel la ferme peut être transmise d'un seul tenant a été relevé de 200 000 à 400 000 francs<sup>67</sup>. En outre, les travailleurs agricoles, peuvent bénéficier des *allocations aux vieux travailleurs salariés*, dont la loi a été votée en mars 1941 ainsi que de *l'allocation de salaire unique* votée à la même époque du fait de la présence en continu de la mère au foyer<sup>68</sup>. Dans le cadre de cette étude, il nous est paru important d'évoquer la loi sur *l'Habitat Rural* datant de novembre 1941 prévoyant une restauration et des travaux de réparation pour les habitations rurales et les exploitations agricoles afin d'apporter un certain confort aux

---

66 Organisme en lien avec la corporation agricole dont il est fait acte compris dans les institutions de coopération et de mutualités avec les caisses de Crédit Agricole Mutuel, les caisses d'Assurance Mutuelles, les Caisses de Secours Mutuel, et les Caisses d'Assurance Sociales.

67 Source : *Guide Professionnel, Région Administrative de Toulouse*.

68 Nous accorderons une étude spécifique au rôle des femmes paysannes pendant la guerre.

habitations et de faciliter les conditions de travail des agriculteurs, et ainsi optimiser les rendements. Cette loi fait l'objet de subventions importantes pouvant aller jusqu'à 25 000 francs<sup>69</sup> par ferme. Elle est complétée par la loi d'avril 1941 qui instaure un système en analogie avec le programme initial en prévoyant des subventions pour les bâtiments agricoles délabrés ou abandonnés qui peuvent aller jusqu'à 100 000 francs par exploitation. Nous avons été confrontés à de multiples cas qui découlent de cette loi en Béarn dans les dossiers préfectoraux. Par exemple, il a été question d'analyser les demandes de l'amélioration de l'habitat rural et les réponses à ces demandes (de manière générale toutes les demandes de restauration en accord avec la nouvelle législation et répondant aux critères établis par le gouvernement ont trouvé une réponse à leurs demandes), les différents travaux opérés et leurs gestions. Il existe une trentaine de dossiers de ce type en Béarn, répertoriés dans les sources préfectorales. Ils contiennent la lettre de demande de restauration par les propriétaires, l'état des lieux dressé par la préfecture, les subventions accordées, le devis des travaux ainsi qu'un plan des exploitations. Nous avons noté, par ailleurs, que la plupart des demandes provenaient des femmes, leurs maris étant prisonniers de guerre à cette époque. Ainsi, nous pouvons citer l'exemple de Madame Pierre Laborde, propriétaire d'une exploitation agricole dans la commune d'Urdès<sup>70</sup>, qui en 1941, son mari étant prisonnier, demande une restauration de la grange comprenant une reconstruction de la toiture. Dans la même logique, les Caisses de Crédit Agricole, sont autorisées à accorder des prêts sur le long terme aux agriculteurs dans le but d'améliorer leurs habitats qui vient compléter la loi de juillet 1940, qui prévoyait un système de prêts bancaires pour les agriculteurs ayant subi des dommages sur leurs exploitations ou leurs matériels du fait de la Guerre. Par ailleurs, il est à noter l'importance de la loi intitulée *Mission de Restauration Paysanne* d'août 1940 et de juin 1941 placée sous l'autorité du Secrétariat général aux questions paysannes et à l'aménagement rural. Il s'agit d'une loi dont la finalité est de pallier les problèmes posés par l'exode rural, et le manque de main d'œuvre engendré par les temps de guerre. Elle s'articule en trois parties : la première spécifiant un intérêt pour la formation de la jeunesse paysanne et une orientation de la jeunesse, en général, vers les professions agricoles qui comprend le placement individuel des jeunes gens de plus de 14 ans dans des exploitations, les communes étant tenues d'accueillir un certain nombre d'apprentis<sup>71</sup>. Elle stipule également

---

69 Source : *Guide Professionnel, Région Administrative de Toulouse*.

70 Commune située au Nord du Béarn, à proximité d'Arthez de Béarn.

71 Les jeunes filles étant placées dans des centres de « maisons familiales ménagères et agricoles » où elles reçoivent une formation pour assurer la gestion d'une ferme.

la création d'assistantes sociales et d'auxiliaires ruraux qui encadrent la formation de ces jeunes gens. De même, la loi d'août 1940 prévoit la création d'équipes agricoles (comprenant des organisations de jeunesse que nous avons évoqué dans la partie précédente) et des centres ruraux, centres d'apprentissage comprenant les centres de pré-apprentissage qui précède le placement dans les fermes, et les centres de formations agricoles. Cette loi comprend une deuxième partie relative au processus de reclassement des agriculteurs adultes qui prévoit, en réalité, l'intégration de familles d'origines paysannes dans de petites exploitations. La troisième partie, quant à elle, prévoit le recrutement de main d'œuvre du fait des carences relatives aux temps de guerre<sup>72</sup> et à l'exode rural, notamment dans les chantiers de jeunesse (en zone non occupée), au sein des populations de réfugiés et des travailleurs étrangers (nous avons, par ailleurs, été confrontés à des documents préfectoraux concernant les travailleurs étrangers placés dans les exploitation agricoles). Nous pouvons donc constater une large évolution en matière de réformes sociales concernant le monde paysan au début des années 1940, répondant aux attentes des agriculteurs pour pallier les problèmes et les carences amenés par la guerre.

Cependant, les mesures économiques représentent une large part de ce processus de réforme agricole. Elles répondent à des besoins d'encadrement de la production agricole et d'augmentation de la production. En effet, un premier décret datant d'août 1940 organise le recensement de toutes les terres non cultivées et abandonnées afin d'y placer une famille d'agriculteurs sans exploitation pour une durée de dix ans dans le but non seulement d'augmenter l'effectif des terres cultivées et donc des rendements agricoles mais également de rendre attractif le monde agricole pour la main d'œuvre. Par la suite, des lois de protections des végétaux dans le cadre des exploitations céréalières, viticole et du bétail dans le cadre des élevages<sup>73</sup> ont été mises en place. C'est le cas de la loi de mars 1941 qui prévoit la limitation des traitements chimiques des cultures et celui de la loi d'avril 1941 qui oblige tous les éleveurs à lutter contre les maladies animales. De même, et répondant à un idéal d'augmentation des rendements, une série de lois entre 1940 et 1941 sur la production viticole apparaît comme l'obligation pour les viticulteurs d'effectuer des cultures autres que la vigne sur leurs terres. Dans la même logique, il existe une série de lois sur les cultures céréalières<sup>74</sup>. Par ailleurs, la loi de mai 1941 prévoit une

72 Le manque de main d'œuvre agricole fera l'objet d'une étude spécifique dans le cadre de ce mémoire.

73 Il est à noter que même si certaines exploitations se concentrent sur un type d'agriculture, la plupart s'organise en polyculture, notion qui fera l'objet d'une étude plus vaste dans le deuxième pan de notre mémoire au sujet des difficultés matérielles et agricoles.

74 Série de lois nombreuses dont nous ne faisons qu'évoquer le sujet du fait de la complexité du thème.



standardisation des produits agricoles. Dans un souci de modernisation du secteur primaire, resté dans une dynamique très traditionnelle, il est à noter la valorisation, par la loi de janvier 1941, des coopératives de culture mécanique ainsi que par la loi d'avril 1941, qui prévoit un service consacré au machinisme agricole. Donc, une série de décrets économiques et agraires s'inscrivant dans cette même logique de réforme du monde agricole a également été mise en place.

Par ces mesures sociales et économiques, le discours gouvernemental trouve une certaine continuité et contenance, ainsi qu'un certain respect de l'idéologie de Vichys qui préconise le retour à la terre est concrétisé. Mais de multiples questions, au cours de notre phase de recherche nous ont préoccupés. En effet, nous avons posé notre questionnement sur l'aspect quantitatif et surtout qualitatif de ces réformes, à savoir si les projets gouvernementaux étaient suffisants, pour développer un secteur particulièrement en temps de guerre, si un décalage entre ces opérations de réforme du monde agricole s'opérait avec les acteurs du monde agricole. Pour cela, nous nous sommes appuyées majoritairement sur des sources orales, et avons construit une réflexion sur l'évolution de la perception des mutations de ce temps par les agriculteurs eux-mêmes. Nous avons essayé de comprendre si la réalité des faits et le vécu des protagonistes avait changé de manière méliorative ou péjorative, si les réformes agraires trouvaient une contenance et si les privations, et réquisitions dues à la guerre provoquaient dans le monde agricole, des ruptures plus fortes et plus graves.

#### B) Le décalage avec la réalité et l'expression du mécontentement paysan.

Pour cela, il est apparu comme nécessaire de comprendre le point de vue des agriculteurs béarnais au début de notre champ d'étude temporel, 1940, sur des sujets fondamentaux. Dans un premier temps, nous avons posé nos interrogations sur la vision du nouveau gouvernement. Ce thème du gouvernement nous permet, par ailleurs, d'établir une différenciation entre la notion de Pétainisme et celle de Vichysme. Il s'agit de deux mouvements distincts, le premier concernant de manière logique l'attachement à la personne du maréchal Pétain alors que le deuxième concerne l'approbation du nouveau gouvernement par les populations. Si nous prenons en compte ces deux concepts, nous pouvons penser que de manière générale, le Béarn constitue une région Pétainiste. En effet,

il est constaté<sup>75</sup> que les Béarnais voient en Pétain la représentation de la France rurale, traditionnelle et conservatrice. Il symbolise l'autorité militaire, et sa participation à la Première Guerre mondiale, chez les anciens combattants, notamment, lui procure une certaine légitimité. Plus qu'un chef de gouvernement comme nous l'entendons au sens d'aujourd'hui, Pétain était plus vu comme un militaire chargé de la gestion des impératifs des temps de guerre et du quotidien par la plupart des Béarnais. Cette popularité est d'ailleurs traduite par sa visite à Pau le 18 avril 1941 où une foule de 100 000 personnes est estimée par Denis Larribeau dans son mémoire au sujet du *Béarn face à la Guerre*. Cependant, cet aspect est à relativiser dans le sens où une large propagande a été menée autour de cette visite et qu'une pression était exercée sur la population béarnaise<sup>76</sup>. Nous avons pu constater des réactions assez passives de la population béarnaise et spécifiquement des agriculteurs quant au nouveau régime. Nos sources orales ont, pour la plupart, expliqué ces réactions par l'aversion pour la guerre dû au traumatisme de 1914, et à la volonté de préserver une dynamique pacifique. De ce fait, les préoccupations étaient plus d'ordres économiques que politiques, plus individuelles<sup>77</sup> que collectives. Néanmoins, la nouvelle orientation économique du gouvernement ainsi que le discours de Pétain en faveur du monde rural, suscitent chez les paysans certains espoirs d'amélioration des conditions de travail. Le nouveau programme économique basé sur l'agriculture tend à une reconnaissance de la paysannerie tant sur le plan de la production, que sur le plan des droits sociaux. Cependant, comme précisé précédemment, il s'agit d'un plan imposé par l'Allemagne qui compte faire de la France son fournisseur privilégié en termes de matières premières agricoles dans une logique de contribution à l'effort de guerre. Ainsi, le discours et le programme de Pétain destinés à réformer la France, sont en réalité une contribution de à l'effort de guerre allemand dans une logique de collaboration. En Béarn, la plupart de nos témoins déclarent s'être progressivement aperçu de cette duperie. Il nous semble évident, que la différence entre les intentions prônées par le gouvernement, et ce qu'il en est réellement creuse de manière considérable le décalage, objet de notre étude, dans un premier temps.

De ce fait, nous avons constaté une évolution de la perception du gouvernement et des mesures agricoles chez les paysans béarnais. En effet, dès 1941, les masses agricoles

---

75 Notamment dans le mémoire de M. Denis Larribeau et par certaines de nos sources orales.

76 Les maires de villages avaient obligation de demander aux habitants lors réunions dominicales à l'église, de se présenter à cette visite.

77 A l'échelle du groupe familial et de l'exploitation.

en Béarn considèrent plus le discours de Pétain au sujet de la paysannerie et la corporation comme une idéologie et des organismes au service de la collaboration qui s'articulent comme des institutions de ponctions et de prélèvements sur le monde paysan pour assurer la survie économique du pays et de la société mais surtout celle de l'Allemagne. Le décalage se constitue à ce moment-là. En effet, les réformes bien que présentes, sont surpassées aux yeux des agriculteurs béarnais par les conditions de vie difficiles imposées par la guerre du fait des larges réquisitions<sup>78</sup> qui sont effectuées dans le monde rural. Si Pétain assurait le nouveau gouvernement comme garant des intérêts paysans, les agriculteurs<sup>79</sup> perçoivent, quant à eux, le nouveau gouvernement en rapport avec les temps de guerre qui les privent de leurs rendements de plus en plus pour assurer la survie de la société. La majorité des personnes interrogées parle de la guerre comme d'une période de déclin du monde paysan, qui n'évolue qu'après la guerre et qui ne sert qu'à approvisionner l'occupant. Il existe donc un mécontentement des populations paysannes béarnaises à cette époque qui va crescendo et qui constitue un décalage entre le discours effectué par Pétain, la volonté de réforme et de mise en valeur du monde agricole et la réalité des faits ainsi que la perception des agriculteurs eux-mêmes. L'idée qui est soulignée ici est le phénomène d'instrumentalisation du monde paysan par le nouveau gouvernement. La réelle raison de cette volonté d'idéalisation et de valorisation du monde paysan réside avant tout dans la nécessité. En effet, si la classe paysanne n'évolue pas, ne se développe pas et surtout ne coopère pas, dans un contexte de guerre comme celui-ci, la société est vouée à sa perte. Il tient donc de l'urgence d'affirmer le monde paysan pour le gouvernement de Vichy.

### L'opinion publique paysanne béarnaise.

Par ailleurs, ce mécontentement est manifesté de plusieurs façons. Même si en Béarn, il n'existe pas de revendications de nature collective comme en Provence<sup>80</sup> à la même époque, par exemple, nous avons été confrontés, dans les archives préfectorales à des revendications individuelles, des lettres de paysans écrites au préfet pour dénoncer certains actes, incongruïtés dans le système pouvant être interprétés comme des abus et injustices notamment dans le prélèvements en grande quantité des rendements agricoles ou

---

78 Élément auquel nous consacrerons une étude dans ce mémoire.

79 Constatés majoritairement grâce aux sources orales, mais aussi à certaines sources écrites.

80 Pour la citation de cet exemple, nous nous sommes appuyés sur le travail de Robert Mencherini, historien contemporain reconnu en Provence, *Vichy en Provence*. Cet exemple, nous a permis, dans une moindre mesure, d'effectuer une perspective croisée de deux régions touchées par la guerre.

dans la privation de certains outils<sup>81</sup> de cultures. Il est à préciser que la population béarnaise comme la population de la France « Libre » de manière générale est confrontée aux réquisitions<sup>82</sup> de l'État, mais que les agriculteurs sont plus spécifiquement touchés par ce phénomène dans la mesure où ils doivent fournir une grande partie de leurs rendements agricoles<sup>83</sup> et que la production et les mesures visant à l'optimiser ne profitent pas ou très peu aux agriculteurs eux-mêmes mais plus au gouvernement qui doit lui-même fournir une partie des produits de l'agriculture à l'occupant allemand dans une logique de collaboration. De même, nous avons étudié certains rapports préfectoraux qui font état de la « mauvaise volonté » de certains maires de villages et certains propriétaires à coopérer avec le gouvernement en place, exposant les difficultés des agriculteurs à faire face aux réquisitions. C'est notamment le cas du maire d'Angais, M. Navailles qui avait rendu une visite au préfet lui-même pour lui exposer les difficultés que causent aux agriculteurs de sa commune l'application de certaines circulaires mises en place, notamment en matière d'imposition. Ces cas ne sont pas isolés et se sont répétés tout au long de la période, nous avons pu le constater pendant notre étude, et ils font office d'exemple représentant une généralité. De manière générale, l'évolution de la guerre fait place aux désillusions chez les agriculteurs qui manifestent de moins en moins de coopération avec le gouvernement et qui prennent l'habitude de certaines pratiques, dont le fait de fausser les comptes-rendus des cultures ou les recensements des terres afin de préserver une plus grande part pour leur consommation et commercialisation personnelle comme nous avons pu le constater dans certains rapports préfectoraux qui énumèrent les communes et agriculteurs concernés, prévoyant des sanctions et des mesures de surveillance.

Au vu de ces quelques exemples, il existe donc un réel décalage entre l'idéologie de Vichy et la réalité des faits, notamment en Béarn. Nous avons pu le constater en étudiant l'écart entre les réformes menées sur le monde agricole entre 1940 et 1944 et l'évolution de la perception du gouvernement par les agriculteurs. Cette perception évolue vers un large mécontentement manifesté par des plaintes individuelles faites à la préfecture, et une mauvaise volonté dans la coopération. Notre réflexion nous a mené à identifier la nature de ce décalage. En effet, il nous est apparu que les réformes opérées dans le secteur primaire de 1940 à 1944, s'inscrivant dans le respect de l'idéal de la doctrine de Vichy n'avaient pas

---

81 La privation d'un moulin, par exemple, alors que le gouvernement exigeait encore plus de rations de blé, paradoxalement. Il s'agit du cas M. GRAT LOUSTAU, meunier à SAUCEDE.

82 Une partie de notre réflexion sera consacrée aux réquisitions dans le domaine agricole.

83 Par le terme « rendement », très général, nous englobons ici l'ensemble des produits du travail agricole, que ce soit dans le domaine de la culture, de l'élevage, ou de toutes autres formes d'agriculture.

pour but premier de développer l'agriculture dans l'intérêt des agriculteurs eux-mêmes, et dans une optique de modernisation du secteur agricole mais plutôt pour augmenter les rendements dans l'urgence et non sur le long terme. En effet, l'Allemagne ponctionnant les produits de matières premières, donc issus de l'agriculture, en France et dans tous les pays occupés de manière générale, l'État se trouve donc dans la nécessité de développer l'agriculture et donc de réformer la législation de manière à optimiser l'augmentation de la production et par des mesures purement agraires, mais aussi par des mesures sociales visant à augmenter la main d'œuvre touchée par la guerre et pour apaiser certaines revendications agricoles syndicales. Cependant, en étudiant l'exemple du Béarn, nous nous sommes focalisés sur le mécontentement croissant de la population agricole qui se sent instrumentalisée par le gouvernement et ne trouve pas d'amélioration de son travail quotidien dans les nouvelles mesures prises par le gouvernement car leurs effets manifestement positifs sont contre-balancés par les taxations et réquisitions d'une grande partie du produit de leur travail qui ne leur profite de manière individuelle que très relativement. De ce fait, certaines manifestations de ce mécontentement grandissant viennent confirmer notre hypothèse sur l'instrumentalisation des paysans. Ces réactions dont il a été question, sont facilement explicables du fait des difficultés de nature matérielles auxquelles sont confrontées les paysans, ce que nous allons à présent étudier.

Les paysans béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale constituent une ligne d'étude comprenant une réflexion sur la pluralité des enjeux liés au monde paysan . Parmi les différents aspects que nous souhaitons traiter, il est question d'aborder le sujet sous un angle agricole et plus généralement matériel. En effet, la caractérisation de la communauté paysanne s'effectue en premier lieu par l'activité qui en fait son essence, intimement connectée à sa classe sociale, l'agriculture, manifestation de nature économique de la paysannerie. Dans la temporalité et l'espace qui nous intéressent, à savoir le Béarn sous l'Occupation, le monde paysan est confronté à une multiplicité de problématiques et de difficultés d'ordres économique, agricole et matériel. Ainsi, la guerre engendre un temps de crises et de difficultés pour l'agriculture béarnaise, qui de manière analogue à la paysannerie de toutes les régions françaises, est confrontée aux larges réquisitions du gouvernement qui, malgré un programme économique basé sur l'aide à la paysannerie, est en réalité l'instrument de l'Allemagne nazie, pour qui la France est le premier fournisseur en matières premières agricoles<sup>84</sup>. De ce fait, le Béarn, région marquée par son caractère majoritairement rural et par les activités agricoles exercées, se retrouve en période de déclin économique et les paysans se voient dans l'obligation de composer avec les nouvelles données. Ainsi, il est impératif que les productions agricoles sous tous leurs aspects et dans tous les secteurs, fournissent le gouvernement et l'Allemagne tout en assumant la pérennité de l'activité agricole et du commerce ainsi que l'autoconsommation paysanne. La demande est devenue disproportionnée par rapport à l'offre disponible, du fait des réquisitions et des ponctions allemandes. Le revenu paysan stagne voire diminue, ce qui provoque un déclin agricole. Ainsi, les réquisitions constituent la principale difficulté matérielle en temps de guerre, ce qui pousse la paysannerie à rechercher des alternatives, et des pratiques nouvelles comme le marché noir. Cependant, avant d'aborder ces points d'étude, il nous a semblé nécessaire d'établir, dans un premier temps, un portrait de l'agriculture béarnaise des années 1940 à partir de statistiques étudiées dans les dossiers préfectoraux<sup>85</sup>.

---

84 Cf HOUEE (Paul), *Les étapes du développement rural*, Paris, Éditions ouvrières, 1972.

85 Mise en annexe des statistiques concernant les types d'agricultures pour tout le Béarn et fragmenté par cantons ( archives préfectorales 1031 W 138 section Agriculture).

## DEUXIEME PARTIE : LES ASPECTS ECONOMIQUES : LES DIFFICULTES MATERIELLES DE LA PAYSANNERIE BEARNAISE SOUS L'OCCUPATION.

### Chapitre 1 : Portrait de l'agriculture des années 1940 en Béarn.

Parmi les éléments constituant l'étude d'inspiration sociologique des paysans béarnais en tant qu'ensemble humain, effectuée en amorce du sujet, il a été question de l'agriculture, manifestation économique du monde paysan. De ce fait, dans une logique d'idéal de compréhension et de réflexion sur les paysans béarnais, l'étude de ce que représente la notion d'agriculture en Béarn et des mécanismes qu'elle implique, nous a semblé fondamentale dans le cadre du présent mémoire.

Le Béarn constitue une région fortement marquée dans son identité par une large domination des espaces ruraux qui induisent la pratique de l'activité agricole sous toutes ses formes. L'agriculture constitue une notion qui désigne littéralement (du latin *agricultura*, composé des particules *ager*, la terre, et de *cultura*, la culture) l'ensemble des activités et des travaux dont la terre fait l'objet en vue d'une production de nature végétale. Néanmoins, dans les mentalités, ce terme est utilisé plus généralement pour désigner et englober l'ensemble des activités développées par l'homme dans un contexte socio-économique donné et dans un écosystème particulier (qui évolue de fait en agrosystème), dans une finalité de production végétale et animale destinée à la consommation<sup>86</sup>. L'agriculture pratiquée en Béarn revêt divers aspects et obéit à une pluralité de déterminismes. C'est à partir de ces divers éléments, et par l'intermédiaire des statistiques préfectorales<sup>87</sup> de l'époque, que nous comptons fragmenter notre réflexion afin de reconstituer les pratiques agraires des années 1940. Rappelons les trois principaux facteurs qui conditionnent l'agriculture béarnaise dans les années 1940 et le processus de catégorisation de cette même agriculture : le phénomène de morcellement de l'agriculture en plusieurs formes ; en transition logique avec le premier élément : la répartition de ces formes d'agricultures en fonction de déterminismes d'ordre spatiaux et géographiques (le Béarn étant une région divisée spatialement en plusieurs espaces où des types d'agricultures différents sont pratiqués en fonction du caractère géo-morphologique de l'espace en question) ; et le processus d'évolution et de modernisation de certains pans de

---

86 Cf. MAYAUD ( Jean-Luc), *Les gens de la terre*, Paris, Éditions du Chêne, 2003.

87 Côte d'archives : 1031 W.

l'agriculture qui tendent vers l'industrie de l'agro-alimentaire qui constitue un élément de caractérisation de nature sociale et purement économique.

#### A) Les différentes formes d'agriculture en Béarn.

Dans un premier temps, il convient d'effectuer une répartition des différentes formes d'agriculture majoritairement pratiquée en Béarn<sup>88</sup> :

##### Les cultures de nature végétale.

Pour effectuer notre étude des cultures de nature végétale en Béarn dans les années 1940, et principalement sous l'Occupation, nous nous sommes basées sur les statistiques préfectorales de la situation agricole pour plusieurs communes<sup>89</sup>. Ici, nous prenons l'exemple des suivantes : Igon, Lestelle, Montaut, et Coarraze<sup>90</sup> pour l'année 1940 et d'Arzacq<sup>91</sup> pour l'année 1942<sup>92</sup>.<sup>93</sup> Nous avons sélectionné plusieurs communes à travers tout le Béarn dans la mesure où ces communes font office d'exemples représentant une généralité sur laquelle nous pouvons identifier certains traits de caractères, et avons tablé notre recherche sur deux années pour analyser un éventuel processus d'évolution en temps de guerre et finalement démontrer que la production en Béarn reste homogène. Ainsi, dans le cadre des productions de type céréalière et dans une logique d'augmentation des rendements imposés par l'état de guerre, nous avons constaté une représentation dominante et marquée de la culture du maïs et du blé, de manière générale : deux communes cultivent plus d'hectares de blé, deux autres plus de maïs et une autre produisant les deux de manière équivalente. Il s'agit des deux types de céréales symboliques de l'agriculture céréalière en Béarn qui occupent une large place de l'économie agricole. En outre, les temps de guerre ont procuré à la culture de ces céréales reines en Béarn une importance cruciale. En effet, en 1940 l'Angleterre instaure un blocus économique rendant impossible les importations en France de produits destinés à la consommation par le blocage de principaux axes de transport. De ce fait, la France de Vichy doit composer uniquement avec sa propre production dans une forme d'autarcie économique imposée, où seules les exportations en

---

88 L'agriculture étant un domaine comportant une telle diversité de dénominations, il est convenu que cette étude dressera un portrait des principaux pans agricoles représentés en Béarn.

89 Se référer aux premières annexes.

90 Communes se situant à l'Est du Béarn.

91 Commune se situant au Nord du Béarn.

92 Se référer aux premières annexes.

93 Se référer aux annexes. Le choix de ces communes résulte d'un aspect pratique et de la disponibilité des sources. Ce type de sources sera également exploité dans le cadre d'un travail d'étude futur.



direction de l'Allemagne sont possibles, et forcées. Ainsi, si le blé constitue une céréale largement représentée en France depuis de nombreuses années, s'inscrivant dans la durée, et en Béarn par extension, le maïs va être développé par le gouvernement, notamment à l'échelle locale et devient la principale céréale palliant les temps de crises par une production dynamisée et des rendements augmentés<sup>94</sup>. De même, des solutions de gestions, d'adaptation et principalement de compensation à ces temps de pénuries et de fortes crises sont envisagées, notamment en ce qui concerne l'utilisation des engrais dans des procédures nouvelles (telles que l'usage d'engrais verts, et une valorisation des engrais naturels) ; dans l'intégration du maïs dans l'alimentation humaine (pour compenser les carences en blé notamment en panifiant le maïs par un mélange avec le blé nommé « la *mesture* »). L'idée maîtresse du gouvernement est de produire à tout prix, et de se focaliser principalement sur ces deux céréales largement représentées dans toutes les communes béarnaises : le maïs devient la céréale à valoriser en temps de guerre dans une logique nouvelle de compensation aux pénuries alimentaires, logique qui constitue une étape fondamentale dans son développement. L'aspect pluriel de l'agriculture béarnaise, en particulier pour les cultures céréalières, est également dû à la multiplicité des variétés des espèces (les trois variétés de maïs dominant en Béarn à cette époque étant le *maïs du pays*, le *doré de Gomer* et le *grand roux basque*), et des traitements (relatifs aux engrais utilisés). Cependant, tout ceci est à relativiser dans la mesure où la production nationale en céréales pendant la guerre est largement inférieure à celle d'avant-guerre du fait des problématiques engendrées par le conflit. De même, l'accent est mis sur la production de céréales annexes en Béarn, telles que l'orge et l'avoine. Mais ces céréales ne représentent qu'environ un peu moins de trois hectares par commune, contrastant avec le maïs et le blé, auxquels sont généralement consacrés entre 40 et 200 hectares pour les plus grandes exploitations. Dans cette même logique de mise en exergue des productions ayant pour finalité la consommation humaine, les cultures maraîchères (comprenant la culture des légumes et des fruits en masse, dans une logique de profit, ce qui le différencie du jardinage) sont valorisées en Béarn. De ce fait, la culture des légumes est rendue prioritaire notamment celle du haricot puisqu'il est planté à la racine du maïs<sup>95</sup> ( la culture de l'un étant donc lié à l'autre) ainsi que celle des betteraves fourragères et des pommes de terres en quantité équivalente. De même, plusieurs témoignages ont souligné l'aspect d'adaptation de la consommation alimentaire, notamment paysanne à la guerre, et à l'idée de substitution de

---

94 cf. M. Francis THEAU, *Le Béarn et le Maïs*, Pau, Mémoire de Master Recherche, 2014.

95 Il s'agit d'une pratique antérieure à la Seconde Guerre mondiale et qui a longtemps perduré, jusqu'à l'apparition des premiers herbicides.

certains produits à l'avantage de certains dans une logique de profits. Ainsi, de nombreux produits tels que le topinambour, le rutabaga et le sarrasin reviennent dans les témoignages comme étant des éléments marquants de la période de l'Occupation. De manière analogique à ces éléments, les témoins intègrent le tabac dans les plantes à développer dans la mesure où les paysans étaient obligés d'en effectuer la culture dans une finalité de ponctions. De même, les plantes oléagineuses ( qui sont cultivées pour leurs graines, comme le tournesol) font partie des plantes que les paysans se devaient d'intégrer à leurs cultures initiales. Le Béarn est également marqué par la viticulture dans toute son histoire, et par extension dans les années 1940. Les vignes sont représentées dans certaines communes (la viticulture n'étant pas autant généralisée que les autres cultures) dans des proportions pouvant aller de 10 à 20 hectares. Il est noté que la pratique de la viticulture s'exerce généralement dans l'espace des coteaux et non véritablement en plaines. Nous avons constaté l'importance de trois zones principales en Béarn où la viticulture est pratiquée : la partie Ouest du Béarn entre la commune de Monein et de Jurançon qui produit le vin blanc du même nom ; la partie Nord du Béarn, le Vic-Bilh où est produit le *Madiran*, vin rouge ; et enfin la région de Bellocq qui est spécialisée dans la production du vin rosé. Enfin, dans une logique de consommation animale, notamment pour la partie agricole de l'élevage que nous allons aborder, il est nécessaire de centrer les efforts de l'agriculture sur les terres fourragères et de pacage<sup>96</sup>, dont la production sert à la nutrition des bestiaux. Les terres dédiées à ce type d'agriculture spécifique sont représentées par commune par des proportions allant généralement de 20 à 50 hectares, l'élevage étant une fraction fondatrice de l'agriculture en Béarn.

### L'élevage en Béarn.

Effectivement, il est également question de souligner l'importance de l'élevage comme pan complémentaire de la culture céréalière et maraîchère en Béarn. Dans le contexte des années 1940, il faut comprendre que l'élevage dans les exploitations ne s'effectuait pas avec une dimension industrialisée mais plutôt traditionnelle à petites échelles et selon la classe sociale de l'éleveur. Sous l'occupation, l'élevage maintient un aspect traditionnel pérennisé jusqu'alors. Nos sources orales soutiennent, pour la plupart, l'importance symbolique et la notion de respect accordée aux bêtes de la ferme par les paysans. Nous avons, par ailleurs,

---

<sup>96</sup> Le pacage qui désigne littéralement « l'action de paître » correspond à l'activité sur les terrains qui ont une finalité nutritionnelle pour les animaux des paysans.

constaté un phénomène d'intégration des animaux dans le cadre familial. Initialement, l'élevage, notamment bovins (que ce soit pour le lait ou la viande) est destiné à une consommation à l'échelle de l'exploitation et permet un lien avec le monde du commerce agricole pour les éleveurs béarnais. Cependant, la Seconde Guerre mondiale amène certaines difficultés aux éleveurs, avec lesquelles ils doivent composer, notamment en matière de réquisitions que ce soit pour les produits de l'élevage ou pour les animaux en eux-mêmes<sup>97</sup>. Ainsi, nous avons noté la représentation de quatre formes principales d'élevages dominant en Béarn, dont une de manière beaucoup plus affirmée que les autres. Ainsi, on ne compte jamais plus d'une dizaine d'équidés par commune (le cheval, en particulier, ayant pour attribution spécifique le transport des hommes, des marchandises, ou le tractage des appareils agricoles) ; l'élevage des ovins n'est quantitativement pas important dans les plaines béarnaises<sup>98</sup> ; celui des porcins, notamment des porcs à l'engrais et jeunes, est nettement plus représenté (entre 50 et 100 par commune). Cependant, l'élevage des bovins est très affirmé en Béarn. Chaque commune possède à cette époque entre 90 et 500 bovins, principalement des vaches, mais aussi des bœufs, des taureaux et des élèves. De manière symbolique (rappelons que l'emblème béarnais est constitué de deux vaches), l'élevage bovin a toujours été le plus important en Béarn, et particulièrement en temps de guerre. L'énumération de l'ensemble des types d'élevages représentés en Béarn, et particulièrement dans les plaines béarnaises, ainsi que la hiérarchisation effectuée par rapport à la quantité de chaque élevage permet de souligner l'importance des rôles respectifs de chaque fraction de l'élevage béarnais. En effet, les bovins sont les animaux de ferme les plus ancrés quantitativement en Béarn. Une déclinaison des fonctions et usages s'opère principalement par l'intermédiaire de la diversité des types de bovins, des races bovines et de la sélection qui en découle. Ainsi, en ce qui concerne l'élevage des vaches, la *Béarnaise* constitue une race de vache classée mixte, à savoir qu'elle est élevée pour sa viande comme pour son lait mais elle est également utilisée pour les travaux de traction (notamment pour le travail des champs comme le labour principalement). Au cours de la deuxième moitié du vingtième siècle, les races de vaches localisées en Béarn se sont diversifiées. Ainsi, la race d'*Holstein* s'est imposée en Béarn pour sa spécialisation dans la production laitière. Il existe d'autres races importées telles que la *Blonde d'Aquitaine* utilisée pour sa viande, et la *Normande*, dans une moindre mesure, dont l'élevage est focalisé sur la production de lait. Cependant, dans les années 1940, la palette de races

---

97 Le sujet des réquisitions dans le monde paysan fera l'objet d'une étude plus importante par la suite.

98 Nous nous intéresserons à l'élevage ovin en relation avec le monde pyrénéen béarnais dans la suite de notre réflexion.

bovines, particulièrement en ce qui concerne les vaches, reste limitée à quelques espèces dont la *Béarnaise*, connue pour son poil roux et ses longues cornes constitue le chef de file et la race la plus représentée. Les bœufs quant à eux, sont élevés dans une optique de consommation de la viande mais principalement pour le rôle prépondérant qu'ils occupent dans les travaux des champs, pour tracter les appareils agricoles notamment. Les porcins quant à eux ont une fonction essentiellement nutritive, alors que les équidés sont utilisés comme animaux de traction pour les travaux agricole, ou de transport.

### La polyculture en Béarn.

L'agriculture béarnaise accorde donc une place prépondérante aux cultures céréalières et à l'élevage principalement bovin. Cependant, il est à noter l'importance de la notion de polyculture en Béarn, qui désigne littéralement « plusieurs cultures » mais qui, de manière générale, est un terme désignant le cumul, l'association de plusieurs activités agricoles. De ce fait, une grande majorité des exploitations agricoles béarnaises ne sont pas spécialisées dans un type d'activité agricole mais exerce une pluralité d'agricultures. Il s'agit souvent d'exercer à la fois des cultures céréalières et de l'élevage. Il est à préciser que la polyculture s'exerce soit à dominante céréalière, soit à dominante élevage et que le facteur déterminant est souvent d'ordre géographique, en rapport avec la localisation de l'exploitation (plutôt en plaine ou plutôt sur les coteaux). De même, la notion de Pastoralisme est également très importante dans l'agriculture béarnaise et se pratique dans les régions montagneuses du Béarn, dans les Pyrénées.

### B) La répartition spatiale de l'agriculture béarnaise.

Cette notion nous amène directement à aborder un autre facteur de catégorisation de l'agriculture béarnaise<sup>99</sup> Il est question des facteurs spatiaux. En effet, les formes d'agricultures ne sont pas les mêmes suivant les différentes fractions spatiales localisées en Béarn. Ainsi, il faut envisager deux espaces principaux, divers terroirs où s'exercent des formes d'agricultures différentes. On compte en premier lieu les plaines béarnaises où se pratiquent généralement en majorité la polyculture, la culture céréalière et maraîchère ainsi que l'élevage et qui constituent la partie spatiale la plus représentée dans notre réflexion.

---

99 Cf LERAT Serge, « L'introduction du maïs hybride dans les Pays de l'Adour », *revue de géographie des Pyrénées du Sud-Ouest*, 1961.

Dans un second temps, il faut appréhender l'espace pyrénéen du Béarn. Il s'agit d'un espace marqué par la notion de pastoralisme qui désigne l'ensemble des pratiques agricoles et les relations d'interaction entre les éleveurs, le troupeau et l'espace dont il est question. En outre, ce type d'élevage concerne majoritairement les ovins.<sup>100</sup> Ce concept s'exerce dans une dynamique traditionnelle. En effet, les bergers utilisent un système de cheminement particulier pour répondre aux besoins de leurs troupeaux. Il est le produit d'un ensemble de contraintes économiques, sociales et environnementales. Le pastoralisme se décline en deux branches : le nomadisme (la communauté se déplace dans son ensemble avec le troupeau) et la transhumance (seul le berger se déplace avec son troupeau). De même, il existe deux types d'élevage en milieu montagnard : l'élevage intensif qui induit le déplacement des ressources nécessaires au troupeau et l'élevage extensif qui induit le déplacement du troupeau vers les ressources qui lui sont indispensables à savoir le matériel et la nourriture. En somme, les mœurs s'articulent par phénomène d'analogie à celle des béarnais des plaines avec quelques nuances spécifiques à l'espace et le système pérennisé s'accorde avec les traditions : le but du berger étant de se marier, de fonder une famille, de posséder quelques terres autour d'un village et d'exploiter les produits de son activité au sein de cette même localité<sup>101</sup>. Il y a donc véritablement une fragmentation d'ordre spatial de l'agriculture béarnaise qui contribue à la caractériser.

### C) La catégorisation économique et sociale de l'agriculture en Béarn.

Cependant, il existe une dernière forme de catégorisation de l'agriculture qui est celle de nature économique et sociale dans la mesure où toutes les exploitations n'ont pas la même ampleur et qu'il y a un phénomène de modernisation et un processus de politisation de l'agriculture béarnaise notée dès ces années-là qui touchent les plus grosses exploitations et les grands propriétaires<sup>102</sup> qui tendent vers l'industrie de l'agro-alimentaire notamment dans la culture du maïs et du blé, effectuant une rupture avec l'agriculture traditionnelle qui s'est pérennisée en Béarn. La différenciation s'effectue au niveau social mais surtout en relation avec les diverses manières d'exploiter les produits agricoles et d'en assurer la commercialisation. Effectivement, un pan de l'agriculture béarnaise comprenant les plus grands exploitants (possédant au delà de 30 hectares) généralement syndiqués,

100 Ces informations ont pu être accessibles grâce aux entretiens avec des agriculteurs retraités.

101 Précisons que notre mémoire focalise sa réflexion, de manière générale, de façon plus centrée sur l'agriculture traditionnelle béarnaise des plaines.

102 Les plus grands propriétaires faisant l'objet d'une distinction sociale, dans la mesure où ils peuvent se procurer les derniers instruments de production issus de la modernisation de l'agriculture.

ayant un lien avec des organismes agricoles et bénéficiant d'une certaine influence à l'échelle locale, se spécialise dans la culture céréalières, particulièrement dans la culture du maïs dans des proportions plus importantes que la moyenne quantitativement et qualitativement et tend vers une connexion, un contact avec le secteur industriel agricole qui connaît ses premiers essors à cette époque là. Ce lien entre les deux secteurs économiques constitue le domaine de l'agro-alimentaire. Ainsi, la première phase de mutation de ce type d'exploitations s'effectue par un processus de modernisation technique. Il est important de souligner l'apparition d'une agriculture spécialisée dans la mécanisation des pratiques de production qui s'inscrit dans un mouvement plus technique. Cette évolution notable qui se généralise dans les années post-guerre, est amorcée dès les années 1930<sup>103</sup> et trouve une certaine continuité sous l'Occupation. Elle se concrétise par l'apparition et la modernisation de trois systèmes de production : les semoirs mécaniques<sup>104</sup> dont le système de conception a fait l'objet d'une adaptation aux méthodes utilisées dans le Sud-Ouest (à savoir de petites dimensions) ; les égrenoirs font l'objet d'un processus de motorisation ; de même que les dépouilleuses dans une logique d'augmentation des rendements<sup>105</sup> et de recherche d'un progrès ayant pour finalité une industrialisation et une commercialisation à plus grande échelle. De même, son acquisition peut être motivée par un allègement de la pénibilité du travail. En outre, l'exploitation des rentes par le biais commercial trouve un cadre dans la création d'un syndicat spécialisé dans la vente du maïs à l'initiative de la *Direction des Services Agricoles* des Basses-Pyrénées en 1938, pour le Béarn et les Landes, ayant pour finalité l'encadrement et la réglementation du commerce des cultures répondant aux impératifs de l'évolution technique agricole et rendant plus accessible le commerce du maïs à différentes échelles (locales, régionales, nationales). Il s'agit d'une fragmentation de nature économique et sociale de l'agriculture béarnaise puisque cette orientation vers l'industrie de l'agro-alimentaire et cette commercialisation à plus grande échelle ne concerne qu'une partie minoritaire des acteurs de notre étude. En effet, une distinction sociale dans la manière de pratiquer l'agriculture apparaît. Cependant, l'agriculture béarnaise est plus représentée par des petites structures d'exploitations, entre 5 et 20 hectares, généralement travaillées par des propriétaires. Les profits de cette agriculture traditionnelle en Béarn, qui se pérennise depuis de nombreuses années dans les pratiques et dans les mœurs, s'exercent à travers une commercialisation plus locale des

---

103 La modernisation de l'agriculture, dans une moindre mesure, est amorcée dès le début du XX<sup>e</sup> : en 1911, par exemple, un brevet est déposé pour la décavaillonneuse qui constitue un système de labour spécialisé en culture viticole.

104 Ainsi que la plupart des engins agricoles comme la charrue, par exemple.

105 Cf : THEAU Francis, *Le Béarn et le maïs*, Pau, Mémoire de Master Recherche, 2014.

récoltes, et également par le biais de marchés qui s'organisent et qui sont l'occasion de moments importants de la sociabilité agricole. Il est à préciser que, malgré ce processus de modernisation, l'agriculture béarnaise reste très vivrière, et s'articule dans une logique d'autosuffisance, ce qui explique facilement que les pénuries alimentaires de la guerre n'ont touché les paysans que relativement.

Par ailleurs, il est important de préciser que l'agriculture, expression économique du monde paysan, s'organise également dans le temps, et quadrille la temporalité des paysans à plusieurs échelles. Dans un premier temps, il existe des étapes de l'agriculture par périodes successives dans l'année. A titre d'exemple, pour les cultures : les labours s'effectuent systématiquement au printemps, et la récolte en automne pour le maïs, alors que la culture des plantes céréalières à graines, particulièrement pour les céréales à paille (blé, avoine, orge) s'effectue en décalage, la moisson se pratiquant en juillet ou en août. En outre, l'activité agricole quadrille et structure la journée du paysan traditionnel <sup>106</sup>. Ainsi, le paysan se lève généralement aux aurores afin de traire les vaches et de s'occuper des bêtes qu'il amène pâturer dans les champs prévus à cet effet, sa femme s'occupant du jardin, et de la basse-cour parallèlement. Le repas constitue un des seuls moments de sociabilité et de rassemblement familial. L'après-midi, est généralement consacré au travail des champs jusqu'au soir où le paysan entame une nouvelle session de traite (pour la majorité des paysans de l'époque, elle s'organisait de manière manuelle et s'inscrivait donc dans une certaine durée selon le nombre de vaches dans l'étable). Donc, l'activité professionnelle des paysans constitue le point central autour duquel s'organise leurs vies et gravitent tous les éléments constituant le monde paysan.

En conclusion de cet état des lieux de l'agriculture béarnaise des années 1940, il est bel et bien question d'un compartimentage des pratiques agricoles qui répondent à plusieurs logiques et plusieurs dimensions. Dans un premier temps, l'agriculture revêt une pluralité d'aspects, de formes : cultures céréalières, polyculture, élevage et viticulture en sont les principaux traits dominants. En outre, cette diversification des formes d'agriculture s'effectue par rapport à des déterminismes spatiaux, et de facteurs géographiques selon que l'exploitation se trouve en plaine ou en montagne, de manière générale. Enfin, il existe une catégorisation économique et sociale de l'agriculture dans la mesure où les propriétaires exploitants les plus élevés socialement participent activement à la modernisation de

---

<sup>106</sup> Les sources orales ont été d'une importance cruciale sur ce point.

l'agriculture céréalière qui s'oriente progressivement vers l'industrie de l'agro-alimentaire et amorce la forte mécanisation des années 1950 à venir. L'agriculture qui est la manifestation de nature économique du monde paysan, s'articule comme le conditionnement de vie des paysans puisqu'elle quadrille de manière très organisée, et très méthodique leur temporalité que ce soit pour les périodes de l'année comme pour la journée.

L'agriculture béarnaise des années 1940 ayant été dépeinte dans la fraction de notre réflexion précédente, il est important de souligner le caractère marquant, actif et ayant un impact considérable de la guerre et des crises sur le monde paysan et qui entraînent une multiplicité des difficultés de nature matérielle. La confrontation des paysans aux temps de guerre s'effectue dans une première mesure sur le plan économique et matériel, impliquant de fait l'agriculture. La France connaît, dès 1941, une crise économico-financière et une grave pénurie dans tous les domaines, conséquences logiques de la guerre. En effet, outre le contexte diplomatique et politique international défavorable, impliquant une dimension mondiale, s'inscrivant dans la durée, et induisant un impact fort et nouveau sur les populations civiles, les circuits commerciaux et les grands axes d'échanges commerciaux sont entièrement désorganisés. Le blocus maritime exercé par l'Angleterre en 1940 puis par les États-Unis qui entrent en guerre, après l'attaque de Pearl Harbor<sup>107</sup>, déstabilise entièrement les processus d'importations et d'exportations internationaux. La France, quant à elle, en plus de devoir porter le poids de cette crise, doit fournir en grande quantité l'Allemagne, en matières premières spécifiquement, et de manière plus générale pour l'ensemble les pans de l'économie française. De ce fait, l'heure n'est plus aux évolutions ou aux progrès techniques, mais à la subsistance générale qui s'articule par la ponction abondante en ressources des Français ainsi qu'une organisation rigoriste et pointue des contrôles qui lui sont relatifs. Cet aspect des crises matérielles entraîne une réduction de la consommation, des privations dans la sphère privée, dans la vie quotidienne et des limitations de nature professionnelles. Le monde paysan, classe sociale active la plus représentée en France, comme évoqué précédemment, est appelé à être le nouveau socle de la société de Vichy. L'agriculture française est mise à l'honneur par le gouvernement dans une optique d'instrumentalisation du monde paysan qui se trouve dans l'obligation d'augmenter son travail et se voit ponctionner une partie importante de ses ressources et de ses rendements. De ce fait, un traitement spécifique est attribué au monde paysan,

---

107 Le 7 décembre 1941.



médiateur entre les matières premières et l'occupant. Devant fournir l'Allemagne et nourrir la France, les paysans constituent les protagonistes de ces fonctions et sont les premières victimes des crises qui ont un impact direct sur eux. Les politiques et les paysans ont conscience de ces nouvelles données : un communiqué du ministère de l'agriculture adressé aux paysans français (retrouvé dans les archives préfectorales) précise « *C'est sur le paysan français que repose, en ce moment, le ravitaillement de la Nation... Peu d'engrais, peu de semences, peu de main d'œuvre, peu d'aliments pour le bétail, peu de moyen de traction, telles sont les innombrables difficultés que le gouvernement connaît bien... Le paysan doit travailler d'arrache-pied et sans cesse être obsédé par la volonté de produire davantage* » Ainsi, la première connexion réelle entre les paysans et le nouvel ordre établi se produit par l'intermédiaire de trois phénomènes distincts et reliés : l'apparition et l'augmentation de différentes formes d'impositions, fiscales et matérielles (les réquisitions) spécifiques à la paysannerie; les privations d'ordre personnelles et professionnelles et la réorganisation de la consommation paysanne ; et un processus répandu de pillage et de dégradation en milieu rural. Ainsi, il est important d'effectuer une différenciation spatiale concernant cet aspect matériel, physique de notre étude la majeure partie du Béarn étant placée sous l'autorité du gouvernement de Vichy et appartenant de fait à la France dite « libre » et une minorité de la partie Nord-Ouest, à partir d'Orthez étant occupé par l'Allemagne. Le Béarn est donc traversé par la ligne de démarcation, induisant donc un contact entre l'occupant allemand et la région marquée par la ruralité et faisant l'objet d'une plus grande surveillance et en matière de prélèvements agricoles et en matière de flux humains et matériels par rapport à la proximité de la frontière espagnole<sup>108</sup>. Toutefois, il est à souligner le caractère poreux et mouvant de cette ligne de démarcation, l'occupant allemand pouvant stationner en zone libre et de nombreux flux licites comme illicites traversant cette région à l'époque. Il est donc question d'établir une réflexion sur la manière dont se sont opérées ses difficultés et sur les réactions des paysans qui font face à la guerre. L'étude menée dans cette partie est ainsi consacrée à cet impact direct, à la confrontation de nature économique et financière de la Seconde Guerre mondiale sur le monde paysan béarnais et concerne les difficultés matérielles et les enjeux pluriels qui y sont liés. L'intérêt est de comprendre de quelle manière les agriculteurs s'assuraient de la pérennité de l'activité agricole, à l'échelle individuelle et collective, en composant avec les réquisitions et la pression économique exercée sur eux.

---

108 Cf : article de Victor PEREIRA, dans les *Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale*, Pau, Éditions PUPPA, 2013.

## Chapitre 2 : Entre impositions, réquisitions et pillages : la réorganisation de la vie et de la consommation paysanne.

Le contact de nature économique entre la guerre et le monde agricole s'effectue donc à travers trois phénomènes dont l'étude constitue la réflexion relative à la crise du monde rural et aux difficultés économiques.

### A) Entre impositions, réquisitions et pillages.

Dans un premier temps, il est question de l'apparition et d'augmentation de différents types d'impôts. Rappelons que l'imposition constitue une action économique émanant du gouvernement, qui consiste à soumettre une personne physique ou morale à un prélèvement fiscal ou matériel sous le nom d'impôt, de taxes, ou de cotisation sociale de manière proportionnelle aux revenus ou au patrimoine en général, et dans le respect des lois, des réglementations et effectué dans une certaine morale. Il existe une catégorisation de l'imposition selon son patrimoine personnel (impôt sur le revenu), et pour l'époque, selon son origine sociale (l'impôt cédulaire) qui comprend un prélèvement sur les bénéficiaires agricoles et commerciaux notamment. Cette définition nous amène à souligner le caractère bipartite de cette action émanant du pouvoir central. Elle se manifeste sous deux formes principales : l'imposition de base, fiscale (légitimée par l'aspect collectif et complémentaire des intérêts) et l'imposition matérielle, spécifiques à la Seconde Guerre mondiale en France notamment, et qui a fortement marqué les mentalités dans le monde agricole, puisque les paysans étant les acteurs prépondérants de la vie économique et du ravitaillement du pays étaient principalement concernés. Ainsi, on note pour les années 1940, une forte augmentation des impôts de nature fiscale qui touchent de manière générale l'ensemble du pays, et donc par extension les paysans. Toutefois, l'aspect matériel des impôts pour l'époque, les réquisitions (qui est l'opération par laquelle les services publics exigent d'une personne soit une prestation de services soit la remise d'un bien physique) concernent de manière spécifique le monde rural et les paysans<sup>109</sup>, et donc par analogie les paysans béarnais<sup>110</sup>. Il s'agit d'un élément fort et marquant des difficultés matérielles pour le monde paysan. Nos témoins oraux, ont pour la quasi-totalité, souligné l'aspect intégral et la forme

---

109 Les citoyens, et les non-paysans n'ayant rien à donner.

110 Il est à noter que pour cette réflexion, nos sources préfectorales et orales ont constitué une aide substantielle très importante.

organisée et rigoureuse du contrôle de ces réquisitions en milieu paysan. Ainsi, les réquisitions concernaient l'ensemble des ressources rurales et des rendements agricoles, pour tous les types d'agriculture : céréalières, maraîchères, viticole, et même pour l'élevage. Les réquisitions étaient donc contrôlées par Vichy en zone « libre » et par les soldats allemands en zone occupée<sup>111</sup>. A l'échelle régionale, la gestion revenait au préfet et à la *Direction des Services Agricoles des Basses-Pyrénées*, et s'organisait en une hiérarchie « entonnoir ». Ainsi, c'est le Service du Ravitaillement qui s'occupait de la collecte en s'appuyant sur les différents organismes de regroupement professionnels. A l'échelle locale, donc dans l'infrastructure communale, dans le village, les maires s'occupaient de l'organisation de ces prélèvements physiques qui s'exécutaient par le biais des organismes et commerçants spécifiques à chaque domaine, qui devaient passer dans les fermes et exploitations des alentours pour ponctionner ce qui était demandé, et donc par phénomène de délégation du pouvoir et de l'autorité. Au niveau de la temporalité, les réquisitions se faisaient annuellement et par saison en fonction des cultures concernées, et des naissances pour l'élevage en ce qui concerne les réquisitions officielles de Vichy. Le gouvernement français disposait de dossiers classés où étaient répertoriés par commune et par individus les recensements des patrimoines de chacun afin de réquisitionner et d'imposer de manière proportionnelle à la richesse. Cependant, elles s'exécutaient de manière moins régulières, mais plus aléatoires et arbitraires par les Allemands (présents même en zone « libre » d'où le caractère poreux et mouvant de la ligne de démarcation qui n'aura plus de consistance à partir de 1942) qui prélevaient pour leurs consommations personnelles de manière légale mais illégitime. Par ailleurs, cette manière d'opérer peut s'apparenter à une forme de pillage rendu légale mais moins légitime dans les mentalités paysannes. Dans le cadre de notre étude sur les difficultés matérielles, il est primordial de s'intéresser à la qualité des réquisitions (donc ce qui était réquisitionné) et la quantité des réquisitions (donc les proportions) principalement pour les ponctions orchestrées par l'État de Vichy (qui s'exécutaient en parallèle et en accord des réquisitions allemandes). L'ensemble des ressources et des rendements d'une exploitation pouvait être réquisitionné, tout était imposable. Nos témoins ont, par ailleurs, insisté sur « l'aspect intégral » de ces réquisitions. Ainsi, en ce qui concerne les cultures, notamment céréalières nous nous sommes référés à un document statistique de la préfecture concernant l'imposition en maïs de 1942 pour la commune de Sarpourenx<sup>112</sup>. Il est accompagné d'une lettre du *Service des Renseignements*

---

111 Remarque : cela ne vaut que jusqu'en 1942 où les allemands occupent l'ensemble du territoire.

112 Commune à l'Ouest du Béarn, situé à proximité de Salies-de-Béarn.

*Généraux* adressée au chef du *Service Agricole* de la préfecture qui formule les trois conditions sous lesquelles se sont exécutées ces réquisitions à savoir la proportion par rapport au nombre d'hectares de terres cultivées, la richesse de la terre (sa qualité), la situation matérielle des exploitants ( il cible en particulier les métayers prisonniers pour la plupart, et les gros propriétaires, plus enclins à la réquisition). Ces documents particuliers représentent la généralité des cas de toutes les communes en matière d'imposition sur les récoltes pour toutes les cultures céréalières, viticoles et maraîchères. Si nous prenons l'exemple de la récolte de maïs de M.Bernadet Pierre : il disposait de quatre hectares de surface emblavée<sup>113</sup>, et sur ces quatre hectares, il a été imposé de quarante quintaux donc d'environ deux hectares, soit la moitié de sa récolte (la majeure partie des autres maïsiculteurs étant dans le même cas). Il faut également se replacer dans le contexte de l'époque : sur ces deux hectares de maïs lui restant, il faut en prélever une partie non négligeable pour constituer la semence de l'année suivante, et une autre grande partie pour nourrir ses bêtes (la plupart des maïsiculteurs pratiquant la polyculture) : il ne reste qu'une partie mineure pour la commercialisation ou la consommation personnelle. La plupart des cultivateurs béarnais étant dans le même cas, l'économie de l'agriculture et du commerce béarnais dans les années 1940 est au point mort. L'économie notamment agricole, dans ces années-là, a une finalité de subsistance et non de commercialisation ou de progression. De plus, les archives préfectorales nous ont permis de constater que les engins agricoles, donc le matériel étaient également spoliés, ce qui représente une limite de plus au travail des paysans qui doivent exécuter plus de travail qu'à l'ordinaire pour se voir ponctionner la majorité des ressources et avec des moyens en moins. Les agriculteurs se voient donc dans l'obligation de se priver d'une grande partie de leur rendements sous peine de sanctions. Des correspondances, entre le préfet, l'Office des Céréales ( basé à Lesca), et le maire d'Angaïs, nous ont permis d'apprendre que si un agriculteur se soustrayait à l'imposition d'une année, celle de l'année suivante serait double ( pour les cultures de maïs, blé et orge) et que l'imposition de cultures pour l'année 1941 avait augmenté de 21 %. De même, nos témoins ont mis en exergue le fait que les réquisitions s'exécutaient dans les mêmes proportions pour les élevages, plus de la moitié des bêtes que possédait une exploitation était destinée à être réquisitionnée. Dans la même logique de cohérence et de représentation d'une généralité (il est important de comprendre que la réflexion envisagée ici concerne l'ensemble des pans de l'agriculture et que tout exemple annoncé, issu d'un choix, appartient à un ensemble), prenons le cas d'une exploitation béarnaise entre Artix et

---

113 C'est-à-dire cultivée, ensemencée.

Denguin<sup>114</sup> relative à une de nos témoins, Mme A.Dabadie : sur une dizaine de porcs de lait, six étaient réquisitionnés et sur une vingtaine de vaches, plus de dix étaient prélevées (le fonctionnement étant le même pour les types d'élevages et pour les animaux de la basse-cour également). De même chaque année, les autorités contrôlaient la naissance des veaux afin de les ponctionner de la même manière. En parallèle, les troupes allemandes circulaient afin de se ravitailler directement dans les fermes. Nos sources préfectorales et orales nous ont permis de comprendre que la majeure partie des rendements et ressources agricoles dans les tous les domaines revenaient soit à l'État soit à l'armée allemande. Par exemple, nous avons eu connaissance du fait que l'Allemagne demandait à la France 52 000 chevaux, répartis dans tous les départements, et la gestion des réquisitions, effectuée en présence de vétérinaires, revenait aux préfets. De ce fait, il ne restait qu'une quantité très anodine de récoltes et d'animaux d'élevage aux paysans qui, de fait, ne pouvaient plus servir qu'à la consommation personnelle ou aux animaux qui restaient et non à une éventuelle commercialisation ou industrialisation : l'économie agricole béarnaise des années 1940 était donc étouffée par le contexte politique international. De plus, du fait des larges réquisitions sur les fourrages, l'entretien des animaux d'élevage, comme les vaches, est rendu plus difficile et constitue un facteur de pénurie en lait et corps gras : réquisitions et pénuries constituent un vrai cercle vicieux. Outre l'aspect général et collectif de l'économie rurale, à l'échelle individuelle des exploitations et des individus, le monde paysan se trouve confronté à de graves difficultés matérielles qui résultent de ces réquisitions en grande quantité et qui concerne l'activité agricole et la sphère privée, l'un étant lié à l'autre. Pratiquer l'activité agricole quelque qu'elle soit, revient à subsister dans une logique d'auto-consommation quasi-autarcique et non plus à exploiter économiquement ses rendements. De même, la notion de réquisition témoigne de l'urgence et de la phase de rupture dans laquelle les nouveaux gouvernements et nouveaux mécanismes se mettent en place et la nécessité de trouver des ressources par n'importe quels moyens. Par ailleurs, les politiques, à l'échelle régionale, comme nationale avaient conscience de l'effort que cette situation d'urgence allait demander aux populations, surtout paysannes, en témoigne le discours du maréchal Pétain aux paysans<sup>115</sup>. La Seconde Guerre mondiale constitue une période de conflit particulier et de crises complexes : le fait qu'elle s'inscrive dans la durée, qu'elle comporte une dimension internationale, mêle une pluralité de logiques et de perspectives et impacte sur les civils, met en exergue, entres autres,

---

114 Deux communes se situant entre Pau et Orthez.

115 Voir en annexe.

l'aspect économique qui lui est propre, et qui est souvent négligé lorsqu'il est question de cette période. De ce fait, la notion de crise économique traduite par la diversité des pénuries, est visible à plusieurs échelons : internationale, nationale, régionale, locale et même jusqu'à la sphère privée des individus. De même, elle se forme de manière transversale aux classes sociales et touche, dans des proportions certes distinctes, toutes les communautés. La Seconde Guerre mondiale représente le conflit nouveau du XXème siècle, en rupture avec l'articulation conventionnelle des guerres du XIXème siècle et dont on peut retrouver des éléments dans la Première Guerre mondiale. Elle trouve son aspect innovant dans la proximité entretenue entre le conflit et les populations civiles. Cet aspect est mis en avant dans le dernier type de réquisition dont il est question dans cette partie. Précédemment, le principe de réquisition a été abordé comme une opération par laquelle les autorités publiques exigeaient soit la remise de biens physiques, soit par une prestation de services. Ce dernier élément s'est également illustré en Béarn, dans sa partie occupée au Nord-Ouest. Il est communément acquis que les soldats allemands présents dans la zone occupée de la France ( il est important de préciser le caractère poreux de la ligne de démarcation et le fait que les allemands occupent l'ensemble du territoire à partir de 1942), Béarn compris, réquisitionnaient des logements soit dans hôtels, soit chez des particuliers. Bien souvent, et du fait des ressources dont ils bénéficiaient et dans une optique de surveillance, ces derniers logeaient chez des paysans. Nos témoins originaires de Salies-de-Béarn, ont évoqué cette partie de la cohabitation avec les Allemands. En effet, la famille de Madame Milhet se trouvait dans l'obligation d'héberger un soldat allemand. La présence de la guerre et de l'occupant ne se limitait pas à l'espace public mais s'intégrait aussi à l'espace privé. Une insertion dans l'intimité des familles qui, en plus des réquisitions matérielles, enclave totalement les familles qui sont surveillées, privées de leurs biens, et de leurs vies quotidiennes. Cet ensemble de difficultés emmènent notre réflexion à un autre aspect des problématiques matérielles paysannes en Béarn.

Il y a véritablement trois niveaux de ponctions : l'imposition fiscale, légitimée par le caractère réciproque des intérêts mais augmentée pendant la guerre, les réquisitions organisées par le gouvernement de Vichy ( sous forme de ponctions matérielles ou de service qui revêt la forme d'hébergement forcé), le pillage qui tient de la dimension arbitraire des actes effectués le plus souvent par les soldats allemands, et la dégradation<sup>116</sup> qui ne présente pas de logiques particulières . Tout étant ponctionné, limité et contrôlé, un

---

<sup>116</sup> Aspect auquel est consacré une fraction de la réflexion.

autre phénomène conditionné par les difficultés de nature matérielle occasionnées par le contexte de guerre est à mettre en exergue. Il s'agit de la réorganisation de la consommation paysanne et des privations.

### B) La réorganisation de la consommation paysanne et les privations<sup>117</sup>.

En effet, la forte pénurie alimentaire qui marque le pays et plus particulièrement le monde paysan amène l'ensemble des paysans à revoir leurs pratiques de consommation personnelles. Le but est de limiter leur consommation, de tout réutiliser, de tout transformer afin de pallier le manque des denrées alimentaires principales. L'approvisionnement se faisait, pour l'ensemble du pays, par l'intermédiaire de cartes et de tickets de rationnement. Ils émanaient d'administrations relatives à la période, créés dans le but de remédier à la désorganisation économique et les pénuries. Parmi ces administrations, le *Service du Ravitaillement Général*, avait pour charge de collecter les matières premières à l'échelle régionale et de les redistribuer à la population équitablement, afin que la pénurie soit répartie de façon égale à tous les échelons de la société, avec la coopération d'organismes professionnels de regroupement, en fonction de plusieurs critères spécifiés sur ces cartes. La première carte, est mise en place en 1941 et concerne uniquement les produits textiles, la deuxième est mise en application moins d'un mois plus tard et est relative au tabac. Dès la fin de l'année 1941, la loi stipule que tous les produits de consommation ne pourront être acquis sans une carte de rationnement. Les cartes s'organisent en catégories, en compartiment selon plusieurs critères : la génération (par exemple : la carte E pour les nouveaux-nés, J pour les jeunes, A pour les adultes et V pour les seniors) et la classe sociale. De ce fait, les paysans disposent d'une carte de rationnement spécifique (C). Pour l'État, ce sont les paysans qui doivent fournir cette matière première, du fait de leur profession, et car la production est jugée suffisante pour nourrir le reste du pays. C'est donc pour rationner toute la population locale que les paysans se voient imposés et réquisitionnés dans des proportions aussi importantes. Le monde paysan dans les années 1940 constitue une ligne d'étude intéressante mais aussi nécessaire puisque l'activité agricole représente le pan de l'économie qui a permis aux populations de vivre. Les paysans ont, malgré eux, nourri le pays par les ponctions dont ils ont fait l'objet et se sont organisés en un système d'autarcie alimentaire interne au milieu

---

<sup>117</sup> La rédaction de ce fragment de notre réflexion repose principalement sur les témoignages, des informations complémentaires ayant également été apportées par les archives préfectorales.

paysan et d'auto-consommation interne à l'exploitation. La plupart de nos témoins ont souligné l'aspect englobant de ces cartes de rationnement qui concernaient tous les biens de consommation ( alimentaire, habillement etc...) et le fait que ces biens étaient tous quantifiés, mesurés en fonction des critères auxquels répondait la carte en question. Ces tickets ont donc été mis en place dès 1941 et ont perduré jusqu'en 1949, pour continuer de pallier les difficultés économique d'après-guerre. Cet élément amorce, dans notre étude, la difficulté de s'approvisionner, et le phénomène de limitation de la consommation ainsi que les privations occasionnées. Pour les paysans, les matières premières provenaient aussi du commerce, et des contrôles rigoristes s'exerçaient par le biais de l'État (dont le but était clairement d'économiser sur les conditions de vie du peuple français), mais aussi des produits de la ferme qui constituaient la principale source de nourriture et de biens de consommation. Cependant, les réquisitions sur l'ensemble des ressources agricoles et en grande quantité reconditionnaient la manière de consommer. Il est évident que pour la question de la nutrition, le monde rural était avantagé par rapport au monde urbain, la ferme étant une source inépuisable de produits de consommation et que de ce fait, les pénuries alimentaires touchaient beaucoup moins les paysans que les citoyens. Même si, la frontière entre les paysans et les citoyens n'était pas hermétique : d'une part car la ruralité est très présente, les villes sont entourées directement de campagnes à l'époque sans transitions, et car les citoyens peuvent très bien être originaires de la campagne.

Dans le cadre de notre recherche, il est intéressant de mettre en évidence ici le caractère laborieux et fier du paysan béarnais, qui même s'il se trouve en grande difficulté matérielle, comme c'était souvent le cas dans les années 1940, continue de travailler dans ces conditions, sans plaintes ( ou de manières très ponctuelles et très rares) et trouve de nouveaux systèmes pour pouvoir subsister et faire subsister son environnement ( nous pouvons ici aisément parler de débrouillardise, caractéristique fondamentale de l'esprit du paysan béarnais). Les privations nous amènent donc à étudier le phénomène de la réorganisation de la consommation paysanne. Ainsi, le nouveau système de consommation revient à pallier le manque de certains produits par la substitution : chaque élément est transformé, réutilisé de manière à faire le plus d'économie possible, à ne rien perdre ( le gaspillage dans le monde paysan étant une notion à bannir en contraste avec les privations dont ils ont fait l'objet et qui marque les esprits encore aujourd'hui). A titre d'exemples, les pommes de terres manquant, le topinambour, le rutabaga et le sarrasin viennent pallier ce manque ( d'ailleurs, un communiqué du ministère de l'agriculture retrouvé dans les archives préfectorales précise aux paysans la nécessité de cultiver le topinambour et le



rutabaga dans une optique de consommation) ; le pain étant un pain noir ( ce qui a d'ailleurs fortement marqué les esprits paysans) du fait des carences en blé, les paysans béarnais constituaient une forme de bouillie à base de farine de maïs appelée la « *broye* » ; de même le gras du cochon était consommé sous la forme de la « *salurgue* » ; nos sources orales témoignent même que, le café manquant, il était consommé une forme de breuvage à base de glands. Par ailleurs, dans le cadre de notre phase de recherche, il a été porté à notre connaissance que seuls les lapins n'étaient pas réquisitionnés dans les fermes. De ce fait, consommer du lapin devient une pratique répandue dans les campagnes béarnaises sous l'Occupation. Par ailleurs, la constitution du repas chez les paysans dépendait des saisons (en automne, les paysans ont pour habitude de consommer beaucoup de châtaignes à titre d'exemple), des conditions sanitaires (il faut se remettre dans le contexte : la plupart des exploitations ne disposait pas de l'électricité ni même de l'eau courante parfois), et des produits disponibles. Cependant, on constate la permanence de certains éléments : la soupe (souvent aux choux) constitue la base de l'alimentation paysanne, une viande (souvent une volaille, ou du porc issu de la pratique du pèle-porc qui s'effectue au mois de décembre), et un accompagnement qui se matérialise bien souvent sous la forme de bouillies de céréales. L'intégralité de la logique paysanne béarnaise sous l'Occupation revient à remplacer chaque élément manquant par un autre qui nécessite moins de moyens. Cependant, la difficulté de se nourrir est complétée par la difficulté de composer avec le gouvernement et l'Occupant qui ajoutent certaines problématiques nouvelles au quotidien des paysans.

### C) Le phénomène de dégradation en milieu rural.

En effet, dans les dossiers préfectoraux consultés dans le cadre de notre recherche, il a été question d'étudier une pluralité de lettres de dénonciation d'incongruités, d'abus relatifs aux réquisitions émanant des autorités et des actes de dégradation émanant de l'armée d'occupation allemande. Ainsi, afin de mettre en exergue ce type de comportements qui engendrent certaines difficultés pour les paysans, nous avons choisi de prendre pour exemple une lettre rédigée par plusieurs agriculteurs de Sainte-Suzanne<sup>118</sup>( respectivement M.Mousques Léon, M.Labeyre Joseph, et M.Lafitte Jean-Louis) datant de 1943. Il s'agit d'une plainte relative à la dégradation de leurs champs cultivés ( maïs, haricots et fourrages en l'occurrence) par des soldats allemands s'exerçant, et manœuvrant. De même, la

---

<sup>118</sup> Ancienne commune rattachée à Orthez, aujourd'hui lieux-dit.

constitution de tranchées sur ces mêmes terres endommageait clairement les récoltes à venir (sachant que la majorité en sera quand même réquisitionnée ce qui constitue une forme d'incongruité, de paradoxe). Ce phénomène<sup>119</sup> qui s'est déroulé à plusieurs reprises constitue une difficulté matérielle en plus et participe des contacts difficiles entre les agriculteurs et l'occupant allemand. En outre, il est possible de constater le peu de considération des acteurs de cette dégradation en plus de l'instrumentalisation déjà exercée sur les paysans, notamment béarnais. Outre une volonté de dénonciation, cette lettre constitue une demande commune d'exonération pour les réquisitions sur les contingents de maïs, les dégradations occasionnées par l'armée allemande ajoutant une difficulté supplémentaire avec laquelle les agriculteurs doivent composer avec diplomatie afin d'éviter certaines tensions.

Il est intéressant de mettre en avant ce type de problématiques, bien que ponctuelles et non généralisées, afin d'établir une réflexion sur la pluralité des enjeux relatifs aux difficultés matérielles auxquelles sont confrontés les paysans. On constate un rapport de domination de l'occupant même en zone dite « libre » (d'où l'aspect poreux de la ligne de démarcation) et un total contrôle sur la région et sur ses habitants, particulièrement sur les paysans qui ont pour obligation d'approvisionner mais également d'être dépossédés de leurs droits fonciers puisque l'armée allemande dispose des champs pour exercer ses unités. Il est important de souligner l'aspect de la difficulté de contact entre l'armée allemande et les civils français qui privilégient des enjeux différents, et l'impuissance à laquelle sont réduits les agriculteurs locaux puisqu'en plus d'être imposés, ils sont dépossédés des produits de leur travail, la vie quotidienne étant rendue difficile et l'exploitation de leurs récoltes impossibles, et privés de leurs droits de regard sur leurs propres terres. La question des difficultés matérielles pour les paysans et dans cette logique de confrontation met en évidence trois réflexions : le rapport de domination sur les biens des agriculteurs est lié à l'irrespect envers des droits sociaux ; la difficulté de la vie quotidienne et l'étouffement de l'économie rurale en Béarn ; ainsi que l'instrumentalisation du monde paysan, exploité par le gouvernement français et l'Allemagne en décalage avec la vision de la paysannerie et les projets amenés par Vichy. De même, le thème des relations entre les habitants et l'armée

---

119 Il s'agit d'un phénomène isolé et moins visible, au niveau des sources écrites, en milieu rural par rapport au monde urbain mais confirmé par nos témoins comme étant une forme de domination des allemands sur le milieu courant (la discrétion et l'habitude de ne pas se plaindre des paysans pouvant constituer un facteur explicatif). De même, nos témoins rappellent toujours le degré d'autorité des allemands et le sentiment d'impuissance qui était le leur à travers des phrases comme « ils faisaient ce qu'ils voulaient chez nous, vous savez ils auraient pu faire bien pire » (minimiser la gravité de leur situation est typique chez les paysans, les plaintes ne faisant pas partie du comportement paysan habituel).

d'occupation allemande est de rigueur. Ainsi, un questionnement s'est opéré par rapport aux comportements des paysans béarnais face au Allemands et réciproquement<sup>120</sup>. En somme, une certaine passivité d'apparence à ce type d'actions est constatée. Les paysans subissent les pertes, les difficultés du quotidien, les privations, l'autorité allemande (traduite notamment par l'instauration d'un couvre-feu qui interdit la libre circulation passé 21 heures) sans manifester de mécontentement explicitement mais non sans le penser et agir transversalement.

En conclusion, la combinaison des trois phénomènes d'impositions, de privations, et de dégradations permet de comprendre les enjeux des difficultés matérielles pour le monde paysan béarnais sous l'Occupation. La paysannerie locale est confrontée à diverses formes d'impositions, fiscales et matérielles par le biais des réquisitions et en grande quantité. Ces dernières s'effectuent sur l'ensemble des produits du travail agricole, engendrant une incapacité des agriculteurs à exploiter leurs ressources et apportant une logique de privation dans la vie quotidienne des paysans. Ainsi, les privations sont à l'origine d'une réorganisation de la consommation paysanne qui impose la nécessité d'intégrer de nouveaux produits devenus symboliquement marqueurs de cette époque. En outre, le contact avec l'occupant qui démontre la porosité de la ligne de démarcation, et les actes de dégradations qui en découlent viennent ajouter des difficultés supplémentaires que le monde paysan subit et se doit de gérer et de nouvelles données avec lesquelles ils doivent composer. En somme, la Seconde Guerre mondiale constitue une période de grande pénurie pour la France et par extension pour le Béarn. Les paysans sont rendus responsables du ravitaillement national et sont exploités. De cette instrumentalisation, résulte un ensemble de difficultés matérielles qui constituent les principales préoccupations du monde paysan en Béarn et qui répondent à diverses logiques. Toutefois, il est important d'établir une étude sur la gestion de ces difficultés et les réactions paysannes face à ces temps de pénurie.

---

120 Cet aspect de notre étude fera l'objet d'une réflexion dans la suite de notre mémoire.

Les difficultés de nature matérielle entraînent le monde paysan béarnais à établir certains systèmes de gestion de ces problématiques. Les réactions des agriculteurs en temps de pénuries, qui viennent directement impacter sur leurs activités professionnelles mais également sur leurs sphères privées (l'un étant lié à l'autre), s'articulent comme des solutions licites, que nous avons vu précédemment sous la forme de la réorganisation de la consommation, et illicites. En effet, les temps de crises multiples comme la Seconde Guerre mondiale imposent d'effectuer des choix, et la plupart des agriculteurs béarnais, au vu du contexte économique et de leurs situations personnelles, va être forcé de choisir de s'inscrire dans l'illégalité et de court-circuiter les textes gouvernementaux de l'époque. Ces comportements de gestion vont faire dans cette fraction de notre réflexion l'objet d'une étude. Ils ont été possibles grâce à des dénominateurs communs au microcosme agricole : la solidarité, la pudeur et la tradition d'accueil du Béarn (d'où le fait qu'une communauté évolue par rapport à son espace). En outre, la gestion de ces problématiques matérielles va s'exercer à travers plusieurs phénomènes, le premier concernant le marché noir. Il s'agit d'un système d'échanges et de circulation concernant des biens de consommation clandestins, d'une forme de commerce, de marché transversal aux commerces légaux, basé sur le court-circuitage des ponctions du gouvernement de Vichy et de l'occupant allemand en l'occurrence, sur des échanges monnayés mais plus souvent relatifs au troc, qui se déroulent de manière interne à une communauté, ici les paysans, ou qui fait l'objet d'échanges inter-communautaires propres aux relations entre le monde rural et urbain pour l'époque. L'intérêt ici est d'établir une réflexion relative aux différents types de marché noir présents en Béarn sous l'occupation spécifiquement pour les paysans, et d'étudier les différents systèmes de fonctionnement et les mécanismes de ces commerces illicites. En outre, il sera question de former une analyse de logiques périphériques et annexes au marché noir, à savoir les concepts de détournements des informations, de mauvaise foi, et d'activités sous-jacentes et « souterraines »<sup>121</sup>.

### Chapitre 3 : La marché noir en milieu rural béarnais.

Dans ce fragment de notre réflexion, qui constitue l'étude des solutions émanant du monde paysan par rapport aux difficultés évoquées précédemment, il sera question de caractériser la notion de marché noir, d'étudier ses diverses décompositions et son application en Béarn, et de comprendre les comportements paysans par rapport à ces

---

121 De manière symbolique.

difficultés matérielles<sup>122</sup>.

#### A) Le marché noir interne à la paysannerie.

Le marché noir<sup>123</sup> constitue donc un système d'échanges de produits et biens de consommations illégal, effectué dans un cadre interne ou externe à la communauté paysanne (puisque les acteurs de notre étude disposent de la quasi-totalité des ressources en matières premières), par l'intermédiaire d'un commerce à base de monnaies mais surtout de troc et même souvent basé sur l'aide et la solidarité, dans le but de court-circuiter les réquisitions sous l'Occupation et dans une optique de consommation qui s'articule dans une temporalité d'urgence. Il englobe tous les types de biens de consommation de l'alimentation qui dominant, aux produits d'habillement, en passant par le tabac et répond à un contexte de crises et de pénuries importantes où la priorité était de subsister avant tout de manière individuelle et familiale, à l'échelle du foyer. Le marché noir des années 1940 constitue une part importante de l'économie commerciale locale de l'époque et s'est intégré à une dynamique particulière dans les Basses-Pyrénées dans la mesure où les transactions qu'il représente sont supérieures à celles des circuits commerciaux légaux et que les échanges illicites se standardisent tant dans la morale, que dans la réalité. Par ailleurs, il nous a été possible de le constater par un document préfectoral de l'année 1944, qui fait un état des lieux de l'agriculture dans les Basses-Pyrénées. Ce document, fragmenté en plusieurs points tournant autour des intérêts agricoles, compare les marchés officiels au marché noir, et indique que si le premier est en net baisse dans la mesure où « *les apports d'animaux sont de plus en plus réduits sur le marché, tant d'élevage que destinés au rationnement* », le second, quant à lui, s'est fortement développé particulièrement au niveau de l'abatage clandestin. Il est intéressant d'étudier le phénomène du marché noir à l'échelle d'un département aussi marqué par la ruralité dans une temporalité de crises économiques aussi complexes, puisque notre étude du marché noir se concentre sur lien entre le phénomène et la paysannerie et ne constitue pas une étude exhaustive. De même ce type de phénomène permet de mettre en valeur certains comportements paysans particuliers. L'espace est également intéressant puisqu'il a constitué une terre d'accueil pour de nombreux réfugiés provenant de diverses zones occupées (issus de l'exode de 1940<sup>124</sup>, réfugiés alsaciens et lorrains, juifs etc...) au nombre estimé par Denis Larribeau, dans le *Béarn face à la*

---

122 La question du marché noir n'est pas abordée par une étude exhaustive mais transposée aux paysans.

123 SANDERS(Paul), *Histoire du marché noir*, Paris, Éditions Perrin, 2001.

124 Cf : ALARY (Eric), *La Grande Guerre des civils*, Paris, Éditions Perrin, 2013.

*Seconde Guerre Mondiale* d'environ 90 000<sup>125</sup> et qui avaient, dans leurs préoccupations premières, de trouver un toit sûr (que les granges des paysans pouvaient facilement constituer) et de quoi s'alimenter et qui, spontanément, ont trouvé dans le marché noir, un système de survie adéquat (il faut également tenir compte que le ravitaillement ne fut que plus difficile du fait de l'afflux en grand nombre de ces populations). Le marché noir tient de la survie économique et non de la vie économique habituelle. Il faut comprendre que le marché noir est un phénomène qui s'épanouit dans un contexte politique et économique, principalement, défailant, alimenté par des crises comme pour la Seconde Guerre mondiale. Cependant, il est à préciser que le concept de marché noir peut s'appliquer à diverses périodes. Toutefois, dans les mentalités, il s'agit d'une pratique se rattachant à la période que nous étudions, et qui en demeure un des pans spécifiques quant à l'Histoire Sociale de cette période, notamment en ce qui concerne les civils, et plus particulièrement les paysans. En effet, grâce à nos sources préfectorales et orales, il nous a été possible de constater qu'une grande quantité de béarnais et notamment de paysans<sup>126</sup> s'adonnaient au marché noir dans diverses mesures (le marché noir pouvant se pratiquer de manière organisée et régulière ou de manière très occasionnelle et ponctuelle). En outre, si certains pratiquaient le marché noir dans une logique de subsistance, de solidarité et d'aide, certains en ont fait de véritables réseaux de commerces souterrains, par le biais desquels ils ont pu s'enrichir. Cependant, il s'agit d'une pratique spécifique à cette période qui s'exerce dans des cadres différents. Dans cette réflexion, il est question d'étudier le marché noir, non dans sa globalité mais à l'échelle des paysans et de leurs manières de fonctionner, il s'agit donc d'un marché noir précis. Tout d'abord, il est question du marché noir entre paysans et de son mode opératoire. En effet, les paysans ont naturellement un esprit de débrouillardise et quelque part d'indépendance tant matériel que spirituel. Il existe un fort décalage entre la théorie du gouvernement et l'application pratique dans la mesure où plus la guerre progresse, moins la population paysanne accordera sa confiance au gouvernement et comprend que non seulement elle est exploitée mais qu'en plus il est impératif de trouver des solutions hors du champ d'action du gouvernement et des allemands. Disposant des ressources nécessaires à la pratique de telles activités, c'est spontanément que les paysans vont pratiquer le marché noir pendant la guerre. Acceptant de moins en moins les pénuries, les privations, les ponctions dont ils font l'objet<sup>127</sup>, les paysans subissent officiellement,

125 Il s'agit d'un chiffre à relativiser dans la mesure où il représente le nombre d'entrées dans le département mais pas le nombre de personnes y stationnant.

126 Nous ne disposons pas de chiffres exacts du fait de la difficulté de cerner un phénomène tel que celui-ci, et également car les chiffres officiels ne sont pas forcément représentatifs de la réalité.

127 D'autant plus que les paysans considèrent que chaque guerre apporte son lot de désagrément mais surtout

mais vont faire subir officieusement aux circuits de commerces légaux. Il est important de reconnaître ici le caractère fier du paysan béarnais que les autorités et gouvernements successifs, les guerres, et les difficultés n'ont pas asservis. De ce fait, le marché noir va s'organiser dans un premier temps dans le monde interne à la paysannerie et les échanges vont se faire entre agriculteurs. Il s'agit souvent d'échanges équitables, et non monnayés mais plutôt troqués (faire payer entre paysans étant un comportement assez mal perçu d'après nos témoins), un produit de consommation contre un autre produit, un poulet contre un lapin par exemple. Ce type de marché noir, sous forme de troc informel et invisible ( du moins pour les personnes extérieures à la communauté, car au sein de la paysannerie, à l'échelle du village tout se sait), s'appuie sur les réseaux de connaissances paysans, se fait entre familles, entre voisins, entre personnes de confiance, en somme. Les paysans n'y voient pas forcément une activité hors-normes (mais ayant conscience du caractère illicite), les échanges sont courants dans le milieu paysan mais ont néanmoins conscience des risques d'actions semblables. Il s'agit d'un type de marché noir très répandu en milieu rural mais qui s'exerce sans difficultés dans la discrétion des fermes. C'est une caractéristique de la paysannerie béarnaise : ne rien dire en société, agir dans sa communauté. Il est nécessaire de préciser qu'il existe différentes classes sociales de paysans, suivant la taille de l'exploitation<sup>128</sup>, et il arrive que ces échanges soient transversaux selon les niveaux de vie. Bien souvent, une petite exploitation dépend d'une plus grosse qui va spontanément l'aider, avec un paiement en services, en retour ( point qui a émergé des entretiens et que l'on souhaiterait approfondir dans de futures recherches). La guerre est un révélateur d'attitudes plus générales qui existent antérieurement mais qui sont moins visibles, ici la hiérarchie paysanne.

#### B) Le marché noir et le contact entre les paysans béarnais et le monde extérieur.

De même, il est impératif dans le cadre de cette recherche de se focaliser sur cette pratique entre paysans et étrangers au monde rural à savoir les citoyens et les réfugiés, et d'étudier les comportements et réactions de chacun. Il s'agit d'un autre type de marché noir où les paysans sont clairement en position de force dans la mesure où ils détiennent les ressources et peuvent aider les personnes en difficulté. Comme évoqué précédemment, les

---

pour leur communauté qui « trinque » ( pour reprendre l'expression de nos témoins) à chaque conflit mondial.

128 La catégorie sociale d'un paysan est visible, surtout au sein de la communauté à l'apparence même de la maison (suivant le nombre d'étages etc...) et chaque village connaît sa hiérarchie sociale.

Basses-Pyrénées ont composé, pendant la Seconde Guerre mondiale, une région fortement fréquentée par des réfugiés de toutes origines (issus de l'exode de 1940, alsaciens et lorrains, juifs, républicains espagnols etc...) du fait de la position géographiquement stratégique du département. En outre, la communication s'intensifie pendant cette période entre les ruraux et les citadins. Une de nos témoins, Mme A.Dabadie, qui habitait une ferme à proximité du chemin de fer de Denguin<sup>129</sup>, a souligné cet aspect et a parlé d'un « afflux considérable de personnes venant d'un peu partout, qui cherchaient de l'aide, un toit où dormir, de quoi se nourrir surtout ». De ce fait, les paysans représentent l'aide idéale pour ces personnes fuyant pour trouver une meilleure situation économique, du fait de la position reculée et isolée des fermes. Cette même source orale témoigne qu'il « n'était pas rare que ces réfugiés fassent le tour des fermes pour récolter souvent gratuitement un lapin et quelques carottes, ou pour dormir dans le foin des granges »<sup>130</sup>. De même, notre témoin a précisé, lors du récit d'une anecdote<sup>131</sup>, que la seule crainte des paysans exerçant cette pratique était de voir le foin et la grande brûler à cause du tabac, dans le cas où ils fumaient ( les paysans mettaient d'ailleurs un point d'honneur à interdire de fumer dans la grange), ce qui sous-entend que la préoccupation première n'était pas le caractère illicite des opérations mais plus la préservation du patrimoine dans lequel étaient logés les réfugiés (ce qui souligne le caractère détaché et insoumis des paysans à l'encontre des autorités tant qu'ils sont sur leur terrain). Il y a donc bel et bien eu des formes d'échanges entre paysans et étrangers au monde paysan. Cependant, il est nécessaire de comprendre que d'autres formes de marchés noirs en Béarn ont été exercées. Certains pratiquants du marché noir, ont clairement profité des temps de crises et du système en vendant certains produits de consommation introuvables sur les marchés légaux beaucoup plus chers que la norme (atteignant parfois le double voire le triple des sommes habituelles). Outre les échanges commerciaux, le marché noir de l'époque soulignait, à travers le caractère gratuit des biens donnés, certains traits caractéristiques dégagés chez les paysans béarnais parmi lesquels la générosité, et de manière plus générale dans le Béarn qui est une terre d'accueil de tradition. Donc le marché noir est un système d'échanges souterrain et extrêmement lié au monde paysan que les échanges se fassent de manière interne ou externe à lui.

---

129 Commune située entre Lescar et Artix.

130 Il est intéressant de se demander ici, si le don de nourriture, qui s'inscrit dans l'altruisme relève du marché noir ( dans la mesure où l'échange monnayé ou non à des réfugiés était interdit).

131 Nous avons constaté, dans notre recherche que les paysans transmettent l'histoire sociale par la notion d'anecdote, qui se construit comme le médiateur du vécu. Cet élément fera l'objet d'une étude spécifique dans nos recherches futures comme révélateur des comportements paysans : pour transposer un point de discours oral à une recherche universitaire.



### C) Les pratiques paysannes.

Dans cette même logique de subsistance et de court-circuitage des réseaux de commerces légaux, il est question dans le monde paysan de comportements spécifiques. La communauté paysanne spécifiquement béarnaise est pourvue de caractéristiques propres en relation avec sa classe (les sous-classes existant) sociales ainsi que par l'espace qui lui est propre. Ainsi, certains comportements issus du particularisme béarnais et émanant des agriculteurs se développent par certaines pratiques. Il est évident que les temps de guerre ont pour conséquence l'expression plus manifeste qu'en temps de paix des comportements des communautés qui se forment en dénominateurs communs mais aussi des réactions individuelles. De ce fait, l'intérêt de cette recherche est principalement de souligner la pluralité de ces comportements et de comprendre, dans une certaine mesure, leurs origines. Au fil de notre étude, il nous a semblé essentiel de relever le caractère insoumis, indépendant, fier, débrouillard, mais aussi accueillant du paysan béarnais. La paysannerie béarnaise se définit par une acceptation relative du nouveau régime et des opérations de ponctions des allemands en société mais aussi par un détachement et un décalage profond avec lui, dans la sphère individuelle, du fait d'une association très fusionnelle avec son milieu et ses traditions qui peuvent, en un sens, expliquer pourquoi la guerre, l'Allemagne et Vichy ont eu un impact beaucoup plus relatif dans les Basses-Pyrénées et les régions périphériques : l'attachement aux tradition est ancré dans les mentalités et se perpétue de manière trop forte pour envisager une adaptation ou un changement quelconque qui ne serait pas contraint. De plus, les paysans sont rattachés d'une manière quasi-filiale à leurs terres (puisque celle-ci est transmise de génération en génération) et connaissent leur environnement. Leurs pratiques, relatives à leur communauté sont intériorisées, ce qui les rend difficiles à cerner de l'extérieur. De ce fait, si le gouvernement et les Allemands, qui occupent l'ensemble du territoire à partir de 1942, dominant en théorie, la pratique est tout autre. Les agriculteurs connaissent tous les fonctionnements du milieu rural, et se sentent maîtres chez eux, malgré les impositions, réquisitions, pillages et dégradations dont ils sont l'objet : ils restent sur leur terre et la défendent. Ainsi, pour augmenter leurs revenus et diminuer la proportion des ponctions, et souvent dans une optique de générosité, certains comportements sous-jacents peuvent être analysés. Pour étudier cet aspect, il faut se replacer dans la mentalité du paysan béarnais typique des années 1940 : pour contrebalancer l'autorité du gouvernement, le paysan s'appuie sur cette autorité qu'il exerce sur

ses propres terres. Cette osmose naturelle entre le paysan et sa terre constitue un avantage non négligeable en termes d'astuces et de mauvaise foi. Les anecdotes qui illustrent l'étude dressée ici, sont multiples et démontrent cette forte identité du paysan béarnais (il est important de préciser la difficulté de transformer un ensemble d'anecdotes issu de témoignages oraux divers pour en établir une réflexion universitaire). Ainsi, la plupart de nos témoins parlent d'une sous-estimation des récoltes et des biens lors des recensements officiels afin de préserver le plus de rendements possibles et réduire le plus possible les ponctions dont ils font l'objet. Dans la même logique, les paysans rusent dans la déclaration des animaux de ferme<sup>132</sup> : les autorités passant une fois par an pour le vêlage, si deux veaux naissaient, les paysans n'en présentaient qu'un seul. De même, une de nos témoins a évoqué le fait, que même après le couvre-feu, et malgré l'interdiction de le faire, certains agriculteurs sortaient de nuit afin de pêcher ou de chasser du petit gibier afin de pouvoir nourrir sa famille ( nous pouvons d'ailleurs nous interroger sur la nature de ces actions ; ce qui peut apparaître comme du braconnage en est-il vraiment pour les paysans ?). Par ailleurs, certains paysans, s'inscrivant dans la tradition d'accueil de leur terre, ont manifesté, selon nos témoins, une forme de solidarité très active auprès des citadins et des réfugiés de toutes origines se trouvant dans la difficulté. Le point sensible des agriculteurs se trouve dans le manque de nourriture de ces populations. Pour un paysan, surtout béarnais, l'impossibilité de se nourrir relève de l'impensable et de l'inacceptable, peut-être aussi par rapport à l'influence de la morale chrétienne qui impose la charité. De même, parmi ces formes d'astuces, le langage, le patois de l'époque beaucoup plus parlé que la langue nationale dans la région, à savoir le béarnais, constitue une façon de se jouer de l'occupant non négligeable. Si la plupart des allemands, selon nos témoins, comprenaient très bien le français, il leur était impossible de comprendre le béarnais, ce qui les agaçaient fortement. Par ailleurs, les us et coutumes de la paysannerie béarnaise contribuent à alimenter ces comportements sous-jacents. Par exemple, à cette époque, le nom de famille désignait autant une propriété que la famille de paysan, mais il en était de même pour les noms des fermes (chaque ferme possédant une appellation particulière). Un de nos témoins a évoqué une anecdote où les allemands voulaient se rendre à une ferme, où ils pensaient que des activités illicites s'y exerçaient (à juste titre), et ont demandé à d'autres personnes du village de leur indiquer où était la ferme en question, l'identifiant par son nom d'exploitation qu'ils pensaient être le nom de famille des paysans ( dont ils avaient eu connaissance par dénonciation). Les personnes du village, connaissant très bien la famille,

---

132 Anecdote relevée dans un entretien.

et la localisation de la ferme, ont simplement répondu qu'il n'existait pas de famille qui portait un tel nom pour leur faire perdre du temps (ce qui était vrai, mais les allemands ne pouvaient pas savoir que les fermes portaient elles aussi un nom). De ce fait, les paysans béarnais ont véritablement constitué une communauté de solidarités sous-jacentes, d'entraide et d'aide grâce à des pratiques et une discrétion qui leur sont propres . Il y a un certain altruisme chez les paysans en Béarn, mais une forme d'altruisme jamais revendiquée ouvertement du fait de la pudeur caractéristique de cette communauté qui ne transmet les informations que dans le cadre familial et transgénérationnel. Ces comportements d'autoconsommation, d'altruisme, de marché noir, de mauvaise foi, s'articulent comme des réponses logiques à la réalité de crise et se construisent par rapport au caractère spécifique du paysan béarnais.

Notre étude nous a donc permis de comprendre que la spécificité du comportement paysan en Béarn engendrait certains comportements et certaines pratiques visant à l'auto-subsistance, à l'entraide mais aussi à l'altruisme. Ils se traduisent par le phénomène du marché noir, notamment, mais aussi par un ensemble de réactions sous-jacentes à la société qui se construisent comme une réponse logique au temps de pénuries mais aussi en accord avec la forte tradition ancrée dans cette communauté. Nous pouvons alors considérer l'attachement aux mœurs paysanne des populations locales comme un facteur explicatif de l'influence moindre de Vichy sur les populations locales. Il est question de formes de comportements « insoumis », discrets, mais peu perceptibles de l'extérieur et peu visibles dans les sources écrites. De telles approches méritent d'être développées et approfondies.

En conclusion générale, dans notre logique d'approche plurielle et globale de la communauté paysanne pendant la Seconde Guerre mondiale, il nous est apparu essentiel de traiter l'aspect matériel et les difficultés agricoles que les paysans béarnais ont connus. Ainsi, le Béarn constitue une région fortement reliée à l'agriculture, sous toutes ses formes, organisé selon les divers territoires béarnais et selon une catégorisation sociale et économique interne à l'espace rural. Ces mécanismes ont été bousculés violemment par un système d'impositions, de réquisitions, de pillages et même de dégradations dont ont fait l'objet les paysans béarnais pour assurer la pérennité de la société et qui a profondément marqué et freiné l'agriculture de l'époque relayée au niveau de l'autoconsommation. Cependant, le particularisme de la communauté paysanne en Béarn permet d'expliquer une série de phénomènes et de comportements identifiés à cette période, parmi lesquels le

marché noir et un ensemble de pratiques visant à réduire les ponctions matérielles et à améliorer les conditions de vie. Cet aspect très spécifique du caractère du paysan béarnais nous amène à aborder des traits à dimension beaucoup plus sociales de notre étude.

### TROISIEME PARTIE : LES MUTATIONS DE NATURE SOCIALE DE LA PAYSANNERIE BEARNAISE ENTRE 1940 ET 1944.

Parmi les traits principaux et les problématiques auxquels sont confrontés les paysans béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale, il est question d'aborder les mutations, les bouleversements de nature humaine et sociale. La guerre a, comme nous l'avons étudié précédemment de manière nécessaire, impacté directement sur le cadre même de la paysannerie mais aussi sur son économie tant collective qu'à l'échelle de l'individu. Seulement, il ne faut pas oublier lorsqu'on traite un sujet de recherche, que l'Histoire, en l'occurrence l'Histoire d'une communauté particulière étudiée en complément avec des apports sociologiques, s'est effectuée par les hommes : tout part de l'Homme. Ainsi, cette partie de notre réflexion est destinée à comprendre comment la guerre a influé et surtout bouleversé, désorganisé les habitudes et le fonctionnement des paysans en Béarn. La Seconde Guerre mondiale agit sur les hommes comme une désarticulation des usages, principalement car les réquisitions ne s'appliquent pas uniquement au matériel mais aussi aux hommes. Ainsi, la paysannerie béarnaise, et plus généralement française, se trouve confrontée à une difficulté supplémentaire relative aux réquisitions humaines. Le monde agricole doit alors composer avec ces nouvelles données et gérer à la fois les prélèvements sur la production et sur les paysans. La première fraction de notre réflexion est donc relative à l'étude de cette ponction en main d'œuvre masculine spécifiquement agricole en Béarn pendant la Seconde Guerre mondiale (donc à l'échelle des paysans béarnais et non de manière exhaustive). Il s'agit ici d'aborder les différentes formes que cette ponction en main d'œuvre revêt et ses diverses étapes chronologiques (soldats mobilisés de 1939, chantiers de jeunesse en 1940, et le STO<sup>133</sup> à partir de 1943), tout en mesurant l'impact sur l'économie agricole et sa perception par les agriculteurs. Les deux études, suivant cette réflexion, s'articulent comme les alternatives, les adaptations émanant du monde agricole français et par extension béarnais face à ce manque de main d'œuvre masculine qui constitue un phénomène marquant et une privation des plus graves pour l'économie

---

133 Service de Travail Obligatoire ( cf : DUBOIS Alain, *Le STO dans les Basses-Pyrénées*, Pau, Mémoire de Master Recherche, 2013.)

agricole et pour la communauté paysanne (particulièrement à l'échelle des familles qui se voient privées du pilier du « larré »). En effet, à l'échelle de l'exploitation, ce processus, de ponctions de main-d'œuvre en plusieurs étapes, amène des éléments actifs de la ferme, déjà existants à développer leur rôle et à s'affirmer. C'est notamment le cas pour la femme paysanne et pour les jeunes en âge de s'occuper des travaux de la ferme ( l'apprentissage du travail à la ferme s'effectuant très tôt, vers 7 ans environ, selon nos sources orales). Nos témoins sont majoritairement des femmes et ont été marquées par ce phénomène d'affirmation de la femme paysanne qui se place spontanément aux rênes de la ferme devant les anciens et les jeunes ( « il n'y avait plus d'hommes pour travailler les champs, il fallait bien que quelqu'un le fasse »). De même, ce processus de ponctions amène un nouvel élément à la vie économique rurale et agricole en Béarn : l'apport des étrangers et des réfugiés. Initiative du gouvernement et conséquence même de la guerre, de nombreux flux de personnes traversent le Béarn à cette époque, et celles qui restent constituent une alternative au manque de main d'œuvre. Enfin, notre dernière étude dans le cadre de ces mutations sociales s'articule comme les prémices de travaux futurs sur ce que la guerre met en exergue dans le comportement paysan, ce qu'elle rend visible. Il s'agit d'une étude qui s'appuie principalement sur des sources orales. L'ensemble est destiné à montrer comment le monde agricole a été touché humainement et socialement par la guerre en soulignant les points les plus marquants de l'époque.

## Chapitre 1 : Le départ des paysans, le manque de main d'œuvre.

Notre étude du manque de main d'œuvre masculine dans le secteur agricole béarnais s'appuie sur les prélèvements humains, et donc par extension paysans, des hommes sous trois formes relatives à trois temps distincts : Les soldats mobilisés de 1939, les Chantiers de Jeunesse de 1940 et le STO en 1943.

### A) La mobilisation de 1939.

L'année 1939, suite à l'invasion de la Pologne par l'Allemagne nazie du 1er septembre, est marquée par la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne et de la France à l'Allemagne. Dès lors, le gouvernement français mobilise tous les soldats français (armée de terre et de l'air) et hommes en état de combattre, concentrés sur la ligne Maginot dans l'attente d'une éventuelle attaque allemande. Cet épisode, appelé la « drôle de guerre » dure

huit mois et se termine par la bataille de France ou « la débâcle » du printemps 1940 amorcée par l'invasion allemande du 10 mai 1940, qui aboutit à l'armistice. Ainsi, sur les 5 000 000 mobilisés, 1 845 000 soldats français sont capturés et faits prisonniers par l'Allemagne nazie, malgré l'armistice signé par le maréchal Pétain. Le secteur agricole est quelque peu épargné par cet événement dans la mesure où 250 000 agriculteurs n'ont pas été mobilisés en 1939 pour assurer la continuité de l'activité agricole. Cependant, que ce soit à l'échelle nationale ou à l'échelle des Basses-Pyrénées (qui compte 13 500 prisonniers de guerre)<sup>134</sup>, cette privation en main d'œuvre dans tous les secteurs y compris agricole constitue un pillage humain quantitativement très important qui désorganise complètement les structures économiques et accentue la crise plurielle à laquelle est déjà confrontée la France<sup>135</sup>

La mobilisation de ces milliers d'hommes a eu un impact très fort sur le bon fonctionnement des exploitations. Ces prisonniers sont pour la plupart (un tiers d'entre eux sont libérés pour diverses raisons) redirigés vers des camps de travail, dans des fermes, et dans des usines en Allemagne. L'agriculture du Béarn se voit privée, comme l'ensemble du pays, d'une partie de ses hommes dans la force de l'âge. Il s'agit de la première étape de ponction en main d'œuvre masculine qui résulte du déroulement de la guerre même si elle ne constitue pas l'étape la plus marquante pour le secteur agricole béarnais dans la mesure où le gouvernement a épargné une partie des paysans français dans une optique d'instrumentalisation, par le biais d'exemptions. En somme, les paysans produisent soit pour l'Allemagne soit en Allemagne. Dans le cas où ils sont exemptés, il s'agit de produire avec moins de matériels tout en sachant qu'une partie des rendements sera prélevée. Le gouvernement de Vichy avait conscience des difficultés générées par le manque de main d'œuvre et des demandes trop lourdes incombées aux agriculteurs. En témoigne un télégramme classé dans les archives préfectorales du ministre de l'Agriculture au préfet des Basses-Pyrénées qui demande « *Suis avisé que manque de main d'œuvre imputable difficulté retards des travaux ...Effort exceptionnel et immédiat doit être réalisé pour arrachage de pommes de terres* ». Nos témoins ont été marqués par cette idée de ponction des hommes et insistent sur le fait qu'il ne restait plus que « *les très jeunes ou les très vieux* ». Ils ont aussi évoqué l'état d'esprit dans lequel se trouvaient les Béarnais au moment de la mobilisation : de manière générale, aucun Béarnais et surtout pas paysan ne part avec

---

134 Le nombre de prisonniers béarnais et particulièrement paysans est difficile à quantifier. Cf : Denis LARRIBEAU, *Le Béarn face à la Seconde Guerre mondiale*, Bordeaux, 2002.

135 Cf : QUINTON (Laurent), *Digérer la défaite : récits de captivité des prisonniers français de la Seconde Guerre mondiale*, Rennes, PUR, 2014.

enthousiasme pour défendre la France mais plutôt par obligation et dépit. Les paysans considèrent la survie de la ferme comme une priorité bien avant la survie du pays en quelque sorte et appréhendent la guerre comme quelque chose qui ne les concerne pas vraiment et dans laquelle on les implique alors que la ferme représente la réalité. Ainsi, un paysan part loin de sa ferme que s'il y est contraint et pense plus à la lourde charge de travail qu'il laisse à sa famille et au retard qu'il faudra rattraper qu'à son propre sort. Cette première étape de ponction en main d'œuvre constitue une première privation d'hommes pour le monde agricole, bien qu'épargné, dans une moindre mesure, par l'État<sup>136</sup>

#### B) Les Chantiers de Jeunesse en 1940.

Les Chantiers de Jeunesse constituent une organisation paramilitaire datant de 1940 (le 30 juillet) et trouvant une continuité jusqu'à la fin de la guerre. Il s'agit donc d'un organisme spécifique à la Seconde Guerre mondiale et au régime de Vichy qui s'articulait comme une manière de palier, de remplacer le Service Militaire obligatoire et armé interdit par l'Allemagne puisque initialement destiné à former les hommes à servir au métier des armes. Les Chantiers de Jeunesse étaient dirigés à l'échelle nationale par Joseph de La Porte du Theil<sup>137</sup> et par des officiers à hauteur des camps. Il s'adresse, également de manière obligatoire, à tous les jeunes hommes de vingt ans de la zone dite « libre ». Ces Chantiers de Jeunesse se matérialisaient par des camps, qui quadrillaient la France de Vichy dans lesquels étaient incorporés les jeunes pour une durée de six mois environ (huit à partir de 1941). Leur formation s'effectuait dans une ambiance militaire (aspect des camps, autorité des supérieurs hiérarchiques, uniformes, horaires stricts, conditions de vie limitées) mais concernait plutôt l'apprentissage de l'idéologie de Vichy et des valeurs prônées par le maréchal Pétain, l'exercice du sport, et l'accomplissement de travaux d'intérêts généraux (travaux des champs notamment mais aussi d'usine) puisque l'éducation militaire armée comme elle se conçoit était proscrite et que ces camps étaient finalement présents pour encadrer la jeunesse française (d'ailleurs les Chantiers de Jeunesse étaient placés sous l'autorité du *Secrétariat d'État à l'Éducation Nationale*). A l'échelle des Basses-Pyrénées, il existe un camp de Chantier de Jeune basé à Arudy<sup>138</sup> où les jeunes béarnais effectuent leurs formations. Cependant, ces jeunes pouvaient être affectés dans des chantiers plus éloignés de leurs régions d'origines. Par exemple, les

---

136 Cf : DUBOIS Alain, *Le STO dans les Basses-Pyrénées*, Pau, Mémoire de Master Recherche, 2013.

137 Officier général français.

138 Commune située à l'Est du Béarn.

béarnais étaient souvent affectés au camps de Barbaste dans le Lot-et-Garonne. Par ailleurs, le camp de Lescar se formait comme une extension de ses camps principaux.<sup>139</sup>

Il faut considérer que le Béarn est majoritairement, à cette époque, constitué de ruraux et de paysans. De ce fait, la plupart des jeunes béarnais effectuant leurs formations dans les Chantiers de Jeunesse sont d'origine paysanne ou ont un lien avec la paysannerie. Les hommes adultes de la communauté paysanne ayant déjà été ponctionnés en 1939, l'instauration de ces Chantiers de Jeunesse en 1940 constitue une nouvelle étape dans la ponction de main d'œuvre paysanne. En effet, les jeunes paysans, n'ayant pas été mobilisés en 1939, constituent à l'échelle collective et qui plus est à l'échelle de l'exploitation des acteurs de la vie économique paysanne de premier plan qui effectuent tous les travaux de la ferme au même titre que les hommes adultes partis en 1939<sup>140</sup>, pour qui le domaine familial et l'amour de la terre représentent déjà leur priorité. De ce fait, partir pendant plusieurs mois loin de sa ferme, en laissant à sa famille une charge de travail considérable ( que ce soit pour le travail des champs ou pour les bêtes) dans un contexte de crise et de pression économique, pour aller effectuer des travaux assez similaires dans un autre cadre est vécu, d'après nos témoins, comme une véritable perte de temps. Les prélèvements de main d'œuvre, sous n'importe quelle forme, marquent le Béarn qui n'accepte pas ce genre de pratique (particulièrement les paysans qui vivent très mal le déracinement hors de leur milieu). Le monde agricole français, et par extension béarnais subit une nouvelle étape de ponction de main d'œuvre qui concerne la jeunesse masculine, très active au sein de la ferme. Cependant, il existe un phénomène d'exemption et de souplesse concernant spécifiquement les paysans. En effet, dans le cadre de notre collecte de sources, il nous a été possible de consulter certaines lettres de familles paysannes adressés soit directement à l'officier de La Porte du Theil, responsable national des Chantiers de Jeunesse, soit aux responsables des camps afin de demander l'affectation du jeune homme de la famille vers un camp plus proche de leur ferme afin qu'il puisse effectuer son service la journée mais revenir le soir pour s'occuper des bêtes. De la même manière, nous avons pu avoir accès aux réponses positives des responsables des Chantiers de Jeunesse<sup>141</sup> qui accordaient bien souvent et l'affectation à proximité de la ferme, et la permission de sortir des camps pour aller s'occuper de la ferme. De ce fait, nous pouvons constater que la main d'œuvre

---

139 Cf : JALABERT Laurent, LE BRAS Stéphane, « Les chantiers de Jeunesse dans les Basses-Pyrénées », *Vichy et la Collaboration dans les Basses-Pyrénées*, Pau, Cairn, 2015.

140 Ceci est appréhendé d'une manière très générale, il existe une multiplicité de cas.

141 Les archives départementales conservent d'ailleurs en grande quantité des lettres attestant de ces demandes particulières.



masculine paysanne est une nouvelle fois ponctionnée : cette fois-ci les jeunes en âge d'effectuer leurs services militaires, par Vichy, dans un temps déterminé et qu'il est encore une fois question d'exemptions et de souplesse pour la classe paysanne (dans un but d'instrumentalisation).

### C) Le Service de Travail Obligatoire ( STO) de 1943<sup>142</sup>

Les prélèvements de main d'œuvre pour l'Allemagne ont trouvé, avant 1943, certaines contenance : Le recyclage économique des prisonniers de guerre et l'utilisation de la jeunesse pour effectuer des travaux d'intérêts généraux suivent cette logique mais ne constituent pas des initiatives à proprement parlé en ponction de main-d'œuvre. Cependant, les crises découlant de la guerre et les pénuries s'intensifiant, cette entreprise de ponction humaine pour l'économie prend un tournant plus radical et s'accélère. Le STO connaît ses prémices en 1941. En effet, les Allemands font appel au volontariat pour palier les besoins de main d'œuvre provoqués par la guerre et le départ des hommes. Ils établissent toute une série de conditions attrayantes (même salaire que les Allemands, prime d'éloignement entre autres). Cependant, cette initiative connaît un échec malgré le taux élevé de chômeurs en Béarn (il s'agit plutôt du secteur industriel). Ceci peut être expliqué, pour l'ensemble des Béarnais par la peur que représente la perspective de travailler chez l'occupant, mais aussi du fait d'un ancrage identitaire très fort à la région, particulièrement chez les paysans qui n'envisagent pas de quitter leurs exploitations à moins d'y être contraints. Ce qui transparait dans cette réflexion, c'est l'attachement tant moral que physique du paysan à sa ferme, la méfiance d'autrui, et le profond désir de ne pas être dérangé dans son quotidien et dans le bon déroulement de la ferme. Cependant, l'instauration du régime du Travail Obligatoire par la loi du 4 septembre 1942 constitue une intensification et un renforcement de cette volonté allemande de ponctionner la main d'œuvre française, puisqu'elle rend obligatoire la réquisition et le transfert de la main d'œuvre active ( hommes de 18 à 50 ans et femmes célibataires de 21 à 35 ans) en Allemagne ( dans des usines, des fermes etc...) pour contribuer à l'effort de guerre. A partir de cette date, la France devient non seulement un fournisseur en matières premières mais aussi en main d'œuvre et est ponctionnée économiquement tant en matériel qu'en potentiel humain. Les Chantiers de Jeunesse sont impliqués dans cette entreprise de ponction dans

---

142 Cf : Alain DUBOIS, *Le STO dans les Basses-Pyrénées*, Pau, Mémoire de Master Recherche, 2013. La date de 1943 concerne le texte de loi du 16 Février.

la mesure où ils envoient 16 000 jeunes en Allemagne. A l'échelle des Basses-Pyrénées, sur 916 personnes tous secteurs confondus appelées à aller travailler de force en Allemagne entre Janvier et Mars 1943, seuls 341 partent réellement soit 37 % de l'effectif et 575 sont restées (soit exemptées pour diverses raisons : certificat médical délivré avec souplesse, complicité de l'administration par exemple soit car réfractaires et en situation illicite assumée<sup>143</sup> ). La déception de cette première entreprise de ponction officielle engendre la décision du gouvernement ( sous la pression de l'Allemagne et particulièrement de Fritz Sauckel<sup>144</sup>) à promulguer la loi du 16 février qui instaure le Service du Travail Obligatoire, qui durcit la loi de 1942, pour les jeunes nés entre 1920 et 1923 et qui sont classés en catégories selon leur degré d'aptitude et domaines de compétences, notamment. Les paysans, quant à eux, connaissent une nouvelle fois le phénomène d'exemption dans un premier temps. Cependant, le STO touche la paysannerie dans la ponction de main d'œuvre de manière plus flagrante que les deux formes étudiés précédemment, dans la mesure où la circulaire du 28 mai 1943 abroge toutes les formes d'exemptions et que Pierre Laval, le 31 mai 1943, prévoit d'envoyer l'ensemble de la classe de 1922. Le STO constitue un phénomène de ponctions, de pillage économique humain officiel et arbitraire qui touche la classe paysanne dans la mesure où elle ne bénéficie d'aucune exemption et se voit privée de sa main d'œuvre de manière presque complète. Il s'articule comme l'étape la plus déstabilisante de ponction humaine dans le domaine agricole et creuse encore plus les difficultés de l'agriculture béarnaise déjà ralentie et amoindrie par les réquisitions matérielles. Cependant, sur 5 987 recensés en Béarn et Soule, seuls 1 425 départs sont enregistrés<sup>145</sup> 3 300 sont exemptés et 1 050 sont considérés comme réfractaires. Cette dernière indication est révélatrice des mentalités béarnaises fortement marquées par la ruralité et les mentalités paysannes. Si les réquisitions matérielles sont mal perçues mais acceptées les réquisitions humaines sont largement refusées dans les mentalités et, dans beaucoup de cas, dans la pratique selon les témoignages recueillis. Dans la façon de penser paysanne, « se servir » dans la ferme est une chose, dans la mesure où il est toujours possible de se débrouiller (le paysan n'est que rarement à cours de ressources) surtout dans le dos des autorités mais se voir déraciner de son environnement, de sa ferme, si loin dans l'espace et pour une durée indéterminée relève de l'impensable. Grâce à nos entretiens, il nous a été possible de cerner la mentalité paysanne : le paysan est maître lorsqu'il est sur

---

143 Il s'agit là d'une forme de Résistance.

144 Responsable nazi.

145 Cf : Denis LARRIBEAU, *Le Béarn face à la Seconde Guerre mondiale*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2002..

ses terres et il est très difficile de les séparer. Mais le paysan, particulièrement béarnais garde une certaine part d'insoumission et de fierté qui n'est pas visible en temps de paix. Il est fortement possible que ce trait de caractère ait influé sur les choix relatifs au STO. Il a nous a également été possible d'avoir accès à un témoignage retranscrit<sup>146</sup> d'un paysan envoyé au STO. Il s'agit de Monsieur Teulé originaire de Mazerolles<sup>147</sup>. Il s'agit d'un paysan qui explique la manière très négative dont il a vécu cet envoi en Allemagne et la façon dont il s'est volontairement rendu malade pour être considéré comme inapte au travail et être renvoyé chez lui. Ce témoignage nous amène à souligner le lien très fort et même le besoin du paysan béarnais de revenir sur ses terres. En somme, le STO constitue une entreprise de ponction particulièrement marquante pour le monde agricole béarnais.

En conclusion, si les réquisitions matérielles ont constitué une difficulté pour le monde agricole béarnais, les réquisitions humaines ont aussi participé au ralentissement de l'activité agricole. Ces ponctions en main d'œuvre se sont articulées en trois temps : la mobilisation de 1939 qui a conduit les soldats prisonniers à être réutilisés comme main d'œuvre pour les Allemands, les Chantiers de Jeunesse à partir de 1940 qui constituent une ponction de main-d'œuvre par l'État de Vichy, ciblé sur la jeunesse et à court terme, et le STO qui s'avère être une entreprise officielle de réquisitions humaines et qui se forme comme un tournant pour le monde agricole qui ne bénéficie pas d'exemptions. En somme, l'agriculture béarnaise a été touchée progressivement par le manque de main d'œuvre masculine. Cependant, jamais à court d'alternatives, le monde agricole s'est réorganisé en l'absence des hommes, et a mis en avant, a affirmé de nouveaux acteurs de la vie rurale et agricole.

---

146 Retranscrit par M.Claude CHADELLE.

147 Commune située au Nord du Béarn.

Effectivement, la Seconde Guerre mondiale amène la paysannerie béarnaise à connaître de grands bouleversements tant dans sa place à l'échelle nationale, ses structures internes, les difficultés économiques qu'elle rencontre et le manque de main d'œuvre. Tous ces éléments, ces facteurs généraux et collectifs combinés engendrent de nouveaux mécanismes sociaux, et obligent les individus à l'échelle de l'exploitation (quelque soit sa localisation, le type ou les types d'agricultures pratiquées, et son degré social, sa taille : petite, moyenne ou plutôt importante) à développer de nouvelles pratiques d'adaptation à cette situation de crise plurielle, et à trouver des alternatives par la mise en avant de nouveaux acteurs au sein même de la ferme. L'agriculture béarnaise des années 1940 ne constitue pas seulement une activité professionnelle mais aussi une classe sociale, possédant ses propres mœurs, et se pratiquant à travers des exploitations majoritairement familiales qui mêlent dans un même cadre la vie professionnelle et le noyau familial, l'un étant intimement connecté à l'autre : l'un se construisant par rapport à l'autre et réciproquement. La ferme dépasse la conception matérielle, elle comporte une valeur affective qui a vu évoluer sur plusieurs générations de la famille et dont il faut assurer la pérennité. Cette manière de fonctionner comporte une hiérarchie qui fixe le rôle et l'importance de chaque membre de la famille dans la bonne marche de la ferme qu'il est crucial de comprendre avant d'étudier les bouleversements dont elle fera l'objet. Ainsi, les hommes ( surtout la deuxième et troisième générations) sont des acteurs prépondérants et essentiels qui assurent les travaux relatifs à l'activité agricole ( travaux des champs et soins aux animaux de ferme principalement). Les femmes, quant à elles, occupent un rôle secondaire mais indispensable au sein de l'exploitation tant sur le plan du travail que sur le plan de l'autorité (qui dépend fortement de la place initiale de la femme avant le mariage : épouse incorporée dans la ferme de son mari ou héritière qui est née dans sa ferme et qui incorpore son mari comme nouvel élément de la famille). En effet, même s'il n'est pas occasionnel que la femme paysanne aide son mari dans les travaux des champs, sa place se cantonne à trois espaces : le foyer (pour l'entretien de la maisonnée, la préparation du repas pour l'ensemble de la famille et l'éducation des enfants) ; le jardin et la basse-cour (toujours dans cette logique nutritive). Les enfants et les jeunes (entre 7 et 16 ans) ont déjà un rôle actif dans la ferme et aident leurs parents (la place est déterminée suivant le sexe de l'enfant : une fille aide sa mère alors qu'un garçon apprend les travaux de l'exploitation avec son père sauf exception<sup>148</sup>). Ils ont une très bonne connaissance du monde agricole et

---

148 Ici, nous dépeignons une généralité, mais il existe des cas bien particuliers (par exemple : une fille unique et héritière apprendra également les travaux des champs avec son père).

sont éduqués pour devenir paysans et dans la pratique et dans les mentalités (d'où le fait qu'il est important de souligner que le métier d'agriculteur n'est pas seulement une profession mais aussi et surtout une manière de vivre). La première génération, à savoir les seniors (les grands-parents ou les parents du fermier ou de la fermière/beaux-parents suivant le cas) ont un rôle consultatif considérable et gèrent les affaires de la maison. Ils ont une autorité forte, principalement envers le conjoint de l'enfant qui travaille leur ferme.

Tous ces mécanismes sociaux internes à l'exploitation, expression individuelle de l'agriculture en Béarn, sont désarticulés pendant la Seconde Guerre mondiale, les éléments masculins clefs de la ferme ayant été ponctionnés. Dès lors, une nouvelle hiérarchie se met en place, de nouvelles pratiques se développent qui s'appuient, selon nos témoins, sur ce système de débrouillardise. Ainsi, deux acteurs déjà bien ancrés dans la ferme vont être mis au premier plan dans son bon fonctionnement.

## Chapitre 2 : Le rôle des femmes et des jeunes paysans.

L'homme, dans la majorité des cas<sup>149</sup>, est parti en 1939 et les jeunes hommes sont destinés à effectuer le Chantier de Jeunesse et plus tard le STO. De ce fait, des éléments secondaires, tels que les femmes et les plus jeunes, deviennent les éléments premiers de l'exploitation et sont mis en avant dans la nouvelle hiérarchie sociale des paysans, issue des bouleversements de la guerre. La première génération, quant à elle, stagne dans ce rôle consultatif et accorde plus de crédit à la femme (dans la majorité des cas, c'est l'épouse qui est incorporée après le mariage comme nouvel élément de la ferme). Il est important de comprendre de quelle manière le rôle de ces deux fondamentaux de la ferme en Béarn se sont développés pendant la Seconde Guerre mondiale.

### A) Les femmes paysannes pendant la Seconde Guerre mondiale en Béarn.

Les guerres du XXème siècle, ont affirmé et émancipé la femme dans son activité professionnelle, dans tous les secteurs et principalement dans le milieu agricole<sup>150</sup> Pendant la Seconde Guerre mondiale, les hommes politiques, notamment le maréchal Pétain,

---

149L'expérience de chaque ferme béarnaise est différente dans la mesure où tous les hommes ne partent pas au même moment et toutes les tranches d'âge ne sont pas forcément représentées dans chaque ferme.

150Cf : DUBY(Georges), *Histoire des femmes en Occident*, volume 5 : le XX ème siècle, Paris, Éditions Plon, 1992.

avaient conscience de cette mutation sociale (c'est de cette époque que date la fête des mères notamment) comme l'atteste la biographie effectuée par Marc Ferro<sup>151</sup>. En témoigne cet extrait du discours de Pétain aux paysans : « *En l'absence de leur mari, les femmes des prisonniers ont pris dans l'exploitation la place du chef, ajoutant à leur travail habituel des travaux particulièrement pénibles. Ces femmes ont des droits à notre respect et à notre reconnaissance. Leur sacrifice est d'autant plus méritoire qu'il est volontairement consenti* ». A l'échelle des Basses-Pyrénées, le préfet, dans son rôle de serviteur de l'État et de relais du pouvoir politique, avait également conscience de cet aspect de la vie sociale paysanne. Dans le cadre de nos recherches dans les archives préfectorales (dans la section *Agriculture*), nous avons été confrontées à un document, une lettre du préfet proposant une mise à l'honneur des femmes paysannes<sup>152</sup> à divers organismes agricoles par la distribution de décorations à titre honorifique (nous n'avons pas été en mesure de savoir quelle suite a été donnée à cette proposition mais selon nos témoins et l'étude qui a été exécutée sur les mentalités paysannes, une décoration offerte de manière externe à la communauté n'a pas vraiment d'intérêt et aurait été vécue comme une incongruité à laquelle auraient été préférées moins de réquisitions ou une ration de nourriture plus importante, par exemple). Cette fraction de notre étude porte sur la manière dont la femme paysanne béarnaise acquiert ce nouveau statut et sur l'analyse de son affirmation comme acteur principal à la ferme. Quatre éléments permettent d'expliquer cette mutation sociale dans le monde paysan pendant la guerre.

En premier lieu, il nous est apparu que l'urgence de la situation (manque d'hommes dans les fermes additionné aux réquisitions sur les récoltes) renforce l'habituelle débrouillardise des paysans, et en l'occurrence des femmes paysannes qui ont toujours accepté leurs places secondaires, mais n'en n'ont pas moins appris au contact de leurs pères, époux, fils et ont un sens de l'observation et de la compréhension aiguisé. De ce fait, nos témoins (majoritairement des femmes) nous ont bien fait comprendre cet aspect-là à travers des phrases comme « il fallait bien que quelqu'un le fasse ». En effet, les femmes étaient les plus aptes (du fait de leurs âges notamment : les plus âgées ne pouvant effectuer tous les travaux et de leurs bonnes connaissances des travaux dont elles ont entendu parler toute leur vie et car elles ont également été élevées dans l'amour de la terre) prennent la place de l'homme et effectuent tous les travaux de la ferme y compris l'entretien des

---

151 FERRO Marc, *Pétain*, Paris, Éditions Hachette, 2012.

152 Document mis en annexe. Côte : 1031 W 138.

animaux de l'exploitation et le travail des champs ajoutés à leurs tâches habituelles. Les femmes deviennent le pilier de l'exploitation pendant la guerre et le Béarn est témoin d'un phénomène de féminisation des campagnes.

Deuxièmement, les femmes acquièrent ce nouveau statut de manière interne à la communauté et à l'exploitation (que ce soit dans leurs propres familles ou belles-familles) ou dans le village ou de manière externe (les hommes politiques eux-mêmes reconnaissant ce que la guerre et leurs injonctions ont engendré) du fait du degré de travail demandé. En effet, nous avons, précédemment, évoqué le fait qu'un paysan était jugé à sa « vaillance » en Béarn. Dans le contexte même de la société rurale locale, son labeur n'est pas évalué en fonction de ce qu'il gagne mais de la dureté de la tâche effectuée. La femme acquiert ce nouveau statut pendant la guerre du fait du crédit que lui accorde la société par rapport à la dureté des tâches qu'elle se doit d'effectuer (les travaux des champs, pratiqués le plus souvent avec des bœufs attelés à une charrue que le paysan doit mener, sont très physiques et peu adaptés à la corpulence féminine). Cependant, baignée dans la mentalité rurale béarnaise, la femme paysanne ne recule pas devant une tâche qui lui incombe, particulièrement s'il n'y a qu'elle pour la faire et elle l'effectue sans plaintes, qui plus est. Elle exécute le travail de l'homme parti, en complément des travaux ménagers qu'elle continue de faire. Il s'agit d'un dédoublement de travail, non pas d'un changement de travail. Cet aspect de l'ajout de travail nous amène à notre troisième point<sup>153</sup>.

De la même manière, à cette période, on assiste à un élargissement des espaces de champs d'actions de la femme béarnaise, autrefois limités au foyer, au jardin et à la basse-cour. Ce processus est symbolique dans la mesure où la femme paysanne n'est plus cantonnée à un domaine mais contrôle l'ensemble de la ferme. Il est crucial de comprendre que les anciens gardent une autorité de décisions mais qui s'amenuise beaucoup et qui n'est que théorique alors qu'en pratique c'est la femme qui tient la gestion de la ferme, mais aussi celle des affaires et du commerce. Des phénomènes comme le marché noir, interne au milieu paysan, se font par les femmes le plus souvent, c'est un aspect trop souvent négligé par la recherche<sup>154</sup>. Au demeurant, de telles approches, là encore régulièrement reprises par les témoins sont limitées dans la perception qu'en montrent les sources, même si les

---

153 Il est important de nuancer cet aspect : tous les hommes n'étant pas partis, ou du moins pas en même temps. Élément présent dans la thèse de LERAT Serge.

154 Cf : PLANTAT Pierre, *Le marché noir dans les Hautes-Pyrénées*, Pau, 2010.

rapports des préfets le signalent de façon irrégulière<sup>155</sup>. Des recherches complémentaires sont incontestablement ici à développer pour creuser ce point central, déjà émergeant en 1914.

Enfin, notre quatrième point est relatif à la solidarité paysanne féminine. Il ne faut pas oublier qu'il y a un fort contact à l'échelle du village et du voisinage entre les paysans : tous les paysans se connaissent, au moins de vue. Même avant la guerre, le dimanche était l'occasion dans les campagnes béarnaises d'un moment de sociabilité à la sortie de l'église. Si les hommes discutaient entre eux d'agriculture, de politique, les femmes, quant à elles se tenaient au courant de tous les événements marquants de la semaine dans leurs aspects pratiques. Cette sociabilité paysanne semble générer progressivement une confiance et une solidarité féminine. Dans un contexte de guerre, où beaucoup de femmes se retrouvent dans la même configuration (absence de l'homme, pénuries, multiplication des tâches...), et où les fermes ont, pour la plupart, toutes le même profil social. Ainsi, c'est dans ce cadre-là que s'opèrent les échanges matériels entre paysannes, invisibles pour le reste de la communauté (d'autant plus que le genre de la paysanne amoindrit la méfiance des autorités et du reste de la société). Cela explique que les sources écrites consultées sont pauvres à ce sujet, et parfois très différentes dans leur contenu des propos relevés des témoignages. C'est face à cette pression économique et sociale, que la solidarité paysanne féminine voit le jour. Par ailleurs, une de nos témoins nous a narré une anecdote qui souligne cet aspect-là. En effet, elle a évoqué une journée où les Allemands effectuaient des contrôles dans les fermes dans un même village. Dans la ferme dont il était question, des vivres et des armes étaient cachés dans le foin, et n'auraient pas dû se trouver là. Seulement, la voisine, que les Allemands avaient contrôlée quelques heures plus tôt est passée à travers champs ( pour éviter les voies principales), courant des risques considérables pour avertir la paysanne dont il est question afin qu'elle puisse se préparer à cette visite. Ce genre de comportements est difficile à appréhender par les sources écrites et leur étude doit s'effectuer par la consultation de sources orales, dans la mesure du possible.

Cet exemple révèle, outre des agissements discrets qui témoignent des risques pris et de la solidarité paysanne dans un contexte d'extrême dangerosité, que les femmes sont loin de se cantonner à un rôle passif au sein de la société paysanne. En somme, la femme paysanne béarnaise, du fait de l'Occupation, affirme sa place dans un contexte global, ici face au risque et au danger (ce que Jacques Sémelin appelle la résistance « civile »). La

---

155 Cf : CABANNES Paul, *L'opinion publique sous Vichy dans les Basses-Pyrénées*, Pau, 2010.



guerre par la place nouvelle que prend, de fait, la femme dans la société paysanne joue donc un rôle d'accélérateur dans son émancipation au sein même du monde paysan. De plus, elle tient un grand rôle dans l'agriculture de ces années-là, ce qui constitue une mutation de nature sociale tout aussi importante.

#### B) Le rôle des enfants et des jeunes paysans béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les femmes ont donc un rôle primordial pendant la guerre au sein de la ferme. Cependant, il est important de comprendre que leur travail va de pair avec celui des enfants et des jeunes paysans. En effet, si les femmes ont une fonction de premier plan et s'occupent de tous les travaux y compris au niveau de la gestion, les jeunes paysans, déjà très au courant des pratiques de la ferme et très débrouillards, ont un statut qui est très peu évoqué<sup>156</sup> mais pourtant bien complémentaire à celui des femmes. Ainsi, selon l'âge et le sexe (nous considérons par « enfants et jeunes paysans » les individus allant de 7 à 16 ans environ) les travaux sont adaptés. Selon nos témoins, les plus petits se cantonnent à l'espace qui était celui initialement prévu pour la femme (dans la plupart du temps, leur mère), à savoir le foyer où ils aident aux tâches ménagères et aux repas, le jardin et la basse-cour (leurs rôles étant le plus souvent de ramasser les œufs ou donner à manger à la volaille). Pour la tranche d'âge médiane, les travaux touchent à tous les domaines : ils sont en voie de transition entre les espaces évoqués précédemment et l'apprentissage de l'entretien des animaux et des champs. Ils ont aussi une fonction de messenger à savoir qu'à cette époque, surtout dans les campagnes, lorsqu'on était occupé à un travail particulier, il était récurrent d'envoyer un enfant communiquer un message soit de la maison aux champs, soit de l'exploitation à celle des voisins, par exemple. Pour les plus âgés, autrement dit pour les adolescents (bien que ce terme n'était pas employé), il était question d'être initié aux travaux des champs et de l'élevage, particulièrement pour les garçons, et surtout pendant la guerre car ces travaux nécessitaient de la main d'œuvre qui manquait. Cependant, à cette période, cela s'appliquait aux jeunes filles également, actives dans les travaux de la ferme, initialement exécutés par les hommes, mais qui construisait leur éducation par rapport au comportement de leur mère (et aussi surtout car toute main d'œuvre, ayant l'âge et la santé est bonne à prendre dans la nécessité).

---

<sup>156</sup> Très peu évoqué dans l'Historiographie paysanne mais aussi très peu abordé dans la communauté ou dans la ferme puisque l'aide aux parents dans les tâches de la ferme est considérée comme naturelle tant par les parents que par les jeunes.

Par ailleurs, le gouvernement avait également conscience du rôle de la jeunesse paysanne, surtout en période de guerre du fait qu'elle puisse représenter une forme de main d'œuvre non négligeable. En effet, dans le cadre de notre recherche, il a été question d'étudier les archives des mouvements destinés aux jeunes ruraux : Les « *Élèves Agricoles par Correspondance* » ( EAC) et « *Jeunes Engagés de la Terre* » ( JET) qui sont des organismes de formation pour la jeunesse agricole implantés à Toulouse mais qui concernent le Béarn ( la ville de Toulouse est généralement liée au Béarn, alors que le Pays basque se tourne plus vers Bordeaux, zone occupée). Ces archives comprenaient des manuels (celui que nous avons étudié datait de 1941), pour les enfants et jeunes paysans, destinés à l'apprentissage de l'agriculture mais plus largement à la préparation à la vie en milieu rural, qui ciblent particulièrement les filles paysannes. Ce type d'ouvrage se construit en adéquation avec l'idéologie de Vichy et contient plusieurs catégories allant de la morale chrétienne, à des exercices de mise en situation ( exemple de consignes d'un de ces exercices : « *Écrivez à une amie du village voisin, pour l'inviter à une journée rurale qui doit avoir lieu dans votre paroisse ( une journée rurale est une journée de travail ménager et agricole en vue de former de bonnes maîtresses de maison et de bonnes fermières* »), à des calculs ( exécuté par rapport à des animaux de ferme), des recettes de cuisine jusqu'aux leçons sur la manière de nourrir le bétail. Il est question, pour ces organismes, de former ces enfants et ces jeunes issus de milieux ruraux à devenir des agriculteurs complets, et surtout à les habituer aux tâches qui leur seront incombées même si elles l'étaient déjà dans une moindre mesure et selon la tranche d'âge. Donc, les jeunes paysans, dès leur plus jeune âge, et de manière amplifiée pendant la Seconde Guerre mondiale, sont conditionnés pour devenir agriculteur, ou femme d'agriculteur et pour aider leurs parents dans le temps présents. Leur travail s'articule comme complémentaire à celui de la femme de la maison. En somme, l'agriculture étant, en Béarn, pratiquée en famille, tous les membres du foyer redoublent d'efforts pour pallier l'absence des hommes.

De même, les seniors de la famille, sont également actifs, et accompagnent les travaux de la femme de la maison et des enfants suivant leur âge et les capacités physiques qui en dépendent et suivant le genre ( un homme d'un certain âge continuera se s'occuper des animaux ou des champs, alors qu'une femme plus âgée se concentrera plus sur la gestion du foyer et des finances. Ce que la Seconde Guerre mondiale fait ressortir dans ces mutations sociales, c'est principalement l'organisation familiale de la paysannerie béarnaise et la solidarité intra-agricole (que ce soit dans le voisinage ou pour les membres de la famille habitant une autre exploitation généralement proche géographiquement). De même,

les temps de difficultés comme celle de l'Occupation soulignent l'aptitude à la débrouillardise du paysan béarnais, le fait que la difficulté de la tâche constitue un facteur d'élévation d'un statut social (à ne pas confondre avec le niveau ou le degré social) dans la société.

La Seconde Guerre mondiale a amené de fortes mutations dans la communauté agricole béarnaise. Le départ forcé des paysans, additionné aux réquisitions matérielles, a amené la hiérarchie paysanne interne à l'exploitation à se désarticuler pour mettre en avant certains membres déjà existants. De ce fait, c'est la femme paysanne qui occupe une place prépondérante au sein de la ferme. L'urgence de la situation a fait appel à la nécessité et à la débrouillardise des paysannes à qui le choix n'est pas laissé pour subsister et répondre au problème des réquisitions. Ainsi, à leur tâches habituelles s'ajoutent celles des hommes partis, qui n'est pas des moindres et qui représentent une lourde et difficile charge de travail qui leur permet de gagner du crédit aux yeux de la communauté et de la société. Leurs espaces d'actions habituels s'élargissent et leur rôle s'affirme. Les autres membres de la famille, particulièrement les jeunes et, dans une moindre mesure, les seniors apportent de manière complémentaire une aide non négligeable à ces travaux de ferme. Il faut donc comprendre que le paysan pallie les difficultés de la guerre, matérielle ou sociale, par la débrouillardise et le doublement des efforts. La paysannerie étant une activité professionnelle autant qu'une classe sociale, l'agriculture se pratique en famille, et les membres assurent la pérennité de l'exploitation. Cependant, si la continuité de la ferme s'effectue de manière interne à l'exploitation, il est nécessaire d'évoquer l'apport en main d'œuvre des étrangers, des réfugiés et des citadins sans travail, en somme une aide extérieure apportée à la communauté paysanne.

En effet, si la réorganisation sociale interne à la paysannerie constitue une forme d'adaptation à la difficulté de l'économie paysanne en Béarn, l'apport de main d'œuvre extérieure à la communauté se construit elle aussi comme une alternative, une solution à la cette situation de crises multiples engendrée par le contexte de la Seconde Guerre mondiale qui touche véritablement tous les milieux d'où son aspect dit « total ». Cette partie de notre étude se consacre donc à une réflexion relative à l'intégration de ces populations de travailleurs qui viennent palier le manque de main d'œuvre masculine agricole, provenant de divers horizons. L'intérêt ici est de s'interroger sur divers points. Dans un premier temps, il nous est apparu important de se questionner sur leurs origines (citadins béarnais, réfugiés français ou étrangers) qui soulignent l'intensification des flux migratoires humains qui traversent le Béarn à cette époque, du fait de sa position géographique stratégique, et qui permet de comprendre la destinée des populations stagnantes dans la région. De même, l'objectif, dans ce fragment de notre étude, est d'établir une réflexion sur la manière dont le gouvernement de Vichy et la préfecture des Basses-Pyrénées profitent de cette concentration de populations étrangères à la région dans le Béarn pour venir combler le vide laissé par les réquisitions humaines, particulièrement dans le domaine agricole, secteur économique le plus ciblé, car nécessaire à l'approvisionnement du pays mais aussi pour fournir l'Allemagne en matières premières et donc de montrer que cet apport nouveau en main d'œuvre est une initiative des autorités françaises et béarnaises. Par ailleurs, il sera intéressant de comprendre la répartition de ces populations, considérées comme ayant un potentiel économique propice à la situation, dans les exploitations béarnaises ainsi que l'intégration dans un microcosme social spécifique et la cohabitation avec une communauté à l'échelle collective mais aussi avec les familles à l'échelle individuelle. La Seconde Guerre mondiale a amené les paysans à inclure dans leur milieu des populations extérieures à leur communauté, et il est intéressant d'étudier les rapports et relations entre les paysans et cette nouvelle main d'œuvre. De ce fait, se focaliser sur la vision des paysans au sujet de ces nouveaux arrivants dans les campagnes béarnaises permettra de mieux appréhender la situation et le caractère des paysans béarnais mis en avant sous l'Occupation.

### Chapitre 3 : L'intégration des étrangers à l'économie agricole.

Afin de comprendre le processus d'intégration de ces populations étrangères au secteur agricole béarnais sous l'Occupation, la réflexion se fractionne en trois parties distinctes : l'origine de ces populations, l'initiative gouvernementale d'inclusion à la main d'œuvre

rurale et leur rôle économique ainsi que la répartition dans les fermes et enfin la cohabitation avec les paysans.

#### A) Les origines de ces populations<sup>157</sup>.

Les origines, des populations réutilisées comme main d'œuvre agricole dans le Béarn, sont multiples : Il y a tout d'abord les Béarnais eux-mêmes, mais externes au monde rural, le plus souvent citadins. Le taux de chômage étant paradoxalement élevé dans certaines villes des Basses-Pyrénées, le gouvernement à l'échelle locale, s'intéresse aux populations inactives professionnellement, ou au chômage pour repeupler les campagnes béarnaises en main d'œuvre. De même, l'attention est portée sur les populations de jeunes, soit d'origine agricole, formés dans des instituts de pré-apprentissage agricole, soit des jeunes issus de tous les milieux sociaux employés pour les travaux des champs, particulièrement pour les moissons. De ce fait, en 1941, est créé le *Service Civique Rural*. Dénomination de la *Direction des Services Agricoles*, son but est de faire participer la jeunesse active aux travaux des champs et autres tâches agricoles pour palier le manque de main d'œuvre dû, à ce moment-là, à la mobilisation des français, et donc des paysans de 1939.

Cependant, cette nouvelle main d'œuvre est également et surtout constituée de populations externes aux Basses-Pyrénées. Le département étant une zone stratégique géographiquement (proximité avec l'Espagne, présence de la ligne de démarcation, caractère bipartite basco-béarnais, compris entre la mer et la montagne etc...), de nombreux français réfugiés se concentrent dans la région. Parmi eux, beaucoup d'Alsaciens et de Lorrains. Une de nos témoins a spécifié que dans le village à côté du sien<sup>158</sup>, un village entier de Lorrains stationnait pendant la guerre (de nombreuses familles encadrées par leur prêtre). Selon elle, ils travaillaient la journée dans des fermes à proximité et rentraient le soir dans ce village ( leur manière de se loger n'a pas été abordée). Par ailleurs, l'Exode de 1940, a amené beaucoup de personnes originaires de la capitale et plus généralement du Nord de la France à choisir le Béarn comme région d'accueil et ont travaillé dans les fermes locales<sup>159</sup> De même, de nombreuses familles juives, de nationalité française ou non,

---

157 Cf Victor PEREIRA dans *Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre mondiale*, Éditions PUPPA, 2013.

158 Labastide Cézeracq, commune situé entre Artix et Denguin.

159 Cf : Les travaux de M. Alary.

se sont dirigées, au début de la Seconde Guerre mondiale vers les Basses-Pyrénées, soit comme terre d'accueil, se dispersant dans les campagnes béarnaises dans une logique de discrétion ( alors qu'il s'agit initialement d'une communauté très urbaine), soit pour traverser la frontière.

Enfin, du fait des flux internationaux internes à l'Europe propres à ces années-là, de nombreuses populations de nationalité étrangère sont venues en France pour fuir la situation politique et économique de leur pays et ont également été utilisées par l'État, et à l'échelle locale, par la préfecture, conscients de l'afflux de ces populations, comme main d'œuvre rurale. Il s'agit principalement d'Espagnols républicains, ayant émigré en masse en destination de la France, du fait de la proximité géographique, pour fuir la guerre civile espagnole<sup>160</sup> et plus généralement, le Franquisme. Ce sont des pans entiers de la société espagnole qui fuient leur pays, dans lesquels sont représentées toutes les catégories sociales. De la même manière, des milliers de portugais fuyant la dictature de Salazar immigrèrent en France à cette époque. De manière générale, les populations fuyant les totalitarismes européens émigrent vers la France et les Basses-Pyrénées. En 1939, le camp de Gurs<sup>161</sup> est créé, initialement pour accueillir les exilés politiques et républicains espagnols. Au début de la Seconde Guerre mondiale, progressivement, le gouvernement (le gouvernement Daladier jusqu'en 1939, puis Vichy à partir de l'armistice de 1940) intègre dans ce camp de réfugiés qui devient un camp d'internement, les opposants politiques à la France puis, sous Pétain, le camp est utilisé comme camp de concentration ou d'internement des juifs de nationalité étrangère. Au cours de la guerre, les populations internées à Gurs se diversifient : apatrides, gitans, espagnols libérés des camps et circulant sans justificatif d'emploi, ou résistants. Au total<sup>162</sup>, 23 000 républicains espagnols, 7000 volontaires des Brigades Internationales, 120 résistants français, 31 306 juifs (12 860 juifs immigrés, internés en mai-juin 1940, 6 500 juifs allemands du Pays de Bade et 12 000 juifs arrêtés en France par Vichy) ont été internés au camp de Gurs de 1939 à 1945 ( le camp ayant été fermé en 1946), dont 4 000 juifs qui ont été déportés à Auschwitz. Parmi ces populations, de nombreuses ont été ponctionnées par le gouvernement de Vichy, à l'échelle des Basses-Pyrénées pour servir de main d'œuvre dans tous les secteurs économiques, mais principalement agricoles. Donc, les populations étrangères à la

160 1936-1939:Guerre civile espagnole. Cf : Article Persée « *L'accueil des républicains espagnols en France : entre exclusion et utilisation; 1936-1940* »

161 Gurs se situant entre Navarrenx et Oloron-Sainte-Marie. Cf : Claude LAHARIE, *Le camps de Gurs, Biarritz, Atlantica, 2003.*

162 Comme indiqué sur le panneau mémoriel du camp de Gurs.

communauté paysanne béarnaise, utilisées comme main d'œuvre agricole pour pallier le manque de paysans, sont d'origines diverses. Cet afflux de populations pendant la guerre est expliqué par la situation géographique des Basses-Pyrénées. Les autorités étant conscientes qu'une partie de ces populations stagnait dans la région, et qu'une grande partie était internée dans le camps de Gurs, elles y ont vu un moyen de remplacer la main d'œuvre agricole mobilisée.

### Une initiative gouvernementale

En effet, cet apport de main d'œuvre étrangère à la communauté paysanne béarnaise part d'une initiative gouvernementale d'utilisation de ces populations pour pallier les ponctions des agriculteurs mobilisés en 1939. Nos sources préfectorales<sup>163</sup> nous ont permis de comprendre l'intérêt des autorités départementales pour le rôle de cette main d'œuvre nouvelle et la manière dont cette utilisation s'est opérée. En effet, plusieurs documents officiels en relation avec la *Direction des Services Agricoles*, attestent de ce phénomène de profit de l'immigration interne ou externe à la France dans les Basses-Pyrénées et d'instrumentalisation de ces populations étrangères mais aussi celles de nombreuses personnes actives originaires des Basses-Pyrénées mais étrangères au monde agricole, soit des jeunes gens, soit des hommes au chômage (souvent dans le secteur industriel). Une première lettre s'inscrivant dans une discussion épistolaire entre le préfet des Basses-Pyrénées et le directeur des *Services Agricoles*, issue des archives préfectorales, concerne un projet initié par le directeur du Groupement Professionnel de Pau, à savoir Monsieur Cordier, soumis au ministère de l'agriculture à l'échelle des Basses-Pyrénées. Il s'agit d'une lettre datant de septembre 1940 faisant état, dans un premier temps, du reclassement et de la réorientation des travailleurs industriels, qui ne trouvent plus d'emplois dans le secteur, vers l'agriculture. Ces ouvriers de l'industrie sont ainsi reclassés comme ouvriers agricoles et sont dispersés dans les nombreuses exploitations où une main d'œuvre est nécessaire. Dans un deuxième temps, il est question du projet en lui-même qui consiste à mettre en culture des terres incultes ou laissées à l'abandon, principalement des terrains communaux, et d'y employer ces ouvriers afin qu'au bout de quelques années, ils puissent en devenir propriétaires : l'objectif étant de produire le plus possible de rendements agricoles d'où la nécessité de redonner de la main d'œuvre à l'agriculture béarnaise privée de bon nombre de ses paysans. De même, le directeur des *Services Agricoles* mentionne une loi relative à la

---

163 Cf :1031 W 138 et 127/128.

volonté gouvernementale d'augmenter la main d'œuvre agricole béarnaise : celle du 27 août 1940 qui prévoit, comme précisé, « *la mise en culture des parcelles et des exploitations agricoles abandonnées* » et « *la formation professionnelle et l'utilisation des équipes de jeunes gens dans l'agriculture* ». Cette dernière partie de la loi prévoit donc de prélever la main d'œuvre agricole, car nous sommes bien dans une optique de recherche de nouveaux travailleurs agricoles par tous les moyens, dans les centres de formation agricole de jeunesse des Basses-Pyrénées ( par exemple : l'École Normale de Lescar, ou les centres de pré-apprentissage de Mourenx) qui impliquent, à cette époque, une partie théorique d'apprentissage, mais aussi une partie pratique qui induit le travail sur le terrain en accord avec la volonté gouvernementale de profiter de la jeunesse pour accomplir les travaux des champs à moindre coût. Donc, à l'échelle des Basses-Pyrénées, la préfecture en relation avec la *Direction des Services Agricoles* prélève la main d'œuvre agricole dans les autres secteurs, particulièrement industriels où le taux de chômage est élevé ( comme nous avons également pu le constater grâce à un télégramme du ministère de l'agriculture au préfet des Basses-Pyrénées dont voici un extrait : « *Après appel volontaires convient utiliser notamment disponibilités offertes par chômeurs urbains constitués en équipes encadrées chefs équipe compétents et qualifiés stop* ») , et dans les centres de formation de la jeunesse agricole. Le gouvernement de Vichy est à l'initiative de la réorientation professionnelle des populations urbaines et du recours à l'utilisation de la jeunesse agricole et que ses directives sont appliquées à l'échelle départementale par le préfet et les *Services Agricoles* qui doit gérer le manque de main-d'œuvre agricole car il pose problème dans une optique de productions et de fournitures à l'Allemagne.

#### B) La répartition de cette nouvelle main d'œuvre agricole.

De même, le gouvernement est également à l'origine de l'utilisation économique des populations étrangères et réfugiés dans les Basses-Pyrénées. Une grande partie de ces populations sont regroupées dans des camps, comme le camp de Gurs, ou des centres d'hébergements divers et servent de main-d'œuvre à l'agriculture béarnaise. En effet, une lettre du secrétaire général de Police au préfet des Basses-Pyrénées atteste de l'autorisation pour l'*Union du Sud-Ouest des Syndicats Agricoles*, ayant pour président Monsieur Garcin, de « *se rendre dans les centres d'hébergement d'étrangers se trouvant dans votre Département en vue d'y recruter de la main-d'œuvre agricole* ». Cette lettre précise également les conditions sous lesquelles se déroule la sélection de cette main-d'œuvre



agricole, à savoir la bonne condition physique des hommes attestée par le médecin du camp. Ce document officiel permet de comprendre que les populations étrangères, réfugiées qui sont internées dans la France de Vichy, et dans le cas présent dans les Basses-Pyrénées, particulièrement dans le camp de Gurs, sont ponctionnées pour servir de main d'œuvre à l'agriculture qui manque d'hommes. Les hommes politiques français profitent donc d'une situation diplomatique, dans laquelle ils se trouvent en situation de force, pour palier un problème économique. Ainsi, les syndicats agricoles étaient autorisés à prélever des individus pour servir dans les exploitations. Par ailleurs, un de nos témoins a certifié que les familles paysannes pouvaient elles-mêmes se rendre au camp de Gurs afin d'aller y chercher un ouvrier agricole pour leurs fermes, le plus souvent espagnol. Ces ouvriers étaient logés et nourris par les paysans et fournissaient en échange un service de travail et sont donc partiellement libérés, théoriquement soumis à l'autorité de la famille paysanne (la plupart du temps, ils étaient placés sous le contrôle de la femme d'un prisonnier, d'un jeune paysan qui n'avait pas été mobilisé ou des paysans trop âgés pour être ponctionnés par l'État ou l'Allemagne mais qui continuent d'avoir une place très active dans la ferme et un certain pouvoir de décision). La préfecture se chargeait également de l'attribution des ces ouvriers aux familles de paysans qui se trouvaient dans des situations économiques complexes ou étant privées d'hommes faits prisonniers. Il existait des camps d'hébergements de travailleurs étrangers dans le Béarn (GTE), dirigés par des chefs qualifiés sous la responsabilité du préfet, qui étaient répartis dans les divers secteurs économiques qui nécessitaient une main-d'œuvre, particulièrement pour le secteur agricole. Nous avons pu le constater par une lettre de la préfecture au commandant du 526ème Groupe de travailleurs étrangers, Monsieur Rivalland, à Buzy<sup>164</sup> (ce qui démontre que le préfet est responsable de l'organisation de plusieurs centaines de groupes de travailleurs répartis dans la région) qui l'interroge sur la disponibilité des ouvriers de son groupe afin de les envoyer dans des fermes ayant besoin de main-d'œuvre ( Voici un extrait de la lettre : « *J'ai l'honneur de vous prier de me faire connaître, si vous disposez, dans le groupe de travailleurs étrangers numéro 526, d'un certain nombre d'ouvriers pouvant être utilisés à des travaux agricoles* »). La même lettre adressée au commandant du groupe de travailleurs étrangers d'Idron (où se trouvait un camp d'hébergement de travailleurs étrangers dont un groupement de Polonais), Monsieur Lebesgues, confirme cette fonction de répartition, de main d'œuvre agricole dans les groupements professionnels composés d'étrangers stationnés dans des camps prévus à cet effet, par le préfet dans les campagnes

---

<sup>164</sup> Commune située près d'Oloron-Sainte-Marie.

béarnaises. Donc, si les populations béarnaises externes au monde agricole peuvent constituer la main d'œuvre de remplacement des agriculteurs ponctionnés, les étrangers et réfugiés internés dans les Basses-Pyrénées sont également utilisés comme main d'œuvre agricole et sont gérés par la préfecture et la *Direction des Services Agricoles*.

### C) Le ressenti des paysans béarnais.

Nous avons pu établir cette réflexion grâce à nos témoignages oraux. Cependant, il est important de préciser que les quatre principaux témoins ayant retenu notre attention pour ce mémoire, ne sont pas représentatifs de toute la paysannerie béarnaise mais que leur vision des faits, permet une première approche du sujet. En effet, une de nos témoins se souvient qu'un réfugié lorrain venait travailler tous les jours dans la ferme de ses parents et aider aux travaux des champs mais aussi aux travaux quotidiens. Selon elle, ces travailleurs étrangers au monde agricole béarnais étaient bien intégrés, du moins dans son environnement et par sa famille, et avaient de bonnes relations avec les paysans béarnais, principalement car le réfugié lorrain en question exerçait la même profession avant de quitter sa région et qu'il y avait donc un phénomène d'identification et de solidarité paysanne interrégionale. De même, notre témoin précise que sa famille voyait d'un bon œil l'intégration de cet ouvrier à l'exploitation car il permettait d'alléger le travail de la famille (il n'était pas logé, et donc n'était pas totalement inclus dans la sphère privée, ce qui constitue peut-être un facteur de cette acceptation), mais qu'il s'agit plus d'une perception individuelle qui ne s'applique pas à tous. De même, lors de l'entretien, elle a évoqué un épisode où deux soldats allemands venaient se ravitailler arbitrairement dans leur ferme. Le réfugié lorrain parlait couramment l'allemand et a donc été en mesure de comprendre tout ce que se disaient les allemands et dont il tenait informés les paysans en question. Notre témoin avait donc eu connaissance que les Allemands étaient seulement présents pour se nourrir et n'avaient pas de mauvaises attentions, selon elle « *ils auraient pu faire bien pire, s'ils avaient voulu* » ( ce qui souligne l'autorité de type arbitraire des soldats allemands en zone occupée mais aussi en zone dite « libre »). Cette même témoin nous a raconté l'expérience similaire d'un proche dans un village à proximité, qui allait chercher des républicains espagnols au camps de Gurs pour travailler dans sa ferme. D'après elle, les réfugiés, de manière générale, « *étaient heureux de tomber dans des fermes, ils dormaient dans la paille, mangeait à leur faim, c'est quand même bien mieux que les camps* ». Le milieu rural associé à la communauté paysanne constituait donc l'environnement idéal pour

ces réfugiés qui échappaient aux camps d'internement où les conditions de vie étaient souvent difficiles (en partie due à l'insalubrité de l'écosystème marécageux du camp de Gurs et aux mauvais traitements). Elle a également attiré notre attention sur le fait que ce même paysan permettait, après quelques mois, aux réfugiés de partir et qu'il ne déclarait la disparition que deux semaines plus tard, le temps de leur permettre de s'éloigner. Il ne s'agit pas d'un acte isolé mais d'un phénomène répandu puisque selon plusieurs témoignages, de nombreux paysans agissaient de la sorte si bien que plusieurs dossiers d'étrangers de Gurs signalent la disparition d'individus dont la trace n'a jamais été retrouvée mais il est très difficile, du fait des sources, de cibler ce genre de comportements et ce type de phénomènes. Cependant, ce genre d'acte témoigne de l'altruisme dont font preuve certains paysans béarnais, et la discrétion dans laquelle ce genre d'opérations s'exerce. Il s'agit d'une forme de Résistance dite « civile » ou dite « passive » puisque les paysans agissant de cette façon courent des risques considérables. Cet ensemble d'attitudes, dont la proximité avec certaines formes de résistance fait l'objet de notre étude suivante et constitue les prémices des réflexions à venir.

En conclusion, si de manière interne à la communauté paysanne et à l'échelle de l'individu, les femmes et les jeunes pallient le manque de main-d'œuvre masculine, le gouvernement de Vichy et par extension les autorités des Basses-Pyrénées en accord avec le préfet et la *Direction des Services Agricoles*, sont responsables de la gestion des alternatives et du remplacement des agriculteurs mobilisés et ponctionnés. De ce fait, ils trouvent cette nouvelle main-d'œuvre de façon externe à la communauté paysanne : dans un premier temps chez les jeunes et les chômeurs issus de l'industrie et dans un deuxième temps, la main-d'œuvre agricole leur est fournie par les réfugiés et étrangers concentrés dans des camps d'internement comme le camp de Gurs dans lesquels ils sont en droit de ponctionner des hommes en bonne santé physique afin de les répartir dans les différentes exploitations béarnaises dans l'optique de produire toujours plus et de profiter de la situation diplomatique pour palier la situation économique. Ces populations étrangères au monde agricole sont généralement bien intégrées par le monde paysan béarnais et voient dans l'environnement rural un milieu préférable à celui des camps. Par ailleurs, certains de ces réfugiés, difficilement quantifiables, ont pu s'enfuir grâce à la complicité et la discrétion des paysans béarnais. Cet aspect conforte notre idée selon laquelle la Seconde Guerre mondiale met en exergue le caractère de la communauté paysanne béarnaise par une série de comportements, qui s'assimile à des formes de résistance, ou du moins

comporte un lien avec elle. C'est l'objet de la prochaine fraction de notre réflexion qui se construit comme les prémices des études à venir.

En effet, cette dernière partie de nos travaux de recherche s'articule comme les prémices des études futures que nous souhaiterions entreprendre. Il s'agit d'établir un bilan des mentalités et comportements spécifiques et multiples de la communauté paysanne béarnaise qui sont mis en avant par la temporalité de conflit qu'est la Seconde Guerre mondiale. Ces traits de caractères exprimés sous l'Occupation nous permettent de poser les bases de nos intérêts futurs à savoir que les réactions des paysans s'assimilent souvent à des formes de résistances, ou ont un lien direct avec la Résistance ( active ou passive) mais qu'il est très difficile de les percevoir et pour les contemporains externes à la communauté dans la mesure où elles s'exercent dans la plus grande discrétion, caractéristique propre à la paysannerie béarnaise, et pour les historiens car il n'existe que très peu ( pour ne pas dire qu'il n'en existe quasiment pas) de sources écrites. Le seul moyen d'accéder à cet aspect de la Résistance en lien avec l'histoire rurale pendant la Seconde Guerre mondiale se trouve dans les sources orales, donc des témoignages de paysans. Seulement, il s'agit d'une entreprise complexe dans le sens où les paysans n'ont pas pour usage de communiquer ce qu'ils ont vu par le passé, ou de témoigner ouvertement sur leur vécu ( pour les paysans béarnais, le souci de discrétion est primordial, et pour l'époque dans un souci de sécurité mais aussi aujourd'hui car la discrétion s'inscrit dans le temps, et se transforme en secret de famille). La communication avec les paysans est assez hermétique, et ils éprouvent une certaine réticence à parler à l' extérieur de la communauté. Ce lien avec la Résistance (dont ils n'ont pas souvent conscience, même s'ils savent que ces actions s'inscrivaient dans l'illégalité et qu'elles comportaient des risques) est uniquement évoqué de manière interne à la société paysanne locale, et surtout de manière transgénérationnelle, c'est-à-dire que ce qui a pu se dérouler dans le passé reste dans la famille, et n'en sort jamais. Ces comportements sont traduits, sont évoqués par l'intermédiaire de la notion d'anecdotes. Il s'agit du moyen des paysans béarnais pour transmettre ( ces histoires ne disparaissent pas, elles se transmettent) l'Histoire Sociale de leur famille et de leur communauté. Or, il nous a semblé que constituer une étude sur ces anecdotes, et donc de travailler avec des témoignages oraux ( notre lien avec le milieu rural nous facilitant peut-être l'accès) nous permettrait de monter une réflexion sur ce lien entre la Résistance et l'Histoire rurale en Béarn malgré la complexité de l'entreprise. La Résistance, qu'elle soit active ou passive ( ou « civile ») s'opère, souvent, en milieu rural. De ce fait, nous pensons que bon nombre

de familles paysannes ont vu beaucoup d'éléments relatifs à ce phénomène mais, dans leur habituel souci de discrétion lié à la volonté de ne pas s'attirer d'ennuis ni à soi ni à sa ferme, gardent le silence. Pourtant, les anecdotes paysannes, pourraient sûrement révéler ces traits de caractère des paysans béarnais et mettre en lumière certaines caractéristiques de la Résistance dans les Basses-Pyrénées.

#### Chapitre 4 : Bilan de la caractérisation des paysans et enjeux à souligner.

Dans la mesure où cette étude est une forme de bilan des mentalités paysannes que nous avons pu étudier sous l'Occupation, les sources grâce auxquelles nous avons pu constituer cette réflexion sont les mêmes que l'ensemble de notre étude, à savoir les archives préfectorales et nos témoignages oraux<sup>165</sup>. La Seconde Guerre mondiale a donc souligné certaines mentalités paysannes béarnaises et comportements spécifiques à la communauté. Ces traits de caractère ont toujours été présents mais se révèlent en temps de crises multiples auxquelles est confrontée la paysannerie béarnaise, comme nous avons pu l'étudier à travers les divers points de notre mémoire.

##### A) Bilan sociologique de caractérisation des paysans béarnais.

Ainsi, la guerre a permis l'étude des valeurs morales générales de la communauté paysanne béarnaise. Il s'agit d'un ensemble humain, d'une classe sociale connectée à son activité professionnelle, l'agriculture qui revêt plusieurs formes. Cette manifestation économique de la paysannerie s'exerce en Béarn en milieu rural, à l'échelle de la commune, du village à travers des exploitations individuelles, familiales illustrant une hiérarchie sociale, plusieurs groupes sociaux de paysans. L'étude de la structure de la ferme, interaction entre le milieu professionnel et le noyau familial (l'un se construisant par rapport à l'autre), nous a permis de comprendre les valeurs fondamentales de la paysannerie. En effet, les paysans sont profondément attachés à la notion de terre, mais surtout à leurs terres, à leurs patrimoines. La majorité des paysans béarnais étant des propriétaires (à plus ou moins grande échelle, souvent moyenne : entre 10 et 20 hectares), l'ensemble de la famille paysanne assimile leurs terres à une seconde mère, au socle de la famille. La ferme et les terres se transmettant dans la famille en même temps que les valeurs, les terres et la manière dont on

---

<sup>165</sup> Les témoignages oraux occupant une place plus importante dans cette étude. De même, il s'agit d'une étude très généralisée de la communauté paysanne béarnaise.

la travaille sont le reflet social de la famille au sein de la communauté. De ce fait, le caractère laborieux est un élément essentiel qui forge la paysannerie dans son essence. Le paysan est d'ailleurs jugé de manière intrinsèque à la communauté et n'accepte pas le jugement extérieur à la communauté. Le travail est évalué non en fonction de ce qui est gagné mais en fonction de la dureté de la tâche et du temps passé pour l'accomplir. Par ailleurs, le paysan ne se plaint jamais des conditions de travail et c'est un élément qui est visible particulièrement sous l'Occupation puisque les paysans doivent assurer la pérennité de l'exploitation, la subsistance de la famille en étant ponctionnés humainement en main-d'œuvre et matériellement en grande quantité (souvent les autorités réquisitionnent la moitié voire la majorité des ressources agricoles), et pourtant ils et surtout elles ne reculent jamais devant l'obstacle. Cet aspect peut être également expliqué par l'habituelle pudeur et discrétion des paysans, du moins en société. La priorité des paysans est avant tout de porter la ferme jusqu'à la prochaine génération et de la faire évoluer. De ce fait, la pudeur s'impose, particulièrement pendant la guerre comme un moyen de ne pas s'attirer de problèmes : les agissements se font de manière interne à la communauté et sont invisibles pour le reste de la société. En outre, la paysannerie fait l'objet d'une exclusion sociale volontaire et assumée. Même si certains usages divergent selon la catégorie sociale du paysan et selon les individus, la plupart des traits reste les mêmes pour l'ensemble de la communauté. Les paysans se marient entre eux. Les unions s'articulent d'ailleurs suivant le patrimoine et les propriétés foncières le but étant de mettre à leur avantage les propriétés des deux parties. De même, il y a une certaine cohésion de la communauté particulièrement à l'échelle du village où tous les paysans se connaissent, au moins de vue, et où une hiérarchie paysanne s'est installée au sein de la commune et des communes proches. A l'échelle de l'exploitation, une hiérarchie et une répartition des rôles s'opèrent également et s'inscrivent dans la tradition paysanne béarnaise.

### B) Enjeux et perspectives d'études futures.

Ces aspects, qui fondent les caractéristiques de la paysannerie béarnaise, sont particulièrement visibles sous l'Occupation. En effet, même si tout le poids de la guerre et la survie de la société reposent sur les épaules des paysans, les agriculteurs béarnais redoublent leurs efforts, se tournent vers un système de débrouillardise et d'adaptation qui leur est propre et le font sans plaintes, de manière générale (ou de manière individuelle, très ponctuelle et face à une situation grave). Seulement, le paysan béarnais dans sa

communauté, et surtout dans sa ferme, dans son environnement qu'il connaît très bien, se considère comme libre d'agir. L'acceptation de la situation n'est qu'une façade qui traduit la discrétion et l'esprit de protection de sa famille et de sa terre. Sur ses terres, le paysan considère qu'il peut agir selon ce qu'il estime être juste : la plupart des paysans béarnais ont un caractère insoumis autant matériellement (puisqu'ils ne sont jamais à court de ressources et se débrouillent toujours pour compenser ce qu'on leur prend, que ce soit par le biais du marché noir ou autre) et spirituellement (puisqu'ils subissent la situation en société, mais que sur leur terre, seule leur propre loi compte). Grâce à nos témoins, nous avons pu constater un ensemble de pratiques paysannes (nos témoins ne représentent pas la totalité de la paysannerie béarnaise mais nous ont permis de comprendre que ce genre de comportements existaient pour beaucoup de paysans et sont très difficiles à identifier et à quantifier) illicites très diversifiées mais indétectables comme le marché noir, le fait de sortir après le couvre-feu, mais aussi un certain altruisme de paysans qui ont accueilli et nourri des populations dans le besoin ( ou le fait de prendre un ouvrier dans le camp de Gurs et de le laisser partir)<sup>166</sup> Même s'ils avaient conscience du caractère illicite et dangereux de leurs agissements, ces paysans n'avaient aucunement l'impression de pratiquer une forme de résistance car pour eux, agir de la sorte relève de la normalité, de la bonne éducation et de la tradition d'accueil béarnaise. De même, les entretiens que nous avons effectués nous ont amené à comprendre que bon nombre de paysans béarnais ont eu un lien avec la Résistance. D'une part car ils ont pu avoir connaissance ou ont vu la Résistance armée qui se pratiquait dans leur région. Les résistants, stationnant dans des zones rurales, s'approvisionnaient très certainement chez des agriculteurs, de manière volontaires ou pas. D'une autre part, car certains paysans ont pratiqué une Résistance Civile<sup>167</sup>. Afin de bien cerner ce terme, il nous a semblé important de fournir une définition de la Résistance. La Résistance, est une notion, un concept impliquant des enjeux de diverses natures : politiques, économiques, sociaux. Il s'agit d'un phénomène se construisant en réaction à un contexte politique qu'est la Seconde Guerre mondiale. La Résistance peut se définir comme étant active, donc la Résistance au sens propre relative à la constitution de réseaux officiels ou officieux et le fait de prendre les armes pour combattre par le biais d'opérations de sabotages transversales qui court-circuitent les actions du gouvernement et de l'occupant ; ou de manière passive, appelée aussi « Résistance civile » qui est une autre forme de Résistance qui consiste à agir en

---

166Cf : Les travaux de Claude LAHARIE.

167Cf : Les travaux de Jacques SEMELIN.

manifestant un comportement contraire à la loi mis en application( par exemple : cacher des réfugiés, des juifs etc...). Il faut bien comprendre qu'il n'existe non pas une forme de Résistance mais une infinité de manière de résister, ce qui s'applique pour le lien entre la paysannerie et la Résistance. Même si les mentalités paysannes béarnaises sont assez homogènes et insoumises, les comportements paysans individuels, sont pluriels : en d'autres termes chacun à sa façon, a sa manière de résister mais pas forcément dans un but idéologique, dans le cas de la paysannerie mais plus dans une optique de subsistance et d'accueil. Il existe une multiplicité de cas, comme par exemple les paysans réfractaires au STO, qui se sont engagés dans la Résistance dans le but de ne pas quitter leur région ( on peut souligner ici le lien fort entre la paysannerie et son environnement, chaque paysannerie est différente). Tous ces éléments, et ces comportements paysans, nous amènent à penser qu'il existe véritablement un lien entre la (ou les) Résistance(s) et la paysannerie en Béarn. Cela peut également être expliqué par la position géographiquement stratégique du Béarn et l'ancrage profond des populations à leurs traditions régionales qui amoindrissent l'impact de l'occupant. Cependant, comprendre les enjeux de ce lien constitue une entreprise délicate et complexe. Cette difficulté trouve son origine dans le fait qu'établir une étude ciblée à un tel phénomène ne nous assure pas qu'elle en représentera l'ensemble puisqu'il y aura toujours des non-dits, et des éléments non abordés du fait de la difficulté de trouver des sources. Cependant, il est possible de mener une entreprise de recherche générale sur le sujet, en ayant conscience de l'infinité de cas, et en se basant sur la notion d'anecdotes.

L'anecdote est le récit « *d'un fait à caractère marginal relatif à une ou plusieurs personnes, inédit, auquel on peut rattacher une signification mais qui reste accessoire par rapport à l'essentiel ; bref récit d'un fait curieux ou pittoresque susceptible de divertir, histoire* ». Il s'agit d'une définition issue d'un dictionnaire<sup>168</sup>. Appliquée à la paysannerie, l'anecdote est effectivement réduite à de petites histoires qui traitent de sujets divers. Cependant, elle est aussi le vecteur entre le paysan et son Histoire Sociale, particulièrement lorsqu'il s'agit d'anecdotes relatives à une période précise, comme l'Occupation et peut faire état d'un phénomène particulier. Pour l'historien, l'anecdote, même s'il s'agit de récits isolés, peut être une source dans le cadre des témoignages oraux. Une anecdote seule peut se rapporter à un élément historique particulier mais un travail de rassemblement d'anecdotes pourrait

---

168 Du dictionnaire Larousse en l'occurrence.



donner lieu à l'étude d'un phénomène en particulier. Dans notre cas, nous souhaiterions, dans des études futures, montrer que l'anecdote permettrait d'accéder au lien entre la paysannerie béarnaise et la résistance. D'autant plus que les sources orales serait le plus en mesure d'apporter des éléments constructifs, puisqu'il est rare que ces comportements sous-jacents soient mis par écrit, dans un souci de sécurité. Par ailleurs, cette notion pourrait nous permettre d'aborder des questions concernant la paysannerie que nous n'avons pas pu traiter dans ce mémoire comme la sociabilité paysanne à travers les réunions dominicales, les mariages etc...

Donc, la notion d'anecdote pourrait faire état, dans des études futures, d'un éventuel lien entre la paysannerie et la résistance et montrerait une réelle confrontation entre la communauté paysanne et la Seconde Guerre mondiale.

## Conclusion

La recherche sur *les paysans béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale 1940-1944* constitue une étude historique s'inscrivant dans une dimension humaine qui nous a permis de comprendre l'ensemble des enjeux de diverses natures auxquels est confrontée la communauté paysanne béarnaise sous l'Occupation. Nous avons privilégié une approche thématique dans le but d'établir une réflexion générale relative à la paysannerie béarnaise pendant la Seconde Guerre mondiale et de poser les bases fondamentales du sujet afin d'en révéler les spécificités et dans l'optique de développer, dans d'éventuelles études futures, des points plus précis, à caractère plus social dans une logique plus humaine.

C'est par cette étude fractionnée en trois thèmes clefs, relatifs à la paysannerie en Béarn sous Vichy, institutionnel, économique et social, que s'est opérée la construction d'un tableau général, d'une ligne de réflexion sur la communauté paysanne en lien avec son espace et sa temporalité, de même que la mise en avant des spécificités de la paysannerie béarnaise. Notre réflexion nous a permis de comprendre qu'une temporalité de conflit complexe et de crises plurielles exalte les caractéristiques d'une communauté comme des individus et révèle, par les comportements, les mentalités paysannes béarnaises à divers niveaux.

Ainsi, les paysans béarnais constituent un ensemble social particulier se construisant par rapport à l'agriculture, sous toutes les formes qu'elle revêt, dans tous les espaces où elle est pratiquée, et dans toutes les catégories socio-économiques. La paysannerie constitue une communauté largement représentée dans la société béarnaise en 1940. Cependant, c'est un microcosme qui se développe et qui évolue de manière interne, avec ses propres administrations, ses propres mœurs et traditions en adéquation avec son environnement, et construit son essence autour de la terre et du labour. L'étude du fonctionnement des différentes composantes structurelle tant de la *Direction des Services Agricoles* de la préfecture, que de la Corporation Paysanne ou des différents syndicats a démontré la complexité du cadre administratif qui entoure les paysans béarnais et la gestion de l'agriculture à cette époque. La ferme, noyau des exploitations en Béarn, se forme davantage dans ce contexte spécifique comme l'espace où se révèlent les comportements les plus ancrés dans les mentalités paysannes. En effet, l'exploitation

constitue une connexion entre le noyau privé et la sphère professionnelle où s'opère une hiérarchie et s'exercent des pratiques complexes que la période de l'Occupation révèle.

Au commencement de la guerre, la paysannerie est mise à l'honneur par le gouvernement de Pétain comme nouveau socle idéologique et économique de Vichy qui laisse progressivement place à une instrumentalisation de la classe paysanne par le pouvoir. Les paysans sont érigés par le gouvernement comme les responsables du sort de la société française et se trouvent dans l'obligation de ravitailler la France et l'Allemagne.

Le décalage entre la valorisation de la paysannerie annoncée par les autorités, et manifestée par diverses réformes institutionnelles, économiques et sociales et la difficulté des conditions de vie de la communauté paysanne, sujette à de nombreux abus, dont les agriculteurs prennent rapidement conscience, est au cœur des enjeux du conflit dans le monde rural. Plus on avance dans le temps et plus se creuse un écart avec le gouvernement dont la politique est mal comprise puis ouvertement rejetée (notamment en raison des réquisitions dans leur diversité). Cet écart, nous avons pu le constater par les témoignages oraux mais aussi par une série de lettres de protestation à l'égard du gouvernement émanant des maires de villages, ou des agriculteurs eux-mêmes (courriers visibles aux Archives départementales ou dans les archives des familles). Pourtant, il s'agit de manifestations de protestation marginales, discrètes, ce qui démontre que malgré les difficultés auxquelles ils sont confrontés pendant la guerre, les paysans acceptent la situation en société et que le mécontentement ne s'exprime surtout que de manière interne au sein de la ferme, d'où l'impression d'un repli plus marqué au sein de la communauté dans ce contexte.

Par ailleurs, les principales problématiques auxquelles doivent faire face les paysans, se matérialisent dans les difficultés de nature économique. Les pénuries dues au temps de guerre, et le poids du ravitaillement qui reposent sur la paysannerie sont accentués par trois niveaux de ponctions : l'augmentation de l'imposition, les réquisitions effectuées par le gouvernement de Vichy de manière organisée mais qui privent les paysans de la majorité de leurs ressources (et qui bloquent toutes possibilités de pratique de commercialisation des récoltes et de progrès de l'agriculture béarnaise limitée au stade de l'autoconsommation) ; et les pillages arbitraires dont font l'objet les paysans béarnais qui émanent de l'armée allemande, dont les actions même illégitimes sont justifiées par le statut d'occupant. Cependant, ces difficultés matérielles révèlent la vraie nature des mentalités et des réactions paysannes en Béarn. L'habituelle débrouillardise des paysans

béarnais est démontrée par l'adaptation aux nombreuses privations qui se matérialisent dans une réorganisation de la consommation paysanne, et dans la pratique de certaines formes de marché noir. Par ailleurs, c'est principalement le caractère insoumis tant sur le plan physique que spirituel des paysans béarnais qui est mis en exergue par ces problématiques économiques. L'atout des paysans réside dans l'adéquation qu'ils entretiennent avec leur milieu et qui leur donne toujours une longueur d'avance sur l'occupant. Par ailleurs, la difficulté de pénétrer le milieu paysan tant pour les autres composantes de la société que pour l'armée allemande rend hermétique le monde paysan et les fermes constituent le terreau idéal pour la pratique d'activités illicites mais légitimées par la nécessité de se nourrir et dans une logique d'altruisme comme pour le marché noir. Le monde agricole se forme comme une communauté où seul compte le jugement des autres paysans, ou du moins des autres béarnais. De ce fait, les injonctions arbitraires provenant de l'extérieur de la communauté sont acceptées en société, respectées dans la mesure du possible, mais dans beaucoup de cas détournées.

La paysannerie béarnaise connaît également à cette époque des mutations sociales très marquantes comme le prélèvement de main-d'œuvre. Cette ponction s'est effectuée en trois étapes : la mobilisation de 1939, les chantiers de jeunesse à partir de 1940, et le STO apparu et applicable à la paysannerie en 1943. De ce fait, notre étude nous a permis de comprendre que pour toutes difficultés, matérielles ou sociales, la paysannerie puise dans ses ressources et s'adapte. Les alternatives sociales aux réquisitions de main-d'œuvre agricole se trouvent dans l'affirmation des femmes paysannes et le rôle des jeunes paysans qui s'inscrivent dans une logique de remaniement de la hiérarchie sociale à l'échelle de l'exploitation et constituent donc une mutation interne à la paysannerie. Cependant, l'intégration des étrangers et réfugiés à l'économie rurale, à l'initiative du gouvernement, met en exergue la capacité du monde paysan à surmonter les crises résultant de la Seconde Guerre mondiale.

De même, la Seconde Guerre mondiale souligne ce caractère détaché du monde paysan béarnais par les nombreuses opérations illicites pratiquées dans les fermes, dans une logique de subsistance et d'altruisme, qui s'assimilent à des formes de résistance. Ces comportements ont nourri notre entreprise de caractérisation de la communauté paysanne béarnaise et nous ont permis de comprendre que le lien qu'elle entretient avec son environnement, son milieu constitue un élément explicatif de ces réactions.

En outre, après avoir posé les premières bases de l'étude des paysans béarnais pendant la Seconde Guerre mondiale, nous souhaiterions consacrer nos études futures à l'étude de cette confrontation entre la paysannerie et la Seconde Guerre mondiale et le lien qu'elle peut avoir avec la Résistance par le biais de la notion « d'anecdotes ». Le but serait véritablement de mener une recherche sur les formes de résistance à l'échelle des paysans, et de pénétrer le monde paysan grâce aux archives, mais surtout par le biais des témoignages oraux car la paysannerie a toujours été et reste une communauté de discrétion. De ce fait, les « anecdotes » pourraient nous amener à une étude sociale des paysans en connexion avec la Seconde Guerre mondiale. Cette réflexion pourrait s'établir sous de multiples formes : il pourrait être intéressant de comprendre dans quelle mesure ces comportements paysans sous-jacents qui court-circuitent les décisions des autorités et l'armée d'occupation, peuvent être assimilés à des formes de résistance « civile » spécifiques. De même, une étude de nature prosopographie relative aux paysans dans la résistance armée et aux paysans ponctionnés comme main-d'œuvre pourrait être menée. C'est dans cet objectif-là que notre étude s'est articulée autour des points de caractérisation généraux de la paysannerie béarnaise pendant la Seconde Guerre mondiale.

Cependant, le sujet étant vaste et les sources abondantes, des choix et une sélection des points à traiter a été opérée, en fonction de l'intérêt porté aux thèmes, et à la pertinence des points pouvant apporter de la matière à la réflexion. De ce fait, il reste une multitude d'éléments non abordés ou non développés qui pourrait également faire l'objet d'autres études. C'est notamment le cas pour la Corporation Paysanne et les syndicats agricoles à l'échelle du Béarn ou des Basses-Pyrénées que nous avons traité de manière très formelle afin d'en comprendre les fonctions essentielles ; pour les mutations agricoles d'après-guerre, étudiées par Monsieur THEAU dans le *Béarn et le Maïs* ; ou encore du STO étudié par Monsieur DUBOIS dans *Le STO dans les Basses-Pyrénées*.

La paysannerie béarnaise pendant la Seconde Guerre mondiale ou d'autres périodes annexes, constitue un sujet très riche et relié à de nombreuses réflexions qui permet un champ d'étude très vaste et qui ouvre sur de nombreuses possibilités. Il est intéressant d'étudier cette classe sociale dans la mesure où elle constitue un marqueur de l'histoire du Béarn ainsi qu'une partie importante de sa société pour l'époque. Étudier le Béarn revient à s'intéresser à l'Histoire rurale et par extension à la paysannerie. Par ailleurs, il est

important de comprendre le rôle et le manière dont la paysannerie béarnaise a été touchée, à tous les niveaux par la Seconde Guerre mondiale. De ce fait, cette problématique tripartite ( paysannerie-Béarn-Seconde Guerre mondiale révèle le caractère de la communauté paysanne à cette époque et ouvre notre réflexion à des études futures.

# Bibliographie

## Ouvrages généraux sur la Seconde Guerre Mondiale

AZEMA (Jean-Pierre) et BEDARIDA (François), *Le régime de Vichy et les Français*, actes du colloque international du CNRS organisé par l'Institut d'Histoire du temps présent du 11 au 13 juin 1990, Paris, Fayard, 1992.

AZEMA (Jean-Pierre) et BEDARIDA (François), *La France des années noires*, Paris, Éditions du Seuil, 1993.

AZEMA (Jean-Pierre) et WIEVIORKA (Olivier), *Vichy 1940-1944*, Éditions Perrin, 2004.

BONINCHI (Marc), *Vichy et l'ordre moral*, Paris, Éditions Presses Universitaires de France, 2005.

BUFFOTO (Patrice), *La Seconde Guerre Mondiale*, Paris, Éditions Colins, 2014.

COINTET (Michèle), *Nouvelle histoire de Vichy*, Paris, Fayard, 2011.

DESMAREST (Jacques), *La politique de main d'œuvre de la France*, Paris, Éditions Presses Universitaires de France, 1946.

DUBY (Georges), *Histoires des femmes dans l'Occident, volume 5 : le XX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Éditions Plon, 1992.

DURAND (Yves), *Histoire de la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, Éditions Complexes, 1997.

LABORIE (Pierre), *L'opinion Française sous Vichy*, Paris, Éditions du Seuil, 2001.

MOSSE (Georges), *De la Grande Guerre aux totalitarismes : la brutalisation des sociétés européennes*, Paris, Éditions Hachette, 1999.

PAXTON (Robert), *La France de Vichy 1940-1944*, Paris, Éditions du Seuil, 1997.

QUINTON (Laurent), *Digérer la défaite : récits de captivité des prisonniers français de la Seconde Guerre mondiale*, Rennes, Éditions Presse Universitaires de Rennes, 2014.

### **Ouvrages généraux sur la Résistance.**

GILBERT (Martin) , *Les justes*, Paris, Éditions Calman-Levy, 2004.

SEMELIN (Jacques), *Sans armes face à Hitler*, Paris , Édition Payot & Rivages, 1998.

SANDERS ( Paul), *Histoire du marché noir*, Paris, Éditions Perrin, 2001.

### **Ouvrages traitant sur le Béarn et la région pendant la Seconde Guerre mondiale :**

CABANNES (Paul), *L'opinion publique sous Vichy*, Pau, Mémoire de Master Recherche, 2011.

DUBOIS (Alain), *Les Basses-Pyrénées dans la Seconde Guerre mondiale, le Service du Travail Obligatoire*, Pau, Mémoire de Master Recherche, 2013.

JALABERT (Laurent), *Les Basses-Pyrénées pendant la Seconde Guerre Mondiale*, Pau, Éditions PUPPA, 2013.

LARRIBAU (Denis), *Le Béarn face à la Seconde Guerre Mondiale*, Bordeaux, Éditions Presses Universitaires de Bordeaux, 2002.

LERAT (Serge), *Les Pays de l'Adour : structures agraires et économie agricole*, Bordeaux,



Éditions Union Française de l'Impression, 1963.

LERAT (Serge), *L'Introduction du maïs hybride dans les pays de l'Adour*; Revue de géographie des Pyrénées et du Sud-Ouest, 1961.

MARTELLON (Louis-Alexandre), *L'espace hanté par le souvenir : Les lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale en Béarn et Bigorre: Résistance et Déportation : Mémoire Master professionnel première année de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour : Département d'histoire*, Pau , Mémoire de Master Professionnel, 2007.

PLANTAT (Pierre), *Le marché noir dans les Hautes-Pyrénées des années 1940*, Pau, Éditions Presses Universitaires de Pau, 2010.

POULLENOT (Louis), *Basses-Pyrénées Occupation Libération 1940-1945*, Biarritz J&D Éditions, 1995.

THEAU (Francis), *Le maïs et le Béarn de 1930 à 1945*, Pau, Mémoire de Master Recherche, 2014.

### **Ouvrages spécialisés sur les paysans.**

BOUSSARD( Isabelle), *Les agriculteurs et la République*, Paris, Éditions Economica, 1990.

BOUSSARD ( Isabelle), *Les paysans sous le régime de Vichy*, Paris, Éditions Presses s de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1980.

BOUSSARD ( Isabelle), *Vichy et la corporation paysanne*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1980.

CANAL (Jordi), PÉCOUT (Gilles), RIDOLFI (Maurizio), *Sociétés rurales du XXe s., France, Italie, Espagne, Rome, Collection de l'École française de Rome*, 2004, p. 247-255.

COLAS (Dominique), *l'État et les corporatismes. Travaux de la mission sur la*

*modernisation de l'État*, Paris, PUF, 1988, p. 3-19

GERVAIS (Michel), *La fin de la France rurale depuis 1914*, Paris, Éditions du Seuil, 1992.

HOUEE (Paul), *Les étapes du développement rural*, Paris, Éditions Économie et Humanisme, 1972.

LECAT (Jean-Michel), *Paysans de France : un siècle d'Histoire Rurale 1850-1950*, Paris, Éditions de LODY, 2005.

LE CROM ( Jean-Pierre) *Syndicats, nous voilà ! Vichy et le corporatisme*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1995.

MARGAIRAZ (Michel), *Les politiques économiques sous et de Vichy*, Paris, Éditions Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2009.

MARCOU (Jean), *Le corporatisme contre le corporatisme : étude des stratégies corporatistes sous Vichy*, Grenoble, Éditions Grenoble 1985, 1985.

MAYAUD (Jean-Luc), *Les gens de la terre*, Paris, Éditions du Chêne, 2002.

MAYAUD (Jean-Luc), *Histoire de l'Europe rurale contemporaine*, Paris, Armand Collins, 2006.

MISCHI (Julian) et RENAHY (Nicolas), *Pour une sociologie politique des mondes ruraux*, Dijon, Éditions Politix, 2008 (n° 83), p. 9-21.

MOULIN ( Annie), *Les paysans dans la société Française*, Paris, Éditions du Seuil, 1992.

#### **Autres.**

*Larousse Agricole*, Évreux, Éditions Larousse, 1981.

#### **Webographie.**

,[http://www.cndp.fr/crdp-reims/memoire/concours/biblio\\_2006.htm](http://www.cndp.fr/crdp-reims/memoire/concours/biblio_2006.htm) .

,<http://www.ego.1939-1945.crhq.cnrs.fr/><sup>169</sup>

---

<sup>169</sup> Il s'agit d'une bibliographie issue d'une sélection dans la mesure où les travaux sur cette époque sont disponibles en grand nombre.

# Sources

## 1/Sources écrites.

### **Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques**

- Les archives du Cabinet du Préfet :

Archives de la préfecture 1031 W : administration générale (1940-1978).

1031 W 1 : Archives préfectorales des réformes administratives ( 1940-1945).

1031 W 128 : Archives préfectorales de la Direction départementale de la main d'œuvre (1941-1945).

1031 W 138 : Archives préfectorales agricoles et de la Direction des Services agricoles (1940-1945).

- Les archives de la DDA (Direction Départementale de l'Agriculture) :

Statistiques agricoles 14 W.

14 W 1-2-3 : Statistiques annuelles (1940-1944) relatives à la situation agricole dans les Basses-Pyrénées et aux productions agricoles ; instruction sur la gestion de ces enquêtes et correspondance entre la préfecture et les divers organismes agricoles.

-La Presse locale<sup>170</sup> :

Notamment « Le Réveil Paysan ».

### **Association « Les Basses-Pyrénées dans la Seconde Guerre mondiale ».**

-Témoignage retranscrit de Madame BARRAQUE, petite-fille du maire de Boeil-Bezing sous l'Occupation.

---

170

La presse locale est mentionnée ici, mais elle n'a pas été utilisée dans ce travail en accord avec notre directeur de recherche.

-Témoignage retranscrit de Monsieur LASSALE, anciens requis pour le STO.

-Témoignage retranscrit de Monsieur TEULE, anciens requis pour le STO.

### **Archives issues de fonds privés non classés fournis par les témoins.**

-Articles de Presses de l'époque.

-Photographies d'époque.

-Cartes d'identité d'époque.

-Correspondances entre paysans.

-Correspondance entre un jeune paysan des Chantiers de Jeunesse et sa famille.

-Tickets de rationnement.

-Acte de déplacement d'un jeune paysan aux Chantiers de Jeunesse du camp de Barbaste à Lescar signé par Joseph de la Porte du Theil, fondateur et chef national des Chantiers de Jeunesse.

-Annuaire de l'époque fourni par Monsieur Stéphane Le Bras.

### **2/ Sources orales : témoignages.**

Madame Dabadie, agricultrice retraitée, entretiens d'Octobre 2014 à Mai 2015.

Madame Sarralangué, agricultrice retraitée, entretien en Novembre 2014.

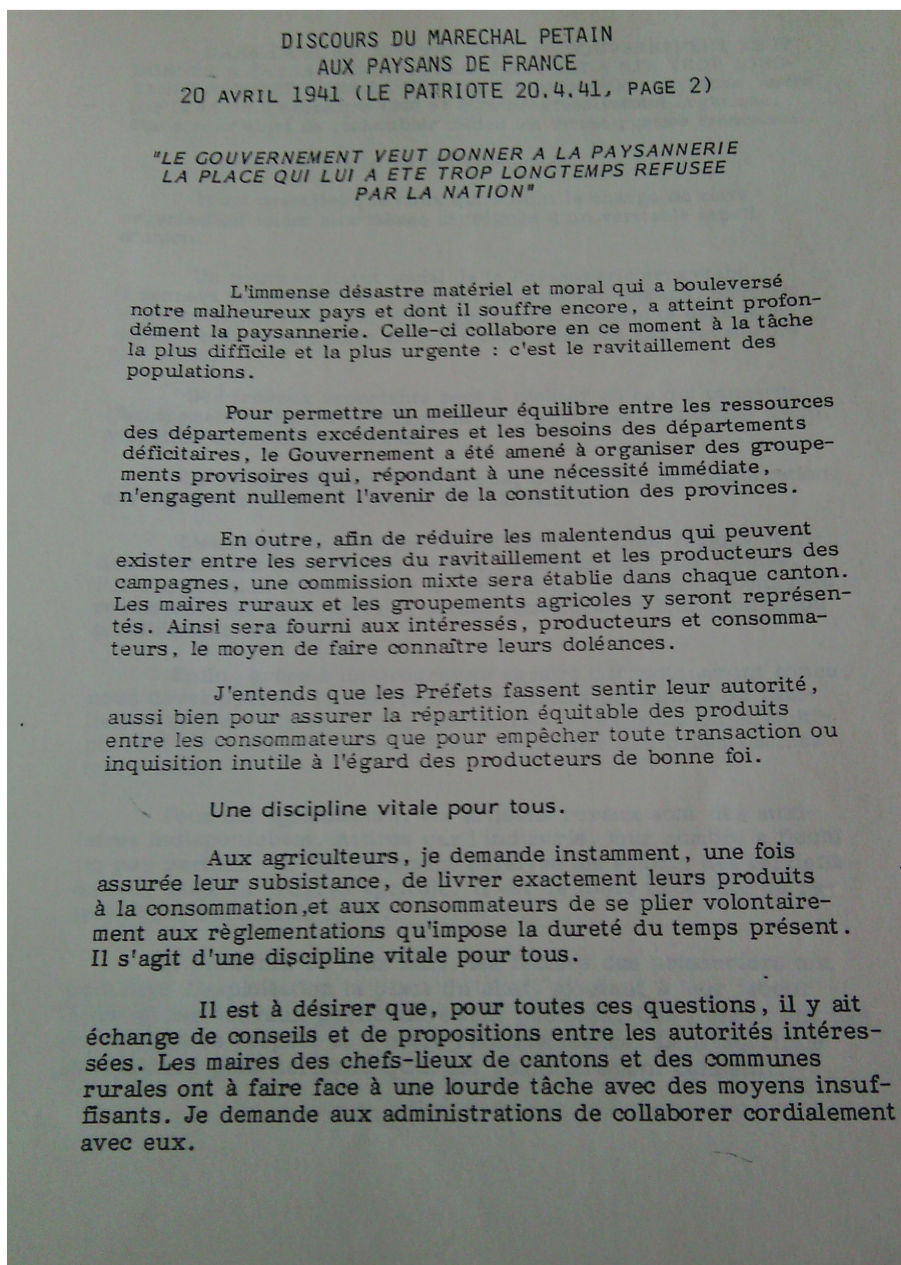
Monsieur et Madame Milhet, agriculteurs retraités, entretien en Novembre 2014.

Madame Barraque, petite-fille du maire de Boeil Bezing sous l'Occupation, entretien en Février 2015.

## Annexe 1

Discours du maréchal Philippe Pétain aux paysans de France en quatre parties.

.Source : LARRIBEAU (Denis), *Le Béarn face à la Seconde Guerre mondiale*, Bordeaux, Éditions Presses Universitaires de Bordeaux, 2002. 1/4



## Annexe 1

Discours du maréchal Philippe Pétain aux paysans de France.

.Source : LARRIBEAU (Denis), *Le Béarn face à la Seconde Guerre mondiale*, Bordeaux, Éditions Presses Universitaires de Bordeaux, 2002.2/4

DANS L'ORDRE CONSTRUCTIF, LE GOUVERNEMENT VEUT DONNER A PAYSANNERIE LA PLACE QUI LUI A ETE TROP LONG-TEMPS REFUSEE DANS LA NATION. La corporation paysanne, créée par la loi du 2 décembre 1940 va être progressivement organisée. Elle a pour objet de rassembler toutes les forces rurales françaises.

Un nouveau statut de la Paysannerie.

Il est essentiel que ceux qui auront la charge de cette organisation soient eux-mêmes imprégnés d'un véritable esprit d'union.

Un nouveau statut social de la Paysannerie sera établi ; il donnera progressivement aux travailleurs des champs, ouvriers et petits exploitants, des avantages parfois différents dans leur nature, mais comparables en fait à ceux accordés aux travailleurs des villes.

Des travaux importants sont à réaliser en ce qui concerne l'équipement rural : électrification des campagnes, adduction d'eau, entretien des chemins ruraux.

La loi sur l'habitat rural permet de poursuivre l'amélioration des logements et des bâtiments d'exploitation.

L'extrême morcellement du sol dans certaines régions stérilise l'effort des hommes et provoque l'accroissement des friches. Par l'application d'une loi sur la reconstitution foncière promulguée récemment, les pays morcelés seront remembrés et leur production sensiblement accrue.

Enfin, grâce à un programme agraire méthodiquement conçu, nous développerons le nombre des propriétés paysannes ou familiales qui favoriseront l'accès des salariés à l'exploitation et multiplieront ainsi sur des bases solides, le nombre des belles familles terriennes.

Pour les agriculteurs, les artisans ruraux sont des auxiliaires indispensables. Attirés par l'industrie, leur nombre a fléchi un peu partout. Ce fléchissement paralyse les efforts des terriens dans le sens du progrès agricole. Il est de toute nécessité de reconstituer l'artisanat rural.

En l'absence de leur mari, les femmes des prisonniers ont pris dans l'exploitation la place du chef, ajoutant à leur labeur habituel des travaux particulièrement pénibles. Ces femmes ont des droits à notre respect et à notre reconnaissance. Leur sacrifice est d'autant plus méritoire qu'il est volontairement consenti.

## Annexe 1

Discours du maréchal Philippe Pétain aux paysans de France.

.Source : LARRIBEAU (Denis), *Le Béarn face à la Seconde Guerre mondiale*, Bordeaux, Éditions Presses Universitaires de Bordeaux, 2002.3/4

S'adapter, travailler d'arrache-pied, produire.

Je me permets de donner ici quelques conseils : récriminer contre les petites erreurs inévitables, contre les difficultés inhérentes à la situation, ne servirait qu'à rendre la tâche de chacun plus pénible. Il est mieux de s'adapter aux circonstances présentes, de travailler d'arrache-pied, de produire le maximum, de ne rien gaspiller, d'utiliser tout ce qui peut encore servir et surtout d'observer la réglementation que la situation tragique du ravitaillement a imposée.

C'est la moralité de notre pays qu'il faut relever et une moralité élevée ne s'accommode pas de petites combinaisons, d'entorses quotidiennes à la loi, de profits illicites que peut provoquer la pratique des "marchés noirs".

Une grande réforme.

Les crises agricoles du passé sont nées de l'absence d'une vraie politique terrienne. En réalité, la condition paysanne était dédaignée, l'enseignement agricole insuffisant.

Le régime nouveau veut changer tout cela : une grande réforme est en préparation ; QUI FERA A L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE UNE LARGE PLACE A L'ECOLE PRIMAIRE. Les instituteurs ruraux auront désormais à remplir, à cet égard, une haute et belle mission.

L'effort du terrien.

Mais ces efforts ne serviront à rien si, en même temps, le terrien ne fait, lui aussi, des efforts pour sortir de son isolement, pour s'associer à ses pareils, pour moderniser ses méthodes et se prêter à toutes les formes professionnelles de l'entraide.

Dans la France nouvelle, nul ne sera sauvé s'il n'a d'abord travaillé à se réformer lui-même.

Le travail à la terre exige des qualités de décision ainsi que des dons d'observation et de prévision, car le labour du Paysan ne trouve pas toujours comme celui de l'ouvrier, la récompense qu'il mérite et cette récompense n'est jamais immédiate.

Plusieurs mois séparent le labour de la récolte, pendant lesquels il faut vivre d'espérance. Rien n'est certain aux champs. Le travail ne suffit pas. Il reste à protéger les fruits de la terre contre les caprices du temps, le gel, l'inondation, la grêle, la sécheresse.



## Annexe 1

Discours du maréchal Philippe Pétain aux paysans de France.

.Source : LARRIBEAU (Denis), *Le Béarn face à la Seconde Guerre mondiale*, Bordeaux, Éditions Presses Universitaires de Bordeaux, 2002.4/4

Le citadin peut vivre au jour le jour. Le cultivateur doit prévoir, calculer, lutter. Les déceptions n'ont aucune prise sur cet homme que domine l'instinct du travail nécessaire et la passion du sol quoiqu'il arrive, il fait face, il tient. C'est un chef.

Paysans, je vous fais confiance.

De ce miracle, chaque jour renouvelé, est sortie la France, nation laborieuse, économe, attachée à la liberté. C'est le paysan qui l'a forgée par son héroïque patience, c'est lui assuré son équilibre économique et spirituel. Le prodigieux développement des forces matérielles n'a pas atteint la source de forces morales. Celles-ci marquent le cœur du paysan d'une empreinte d'autant plus forte qu'il la puise à même le sol de la Patrie. C'est pourquoi il faut que le "Paysan" soit hautement honoré, car il constitue avec le soldat, les garanties essentielles de l'existence et de la sauvegarde du Pays.

Ce n'est donc pas à vous, mes amis, qu'il faut demander de ne pas perdre courage. Si parfois rebutés par tant de difficultés, vous étiez tentés de limiter votre travail aux besoins de la famille, en pensant peut être, qu'après tout, vous n'avez pas à vous sacrifier pour des citadins qui méconnaissent vos efforts, on ne vous épargent pas leurs critiques, éloignez une telle pensée qui ne serait pas digne de vous.

PAYSANS, MES AMIS, JE VOUS FAIS CONFIANCE ET JE  
COMPTE SUR VOTRE DEVOUEMENT POUR M'AIDER A RELEVER  
LA FRANCE ET LA SAUVER DE LA FAMINE.

## Annexe 2

Exemples de statistiques agricoles par commune dans les Basses-Pyrénées pour l'année 1940.

.Source :Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

Dossier de la préfecture 1031 W 138.

Renseignements fournis par les Maires de chaque Commune  
Evalués et Révisés de 1940.

Noms des Communes	Superficies cultivées en			Rendements (qx par ha)				Observations
	maïs	haricots		année 1939		année normale		
		dans le maïs	seuls	haricots dans le maïs	seuls	haricots dans le maïs	seuls	
- Arrondissement de Pau -								
Canton d'Arthez		X				X		
Aragnon	115	115	1	2		2		
Arthez	48	40		1		2		humide
Arthez	326	326		2,5		0,2		
Arthez	180	180		2,5		3,5		
Audoubert	58	58		1		2,5		
Boumoulet	40	40		1		5		
Castède Cami	58	58		1		3		pluie
Castède Candau	85	70		2,3		2		
Castillon	95	95		0,8		1		
Cessou	100	100		0,7		1		grêle
Doazon	78	78	1	1	3	1	3	
Englebarbou	224	224		2,7		2,7		
Estabatède Legeracq	100	100		1		1,5		pluie
Estabatède Montrejeu	60	60		2		3		
Labezie	40	40		1		1,5		
Lacoste	28	25		1,8		1,2		
Meyrède	158	158		2,5		4,5		humide
Saint Martin	72	72		1		2		
Saint Marie	70	65		1		2		pluie
Urdos	60	60		1		2,5		
Villenave	56	56		3		5		
	1982	1960	1	1,58	3	2,33	3	
- Canton d'Arzacq -								
Arzet	50	50		1,2		1		
Arzacq	140	140		2		2		
Bouillon	52	50		0,4		0,6		orage
Cabidos	78	78		2		2		
Coubles	48	48		1,5		2		
Fichous	70	70		0,18		1,3		grêle
Garets	119	119		4		4		
Geils	41	41		5,8		5,3		
Harreule	75	75		1		1		humide
Jonçon	50	50		3		5		humide
Loungny	86	86		1,16		1,15		
Mareilles	140	100		2,5		2,5		
Mauzan	110	110		2		2		

### Annexe 3

Exemples de statistiques agricoles par commune (Igon, Lestelle, Montaut, Coarraze) dans les Basses-Pyrénées pour l'année 1940, en deux parties.

.Source :Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

Dossier de la DDA, 14 W 1. ½

SITUATION AGRICOLE DES COMMUNES				
de : Igon, LESTELLE, MONTAUT, COARRAZE				
Renseignements statistiques d'après la statistique agricole 1940				
	IGON	LESTELLE	MONTAUT	COARRAZE
Population	749	1231	895	1404
Superficie totale	295	828	1480	1319 ha
<u>REPARTITION DES CULTURES (ha)</u>				
Terres labourables	122	169	280	360
Landes (touyas)	260	234	164	220
Propriétés bâties, chemins, etc..	35	68	32	16
Prairies naturelles	75	169	310	355
Cultures maraichères	5	3	10	20
Vignes	2	9	3	6
Bois	"	"	428	484
<u>PRINCIPALES CULTURES (ha)</u>				
Blé	40	60	90	95
Maïs	80	60	79	213
Pomme de terre	sans renseignement			
Haricots dans le maïs	80	60	79	180
Cultures maraichères (plein champ):	5	3	10	15
Production fourragère	20	30	"	"
<u>CHEPTEL D'ELEVAGE</u>				
1) <u>EQUIDES</u>				
Chevaux	4	14	18	"
Mulets	3	"	5	"
Anes	2	7	1	1
2) <u>BOVINS</u>				
Taureaux	2	4	4	3
Bœufs	30	60	97	110
Vaches	197	350	450	360
Elèves	22	150	100	185
3) <u>PORCINS</u>				
verrats	1	1	3	3
truies	20	43	45	60
à l'engrais	60	96	170	110
jeunes	100	208	100	250
<u>CHEPTEL DE BOUCHERIE</u>				
veaux	"	125	230	"
porcs	30	105	"	"
<u>PRODUCTION LAITIÈRE</u>				
Nombre de vaches laitières	100	70	300	310
Lait - consommation humaine	135000	70800	50000	120000
élevage des veaux	240000	60000	40000	221000
<u>ORGANISATION CORPORATIVE AGRIC.</u>				
synd. agr.		Mutuelle In-	synd. agr.	Synd. agr.
affilié à		coendie -	Mutuelle In-	Mutuelle
la Fédération		Mutuelle Ac-	coendie.	Incendie.



## Annexe 4

Exemple de statistiques agricoles pour une commune (Cescau) dans les Basses-Pyrénées pour l'année 1940.

.Source :Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

Dossier de la DDA, 14 W 1.

I - SITUATION AGRICOLE DE LA COMMUNE DE CESCAU

Principales productions végétales

Blé .....	62	ha	81
Orge .....	4	"	63
Avoine .....	2	"	98
Maïs grain .....	62	"	64
Pommes de terre .....	0	"	85
Topinambours .....	0	"	22
Jachères .....	194	"	85
Paturages et pacages .....	146	"	42
Vignes .....	15	"	25
Bois, forêts, étallis .....	16	"	86

II - Animaux de ferme

CHEVAUX âgés de moins de 3 ans..5  
" " " plus " 3 ans..6

MULETS.....2  
ANES.....2

BOVINS

Taureaux.....2  
Boeufs.....94  
Vaches.....123  
Élèves de plus d'un an...99  
Élèves de moins d'un an...33

OVINS

Béliers âgés de plus  
d'un an.....1  
Brebis au-dessus d'un an..7  
Mouton au-dessus d'un an..1  
Agneaux et agnelles de  
moins d'un an.....3

PORCINS

Verrats âgés de plus de  
3 mois.....2  
Truies d'élevage de plus  
de 3 mois.....24  
Porcs à l'engrais de plus  
de 3 mois.....74  
Porcelets (tous porcs âgés  
de moins de 3 mois).....89

## Annexe 5

Situation agricole pour l'année 1942 dans les Basses-Pyrénées effectuée par la préfecture, en deux parties.

.Source :Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

Dossier de la DDA, 14 W 1.1/2

DIRECTION DES SERVICES AGRICOLES DES BASSES PYRENEES  
ET DES LANDES (zones non occupées)  
-----  
STATISTIQUE AGRICOLE ANNUELLE 1942  
RAPPORT EXPLICATIF

**A - CONDITIONS ATMOSPHERIQUES -**

Dans l'ensemble et tant pour le département des Landes que pour celui des Basses Pyrénées (zones non occupées) et cela jusqu'en Juin 1942 les conditions atmosphériques particulièrement favorables laissaient présager de très bonnes récoltes, toutes les semailles ou plantations s'étant effectuées aux époques voulues et dans les meilleures conditions. On pouvait en particulier, pour le maïs et les haricots, qui plus encore que les cultures d'automne avaient bénéficié d'un temps exceptionnel, espérer des récoltes de très loin supérieures à celles d'une année moyenne.

Ces conditions ne s'étant pas maintenues (sécheresse persistante des mois de Mai, Juin, Juillet et Aout au cours desquels on ne note que quelques rares chutes de pluies) toutes les cultures souffrirent plus ou moins fortement suivant leurs situations et l'époque à laquelle elles avaient été semées. Sur toutes les terres de coteaux les céréales d'automne se développèrent encore assez bien mais le maïs, les haricots et les autres plantes sarclées virent leur développement à peu près complètement entravé. Quelques chutes d'eau en septembre et octobre, un peu trop tardives malheureusement, permirent néanmoins à ces cultures de se ~~révégeter~~<sup>révégeter</sup> un peu et de terminer à peu près normalement leur végétation.

En définitive les conditions atmosphériques de la campagne 1941-1942 si elles ne furent pas très favorables favorisèrent toutefois l'obtention de produits de qualité, les diminutions de rendements se faisant sentir surtout sur les plantes sarclées et les prairies.

**B - INSUFFISANCE DES MOYENS D PRODUCTION -**

a) Main d'œuvre

Salaire mensuel des ouvriers			
	Autonne 1941	Autonne 1942	OBSERVATIONS
Domestique de ferme	375	450	logé et nourri
Servante de ferme	220	260	logée et nourrie
Charretier et bouvier	400	500	logé et nourri
Charretier et bouvier	600	650	logé et non nourri
Journalier	800	950	non logé et non nourri
Journalier	400	500	non logé et nourri

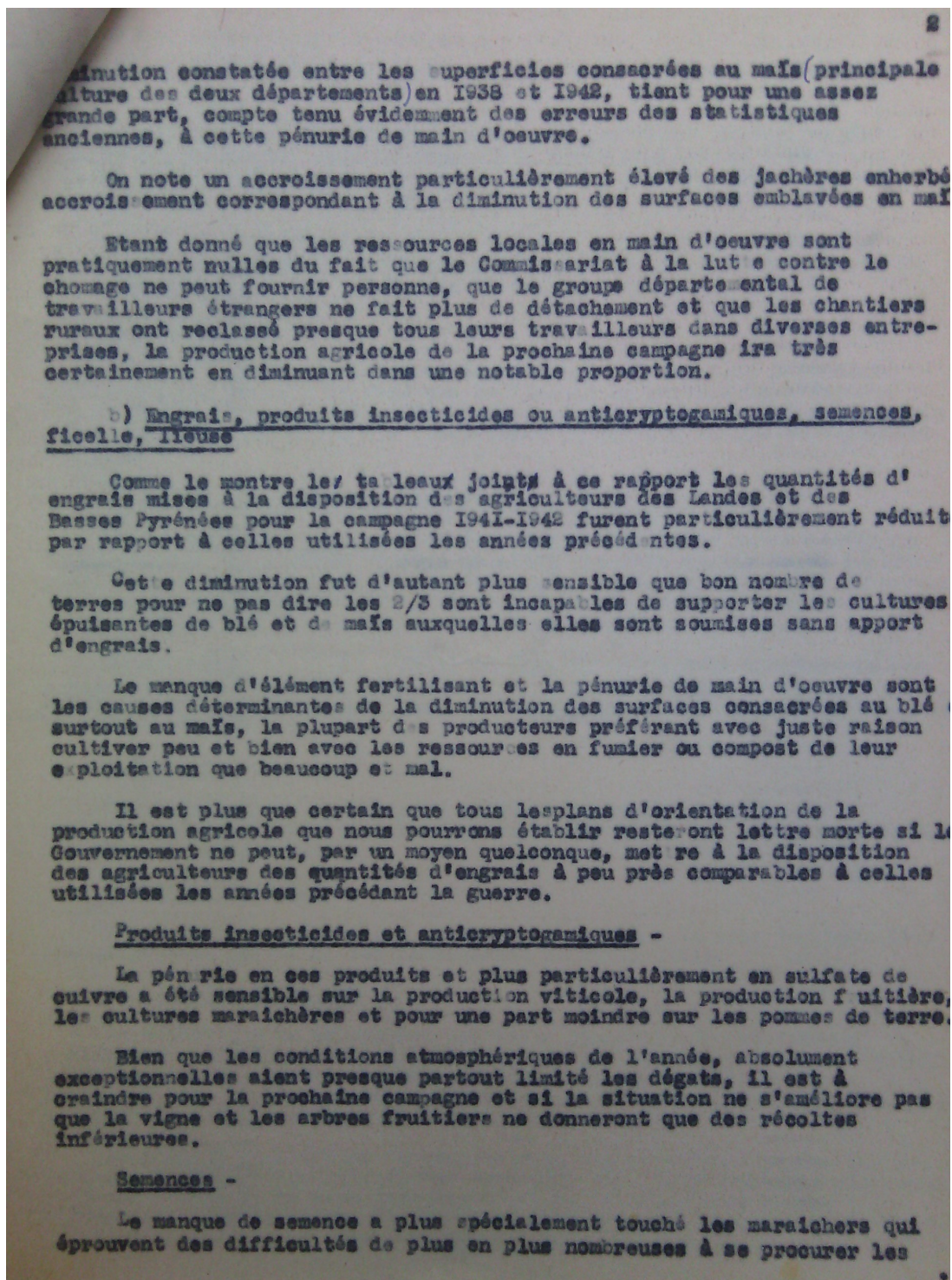
La captivité de nombreux agriculteurs, chefs d'exploitations ou ouvriers agricoles (4.441 dans les Basses Pyrénées et 1.220 dans les Landes zones non occupées) n'a pas été sans avoir de grosses répercussions sur l'orientation de la production agricole. On peut dire que la forte

## Annexe 5

Situation agricole pour l'année 1942 dans les Basses-Pyrénées effectuée par la préfecture, en deux parties.

.Source :Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

Dossier de la DDA, 14 W 1.2/2



## Annexe 6

Télégramme officiel du ministre de l'agriculture aux préfets et Directions des Services Départementaux de l'agriculture au sujet du manque de main d'œuvre agricole.

.Source :Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

Dossier de la préfecture 1031 W 138.

PRÉFECTURE DES BASSES-PYRÉNÉES  CABINET DU PRÉFET	ÉTAT FRANÇAIS  <b>TÉLÉGRAMME OFFICIEL</b> A L'ARRIVÉE
M. A. N° <u>832 C</u> Date : <u>9/8/41</u> Heure : <u>9 H 45</u>	<u>ORIGINE :</u> <b>MINISTRE AGRICULTURE</b>
	<u>DESTINATAIRES :</u> <b>PREFETS; en communication: DIRECTEURS DÉPARTEMENTAUX RAVITAILLEMENT DIRECTEURS SERVICES AGRICOLES ZONE LIBRE</b>
	<u>INDICATIONS POSTALES :</u> <b>246 XXX OFF PAU DE PARIS 63044 I09 8 I215</b>
	<u>TEXTE :</u> <p>Suis avisé que manque main-d'œuvre imputable difficulté retards travaux moisson ralentit considérablement arrachage pommes de terre et menace compromettre ravitaillement en cette denrée stop</p> <p>Effort exceptionnel et immédiat doit être réalisé pour arrachage pommes de terre sans compromettre ni ralentir moisson stop</p> <p>Après appel volontaires convient utiliser notamment disponibilités offertes par chomeurs urbains constitués en équipes encadrées chefs équipe compétents et qualifiés stop</p> <p>Ces équipes sont à mettre à disposition producteurs en difficulté qui les rémunèreront de la tache suivant tarifs à fixer par vos soins en fonction salaires courant région.</p>
Exemplaire destiné à : <u>Monsieur le Préfet</u>	

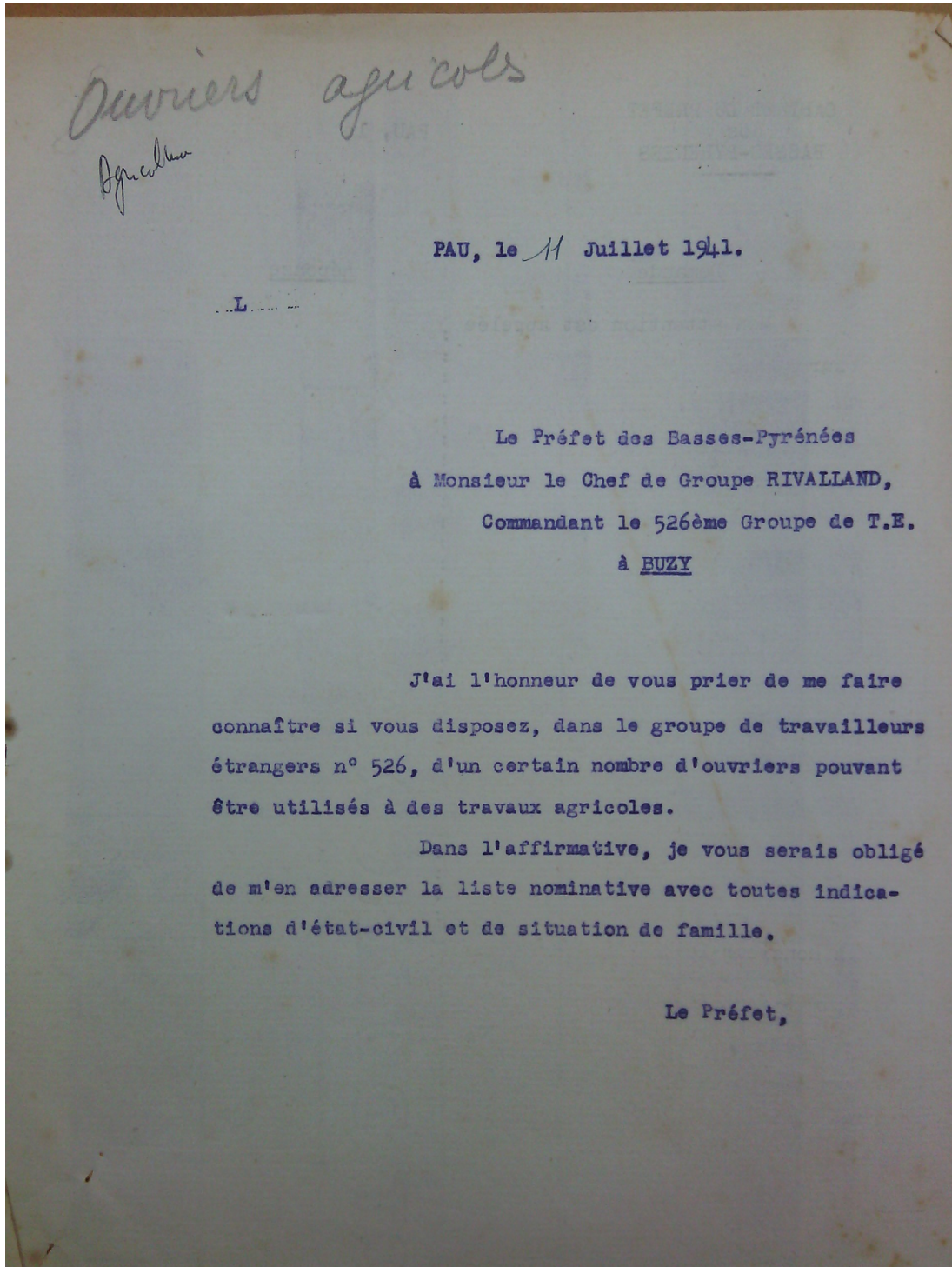


## Annexe 7

Lettre du préfet au commandant du 526<sup>ème</sup> groupe de travailleurs étrangers pour le placement de ces derniers dans des travaux agricoles.

.Source :Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

Dossier de la préfecture 1031 W 138.



## Annexe 8

Acte d'imposition sur les cultures pour la commune d'Arzacq.

.Source :Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

Dossier de la préfecture 1031 W 138.

CABINET DU PRÉFET  
DES  
BASSES-PYRÉNÉES

ARZACQ

Maire : M. MIMBIELLE, Fernand, à ARZACQ

Président de la Légion : M. LIMARQUE  
d'ARROUZAT

<u>Impositions</u> :	<u>Souscrit</u> :
Blé : 914 quintaux	950 quintaux
maïs : 374 quintaux	320 quintaux
avoine : 10 quintaux	10 quintaux
orge : 4,50 <sup>qx</sup>	4,65 <sup>qx</sup>

Pommes de terre : Imposition de 1942  
6.400 kgs

Imposé en 1941 pour 48 tonnes.  
N'a rien livré.

Haricots :

Imposition : 35 qx.    Souscrit : 121 qx  
Imposition 1942 : 150 qx.

## Annexe 9

Lettre de plainte d'un meunier à la préfecture.

.Source :Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

Dossier de la préfecture 1031 W 138.

Monsieur GRAT LOUSTAUNAU  
Meunier  
SAUCEDE

à

Monsieur le Préfet  
des Basses-Pyrénées PAU

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur d'attirer votre bienveillante attention sur la fermeture de mon moulin depuis le Vendredi 8 Mai. Les scellés ont été apposés à cette date par Monsieur CAMPAN, Contrôleur des Contributions indirectes de NAVARRENNES.

Depuis trois générations le moulin est exploité par ma famille jamais, je n'ai encore eu de contraventions au sujet de cette exploitation.

Ancien combattant 14-18, réformé 30% comme gazé, veuf, et père d'une fillette de 10 ans, légionnaire.

Je n'ai comme moyen d'existence que ce moulin, pour lequel je dois payer un fermage assez élevé, et des droits d'exploitation.

Par ailleurs, j'ai souscrit un contrat d'engraissement pour quatre porcelets à livrer au Ravitaillement en Septembre prochain. J'espère pouvoir élever douze porcelets avec le rendement de quelques issues, qui m'aurait procuré la marche du moulin.

Du jour au lendemain, me voilà, dans l'impossibilité de nourrir ces animaux. Sans chercher à m'insurger contre la mesure générale prise à l'égard des moulins, je serais heureux de pouvoir bénéficier d'une mesure d'assouplissement de la loi, et d'obtenir que l'une des troises meules, soit remise à ma disposition pour mon usage personnel.

Si cette demande ne pouvait être prise en considération, j'ai l'honneur, Monsieur le Préfet, de vous demander d'être inscrit dès maintenant au fonds de chômage.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de mon dévouement.

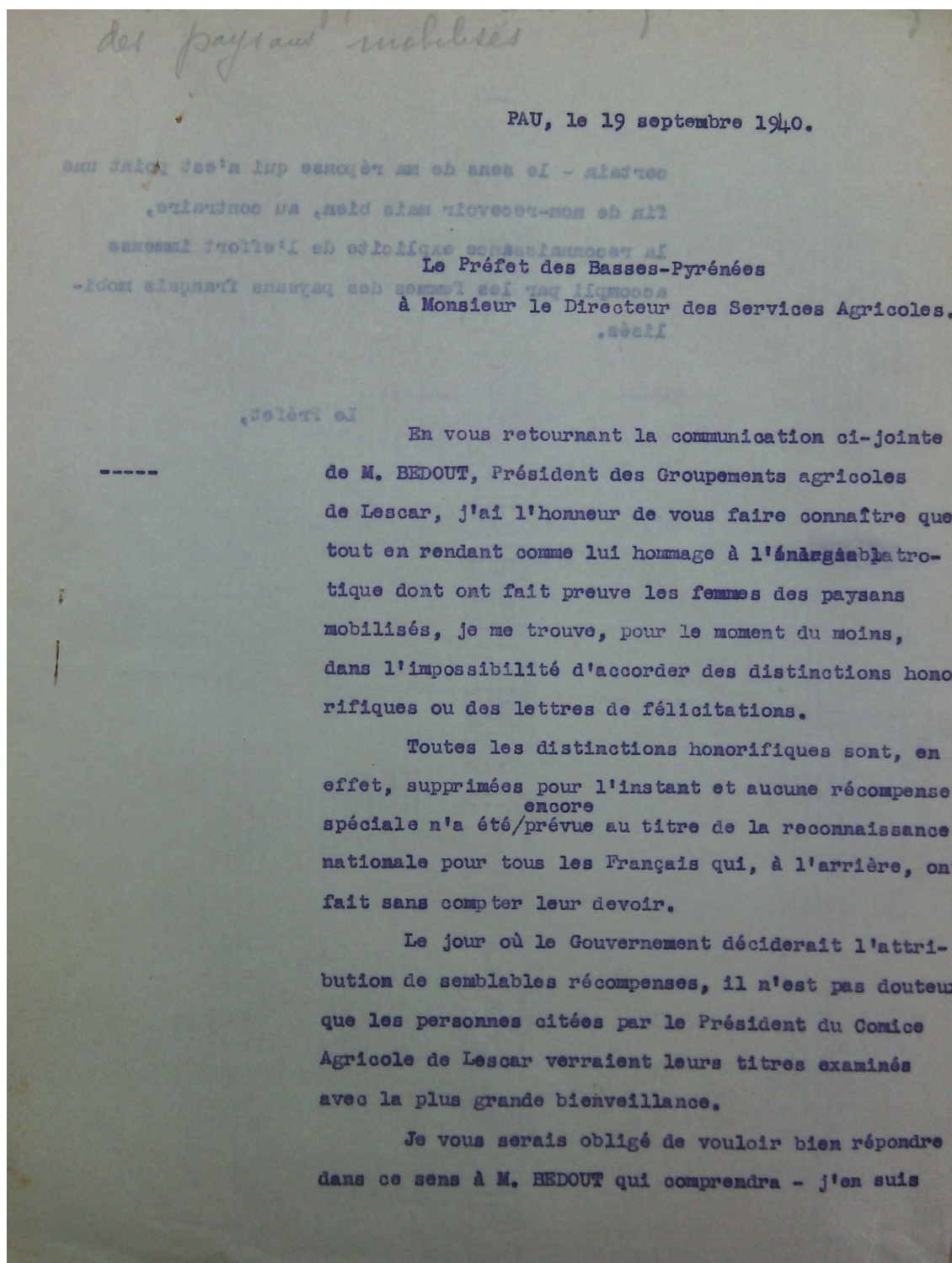
GRAT LOUSTAUNAU  
Meunier à SAUCEDE

## Annexe 10

Lettre du préfet au directeur des Services Agricoles sur la possibilité d'une remise de récompense aux femmes paysannes.

.Source :Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

Dossier de la préfecture 1031 W 138.



# Table des annexes

## **Annexe 1**

Discours du maréchal Philippe Pétain aux paysans de France.

.Source : LARRIBEAU (Denis), Le Béarn face à la Seconde Guerre mondiale, Bordeaux, Éditions Presses Universitaires de Bordeaux, 2002.

## **Annexe 2**

Exemples de statistiques agricoles par commune dans les Basses-Pyrénées pour l'année 1940.

.Source : Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques  
Dossier de la préfecture 1031 W 138.

## **Annexe 3**

Exemples de statistiques agricoles par commune (Igon, Lestelle, Montaut, Coarraze) dans les Basses-Pyrénées pour l'année 1940, en deux parties.

.Source : Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques  
Dossier de la DDA, 14 W 1.

## **Annexe 4**

Exemple de statistiques agricoles pour une commune (Cescou) dans les Basses-Pyrénées pour l'année 1940.

.Source : Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques  
Dossier de la DDA, 14 W 1.

## **Annexe 5**

Situation agricole pour l'année 1942 dans les Basses-Pyrénées effectuée par la préfecture, en deux parties.

.Source : Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

Dossier de la DDA, 14 W 1.

### **Annexe 6**

Télégramme officiel du ministre de l'agriculture aux préfets et Directions des Services Départementaux de l'agriculture au sujet du manque de main d'œuvre agricole.

.Source :Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

Dossier de la préfecture 1031 W 138.

### **Annexe 7**

Lettre du préfet au commandant du 526 ème groupe de travailleurs étrangers pour le placement de ces derniers dans des travaux agricoles.

.Source :Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

Dossier de la préfecture 1031 W 138.

### **Annexe 8**

Acte d'imposition sur les cultures pour la commune d'Arzacq.

.Source :Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

Dossier de la préfecture 1031 W 138.

### **Annexe 9**

Lettre de plainte d'un meunier à la préfecture.

.Source :Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

Dossier de la préfecture 1031 W 138.

### **Annexe 10**

Lettre du préfet au directeur des Services Agricoles sur la possibilité d'une remise de récompense aux femmes paysannes.

.Source :Les archives départementales des Pyrénées-Atlantiques

Dossier de la préfecture 1031 W 138.

# Table des matières

PAGE DE TITRE.....	2
REMERCIEMENTS.....	3
SOMMAIRE.....	4
INTRODUCTION.....	6
PARTIE 1/LES PAYSANS BEARNAIS PENDANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE, CADRE GENERAL.....	15
Chapitre 1 : Portrait général et sociologique de la paysannerie béarnaise des années 1940.....	15
A) Le Béarn et l'agriculture.....	16
B) L'expression collective de la paysannerie en Béarn.....	17
C) La paysannerie à l'échelle individuelle, à l'échelle de l'exploitation.....	18
Chapitre 2 : Cadre structurel et administratif.....	23
A) Pétain et l'agriculture.....	23
B) Le cadre structurel de l'agriculture à l'échelle nationale et régionale.....	25
C) Les personnalités locales influentes.....	33
Chapitre 3 : Entre réformes et réalité, un décalage.....	37
A) Les réformes économiques et sociales relatives à l'agriculture sous Vichy.....	37
B) Le décalage avec la réalité et l'expression du mécontentement paysan.....	40
PARTIE 2/LES ASPECTS ECONOMIQUES : LES DIFFICULTES MATERIELLES DE LA PAYSANNERIE BEARNAISE SOUS L'OCCUPATION.....	46
Chapitre 1 : Portrait de l'agriculture des années 1940 en Béarn.....	46
A) Les différentes formes d'agriculture en Béarn.....	47
B) La répartition spatiale de l'agriculture béarnaise.....	51
C) La catégorisation économique et sociale de l'agriculture en Béarn.....	52

Chapitre 2 : Entre impositions, réquisitions et pillages : la réorganisation de la vie et de la consommation paysanne.....	57
A) Entre impositions, réquisitions et pillages.....	57
B) La réorganisation de la consommation paysanne.....	62
C) Le phénomène de dégradation en milieu rural.....	64
Chapitre 3 : La marché noir en milieu rural béarnais.....	67
A) Le marché noir interne à la paysannerie.....	68
B) Le marché noir et le contact entre les paysans béarnais et le monde extérieur.....	70
C) Les pratiques paysannes.....	72
PARTIE 3/LES MUTATIONS DE NATURE SOCIALE DE LA PAYSANNERIE BEARNAISE ENTRE 1940 ET 1944.....	75
Chapitre 1 : le départ des paysans, le manque de main d'œuvre.....	76
A) La mobilisation de 1939.....	76
B) Les Chantiers de Jeunesses en 1940.....	78
C) Le Service Obligatoire de Travail en 1943.....	80
Chapitre 2 : Le rôle des femmes et des jeunes paysans.....	84
A) Le rôle des femmes paysannes.....	84
B) La fonction des jeunes paysans.....	88
Chapitre 3 : L'intégration des étrangers à l'économie agricole. ....	91
A) L'origine de ces populations étrangères au milieu agricole béarnais.....	92
B) La répartition de cette nouvelle main d'œuvre agricole.....	95
C) Le ressenti des paysans béarnais.....	97
Chapitre 4 : Bilan de la caractérisation des paysans et enjeux à souligner.....	100
A) Bilan sociologique de caractérisation des paysans béarnais.....	100
B) Enjeux et perspectives d'études futures.....	101
CONCLUSION .....	105
BIBLIOGRAPHIE.....	110
SOURCES.....	115



ANNEXES.....	117
TABLE DES ANNEXES.....	132
TABLE DES MATIERES.....	134